Les Optimistes champions

C'est une première

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Pour la première fois depuis l'existence du Tournoi pee-wee de Jonquière, une équipe de Chicoutimi, les Optimistes, dirigée par Daniel Mercier, a remporté les grands honneurs de cette compétition provinciale dans la classe "AA", hier en battant les Orioles d'Arvida 4 à 2.

Quoique favoris sur papier au départ, les Optimistes n'ont cependant pas reçu le support de la foule qui favorisait sentimentalement les Orioles, même si les observateurs accordaient à l'avance le titre aux Chicoutimiens.

Près de 7,000 personnes ont assisté à la grande finale du tournoi qui a pris fin sur une note de réussite, puisque 33,577 personnes ont défilé dans l'enceinte du Palais des sports de Jonquière depuis mercredi matin.

Steve Villeneuve, des Optimistes, premier compteur de la Ligue régionale pee-wee, en établissant un nouveau record de 51 buts, a brillé à l'attaque pour les vainqueurs avec deux buts dont celui de la victoire.

Les Optimistes, plus équilibrés que leurs adversaires, ont constamment patrouillé dans la zone des Orioles, mais le gardien, Jean-Marc Normandin, a excellé pour ne permettre qu'une priorité de 1 à 0, à la suite du premier engagement.

Alors que tout le monde croyait devoir assister à une période de surtemps, les Orioles ayant comblé un écart grâce à deux buts de Martin Routhier, Steve Villeneuve a mis un terme aux espoirs en enfilant deux buts rapides, à moins de cinq minutes de la fin.

Dans la finale de la classe "B", le St-Laurent de Jonquière a été proclamé champion à la suite d'une victoire de 6 à 5 sur Normandin, en supplémentaire. Le capitaine du St-Laurent, Guy Lestourneau, a fait figure de vedette en récoltant trois buts et autant de mentions d'assistance.

(autres informations en page 11).

BUT VICTORIEUX — Steve Villeneuve, (à droite) des Optimistes de Chicoutimi, a réussi deux buts rapides, hier, à la toute fin du match, pour permettre aux siens d'enregistrer une victoire contre les Orioles d'Arvida. Ainsi, les Optimistes méritaient les grands honneurs du onzième Tournoi pee-wee de Jonquière.

TOYOTA ROCOTO

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI Soyez prudents sur les routes.

2e année No 98 | Lundi 27 janvier 1975 | 20 pages 20 cents

L'écart de $250 millions

C'est toujours l'interrogation

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — On ignore toujours comment sera comblé le déficit de $250 millions qu'entraîneront les Jeux olympiques de 1976, bien que la commission parlementaire des Affaires municipales se soit penchée sur ce problème pendant trois jours.

Malgré l'agacement du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui condamne l'utilisation du mot "déficit" et préfère parler d'un "écart de $250 millions", il a été clairement établi devant la commission qu'il y avait un excédent des dépenses sur les revenus pour un quart de milliard.

Les chiffres mêmes du Comité d'organisation des Jeux olympiques, le COJO, ont été utilisés pour déterminer le montant de ce déficit. Les dépenses totales seront de $610 millions, dont plus de 80 p.c. pour la construction des installations. Les dépenses administratives du COJO sont de $73 millions et sont comprises dans le $610 millions.

Les revenus ont par ailleurs été évalués à $360 millions. La loterie olympique rapportera à elle seule $200 millions, ce qui représente six fois plus que les prévisions originales. La vente de la monnaie spécialement frappée pour les Jeux amènera $100 millions dans la caisse du COJO, et les timbres-poste $10 millions. Une dernière tranche de $50 millions proviendra de sources diverses.

Les montants de $610 millions de dépenses et de $360 millions de revenus ont été admis par tous les membres de la commission parlementaire. Les députés devront se pencher sur la façon de combler la différence entre les deux chiffres, soit le déficit de $250 millions.

Mardi

Mardi, soit demain, la commission siégera de nouveau sur la question des Jeux olympiques. Il sera question encore une fois du village olympique. Des experts du gouvernement fédéral seront également entendus afin d'apporter des explications sur la question des timbres-poste.

Le village olympique coûtera $33.9 millions. On envisage de convertir ce village en condominium, après les jeux de 1976. Les appartements seraient mis en vente à des prix variant de $60,000 à $18,240.

Si ce projet échoue de sorte qu'on ne parvient pas à vendre les appartements après les Jeux, le COJO perdra un montant de $21 millions, montant qu'il faudra ajouter au déficit déjà calculé de $250 millions.

2 sur 4

Analysant les travaux de la commission parlementaire à la fin de la séance, jeudi, le vice-président exécutif du COJO, M. Simon Saint-Pierre, a dégagé deux points sur 4 qui étaient maintenant des certitudes:

— les Jeux olympiques auront lieu à Montréal en 1976.

— les installations où ces jeux auront lieu seront "adéquates et répondront aux exigences du Comité olympique international et des différentes fédérations".

Deux questions demeurent cependant sans réponse: les installations seront-elles prêtes à temps, et où trouver d'ici 1976 une somme de $250 millions?

Devant la commission, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a promis que l'échéancier serait suivi d'ici la venue des Jeux. Ce calendrier, qui a déjà deux mois de retard par rapport aux prévisions originales, prévoit que le tout sera complété le 6 juin 1976, soit à peine 5 semaines avant l'ouverture officielle des Jeux, le 17 juillet de la même année.

On connait les difficultés habituelles du monde de la construction pour remplir les délais. Aussi, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, s'est dit "sceptique" face aux possibilités que les installations soient prêtes à temps pour le 17 juillet 1976. La marge de manoeuvre, "le coussin de sécurité" selon l'expression de M. Garneau, est très mince. Un retard de quelques jours compromet la tenue des Jeux.

$250 milions

Enfin, le déficit de $250 millions demeure le principal point d'interrogation des experts à la commission parlementaire. Où trouver une telle somme?

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a lancé plusieurs hypothèses qui devront toutes être envisagées: un fardeau de taxes supplémentaires pour les Montréalais qui bénéficieront des installations olympiques après les Jeux, ou encore une contribution surprise d'Ottawa, à la dernière minute.

Les travaux de la commission parlementaire reprendront demain, mardi, alors que l'ombre d'un déficit de $250 millions continuera de planer sur la tête des "premiers jeux autofinancés de l'histoire des olympiades modernes".

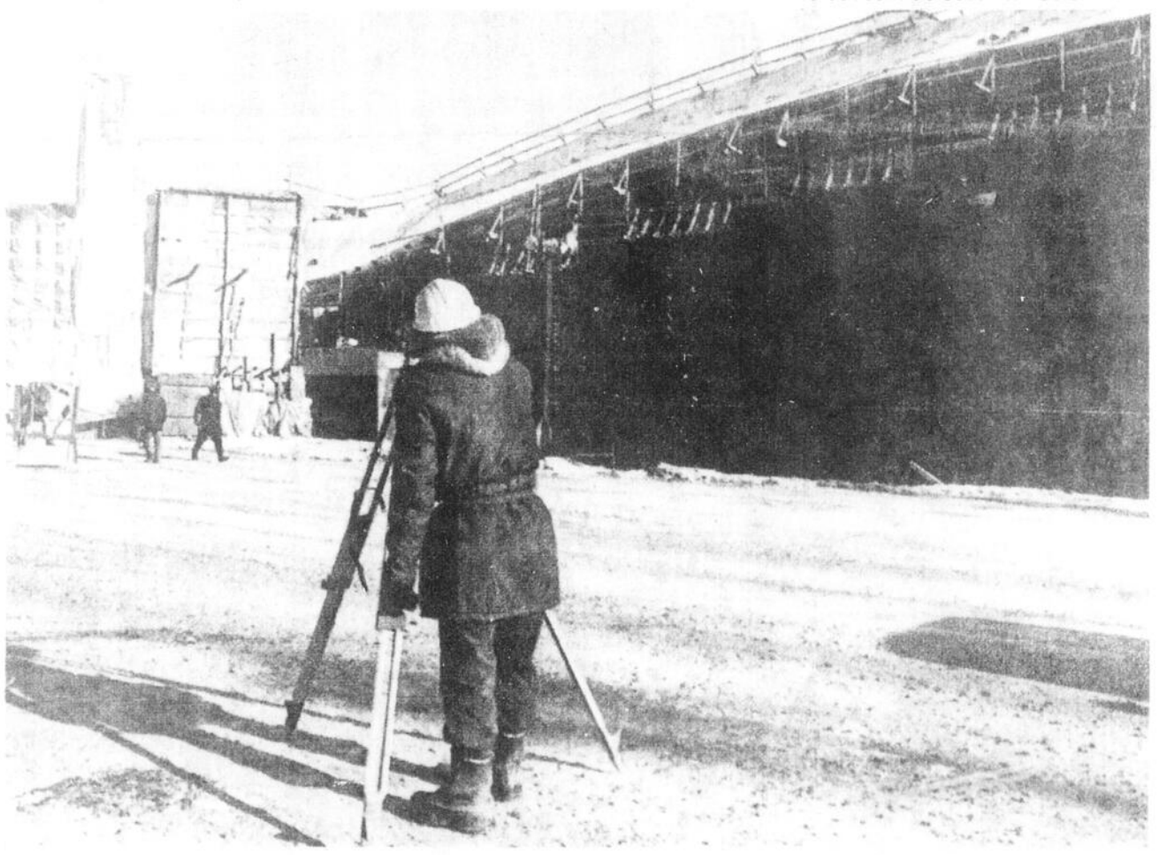

PEUT-ETRE BEAU — Les Jeux olympiques de Montréal ne sont pas encore réalité, même si le maire Jean Drapeau promet que le tout débutera comme prévu, le 17 juillet 1976. Si les installation ne sont pas complétées à temps, on peut dire au moins que les dimensions, elles, seront respectées.

Contre Kennedy et King

Johnson savait tout

WASHINGTON (Reuter) — L'ancien président Lyndon Johnson était secrètement informé des faits et gestes d'hommes politiques en vue, parmi les quels son propre attorney général Robert Kennedy et le dirigeant noir des droits civiques, Martin luther King, révèle dimanche le Washington Post.

L. Johnson

Un mémorandum de la Commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate précise que ces informations ont été fournies au président Johnson pendant la convention nationale qu'a tenue en 1964 le Parti démocrate.

Le mémorandum rassemble les témoignages donnés en 1973 par un ancien agent du F.B.I. (Federal Bureau of Investigation), Leo Clark, dit le journal.

L'opération avait au départ pour but d'obtenir des renseignements sur de possibles actes de violence ou perturbations de la campagne démocrate, ajoute-t-il.

Mais en fait, poursuit-il, la plupart des informations récoltées ont été transmises au président Johnson grâce à une ligne téléphonique spéciale installée pour éviter de passer par le standard de la Maison Blanche.

Les services de renseignements ont espionné les activités de M. Kennedy, se sont efforcés d'identifier les parlementaires rendant visite au pasteur Martin Luther King dans sa chambre d'hôtel et les personnes faisant campagne pour le leader des droits civiques. Ils ont aussi tenté de percer les plans des délégués à la convention et de déterminer à l'avance les candidats à la vice-présidence.

Le F.B.I. a déjà été accusé de conserver des dossiers sur les membres du Congrès. Cette accusation fera l'objet de l'enquête qu'une sous-commission de la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, qui sera constituée lundi, entreprendra.

Le Washington Post ajoute que le président Johnson était assuré d'être investi par la convention démocrate pour son premier mandat complet, mais craignait de se voir associer M. Kennedy comme vice-président.

Bourassa se dit "propre"

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec a nié en fin de semaine à Montréal que le personnel de son bureau ait commis des gestes répréhensibles en rapport avec certaines allégations selon lesquelles ils auraient exercer des pressions indues en vue d'amener la société de développement de la Baie James à embaucher des travailleurs membres de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Bourassa, qui était interviewé par un journaliste d'une station radiophonique anglophone de Montréal, a déclaré qu'il n'y a rien de mal à trouver des emplois à des personnes qui ont pris contact avec son bureau en vue de se trouver du travail à la Baie James.

"J'ai été élu il y a cinq ans sur la promesse de créer 100,000 emplois et on me blâme maintenant parce que quelques étudiants ou des travailleurs m'ont envoyé des lettres dans lesquelles ils me demandent des emplois."

Des témoignages rendus la semaine dernière devant la Commission Cliche donnaient à entendre qu'au moins 200 travailleurs se sont trouvé du travail à la Baie James, par l'intermédiaire de députés et ministres libéraux et par le bureau du premier ministre lui-même.

Parmi les députés ainsi cités devant la commission Cliché, figuraient les noms de MM. Ghislain Harvey, de Dubuc, Marcel Costiguy, de Rouville, Fernand Houde, de Limoilou et Benjamin Faucher, de Yamaska.

On dénonçait également deux attachés de cabinet des ministres Gérald Harvey et Jean Cournoyer, soit MM. Daniel Parent et Richard Miller.

EN BREF

Centre-ville
Les commerçants de la rue Racine, à Chicoutimi, se préparent à l'avénement d'une administration de grande ville.
En page 2

Chicoutimi
Un journaliste du QUOTIDIEN dévoile certains aspects du plan de travail proposé pour préparer la venue de la grande ville.
En page 3

Lac-Saint-Jean
Notre correspondant Guy Fournier présente un reportage sur la petite municipalité de Chambord.
En page 7

Théories monétaires
Le Ralliement des créditistes du Québec mettra sur pied, à travers la province, un programme d'action populaire sur les théories du major C.-H. Douglas.
En page 7

Documentaire
Le Gaz naturel est devenu une des denrées les plus courues et une des armes politiques les plus fortes, au Canada.
En page 10

Charlotte Whitton
L'ancien maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, jadis une légende dans sa vie politique, est décédée samedi, dans la capitale canadienne.
En page 16

Invraisemblable
Un député canadien déclare, à Washington, qu'il "est invraisemblable que les Etats-Unis appuient le président Thieu".
En page 17

SPORT

Curling
Lee Tobin revendique un troisième titre au championnat provincial féminin de curling.
En page 11

Hockey
Guy Lafleur enregistre quatre buts.
En page 11

Motoneige
Daniel Guay victime de sa trop grande témérité.
En page 12

Ski
Franz Klammer décroche une sixième victoire de suite.
En page 14

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	16
— Mots croisés	16
— Mots mystères	16
— Patron	19
— Sport	11 à 14
— Télévision	8

METEO

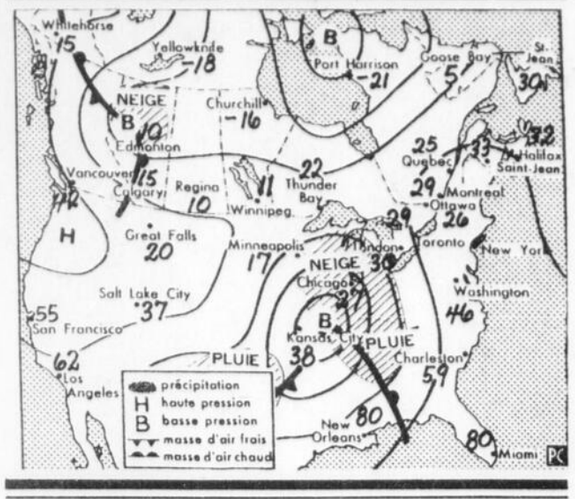

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour lundi, avec un aperçu pour mardi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Maximum près de zéro (-18). Aperçu pour mardi: passages nuageux.

Laurentides, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: ensoleillé avec des passages nuageux et quelques faibles chutes de neige locales. Maximum près de 5 (-15). Aperçu pour mardi: passages nuageux.

Haute-Mauricie, Chibougamau et Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec des passages nuageux et quelques faibles chutes de neige locales. Maximum près de zéro (-18). Aperçu pour mardi: peu de changement.

Rimouski et Gaspé: dégagement graduel avec quelques faibles chutes de neige locales. Maximum zéro (-18). Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau et Sept-Iles: généralement ensoleillé. Maximum près de zéro (-18). Aperçu pour mardi: généralement ensoleillé.

Outaouais et Montréal: généralement ensoleillé. Maximum 10 (-12). Aperçu pour mardi: passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	41	45
Victoria	41	48
Edmonton	9	37
Saskatoon	-9	24
Régina	-12	21
Winnipeg	-19	-4
Ottawa	23	35
Montréal	29	36
Québec	21	37
Saint-Jean, N.-B.	23	41
Moncton	17	40
Halifax	23	44
Chicago	29	29
Détroit	32	32
Miami	67	79
Los Angeles	51	86
San Francisco	40	55

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00h. 55 (7'5") et basse à 06h. 55 (0'5"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 25 (10'6") et basse à 19h. 55 (0'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h. 20 (16'1") et basse à 08h. 20 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 14h. 35 (19'9") et basse à 21h. 05 (0'1").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h. 25 (14'1") et basse à 09h. 25 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 14h. 40 (17'7") et basse à 22h. 15 (0'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe. (No 3213)

Les commerçants de la rue Racine se préparent aux conséquences des regroupements municipaux

QUOI FAIRE — Le conférencier invité à l'assemblé annuelle du Centre des affaires Racine, M. Raymond Auger, sans répondre à toutes les questions sur l'avenir du centre-ville de Chicoutimi, a tout de même donné les éléments d'analyse nécessaire pour que les commerçants déterminent ce que devrait être l'avenir du commerce du centre-ville de Chicoutimi.

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Si le Centre des affaires Racine (CAR) a permis aux commerçants de la rue Racine de réagir rapidement à l'arrivée d'un second centre commercial sur le boulevard Talbot, il n'en demeure pas que beaucoup d'efforts devront être déployés afin de conserver à la rue Racine son caractère de centre-ville.

Au cours de l'assemblée annuelle du CAR, plusieurs ont exprimé l'opinion que les membres doivent maintenant se préparer à réagir à l'éventualité d'une administration de grande ville, comme celle du Saguenay.

Plusieurs en effet constatent qu'il est temps que le conseil de Chicoutimi réagisse aux besoins de rénovation tel l'enfouissement des fils, l'élargissement des trottoirs un pavage décent de la rue Racine et bien sur le stationnement. On voudrait donc que les crédits nécessaires soient engagés dès maintenant afin d'éviter un noyautage dans les politiques d'une grande ville comme Saguenay.

Regroupé depuis déjà trois ans, les commerçants continuent de percevoir leur association comme une association d'information, qui veille à la promotion et la représentation des intérêts de membres. Dans ce sens, des appels à l'unité ont été remarqués.

L'exposé du conférencier invité, M. Raymond Auger de l'UQAC, a particulièrement été goûté par les commerçants présents.

En effet plusieurs ont souligné la justesse des propos de ce dernier sur l'avenir d'un centre-ville comme celui de Chicoutimi. M. Auger a particulièrement souligné l'importance que représente pour les commerçants l'idée qu'ils se font de l'avenir et le besoin pour eux de connaître toutes les fautes de l'environnement d'une entreprise pour que cette dernière puisse avoir une croissance en parallèle avec les besoins du milieu.

Cette troisième réunion annuelle marquait le départ d'un pionnier du CAR. M. Jean-Paul Lessard a en effet annoncé qu'il se retirait et ce n'est pas sans souligner son sens du dévouement et ses qualités de leader que les commerçants membres du centre des affaires Racine ont tenu à remercier M. Lessard.

Il laisse derrière lui un organisme vivant et vidé des dissentions qui avaient marqués les premières années d'une association des marchands du haut et du bas de la côte.

De son côté, son successeur, M. Eddy Lalancette, a tenu à souligner que les commerçants doivent donner davantage pour l'ensemble des activités de la rue Racine et rappele la nécessité d'être solidaire les uns des autres dans les activités du CAR.

Port-Alfred

Les télécommunications iraient à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Malgré une promesse faite par le député de Chicoutimi aux communes, il n'est pas certains que le bureau de télécommunication Canada demeure à Port-Alfred.

C'est M. Paul Langlois qui en a fait part au maire de Port-Alfred M. Gérard Turbide au cours d'un déjeuner de participants libéraux hier-matin.

Après une rencontre qu'a eu le député de Chicoutimi avec le ministre responsable des télécommunications, M. Gérard Pelletier, ce dernier a laisser entendre qu'il se pliait à une décision du département des Travaux publics voulant que Chicoutimi reçoive ce bureau de télécommunication.

Décès d'un ex-chef de police de Rivière-du-Moulin et de sa femme

Rivière-du-Moulin — Les citoyens de Rivière-du-Moulin ont été sidérés hier lorsqu'ils ont appris le décès de M. et Mme Charles-Eugène Pelletier, âgés respectivement de 62 et 60 ans, du 60 de la rue Hippolyte, à Rivière-du-Moulin.

M. Pelletier qui fut chef de police de Rivière-du-Moulin pendant 20 ans, et qui a travaillé depuis 30 ans à la protection de ses concitoyens, est décédé samedi soir, à la suite d'une courte maladie.

Au cours de la nuit de dimanche, son épouse, née Hilda Bouchard, montait d'urgence à l'hôpital de Chicoutimi où elle décédait quelques heures plus tard d'une crise cardiaque.

M. Pelletier était à l'emploi de la cité de Chicoutimi depuis que les forces policières avaient été intégrées.

Il fut un membre actif de l'Association des chefs de police et sa participation aux nombreux comités, tant sur le plan régional que provincial, démontrait sa grande confiance pour l'association.

Lors de l'intégration du corps policier de Chicoutimi, M. Pelletier s'occupait plus particulièrement de la sécurité publique de Rivière-du-Moulin.

Ils laissent dans le deuil huit enfants, six filles et deux garçons.

Les dépouilles mortelles sont exposées au salon funéraire Gravel & Fils de Rivière-du-Moulin.

Les funérailles auront lieu mardi après-midi à trois heures.

FAITS DIVERS

Un autre accident mortel dans le parc

par Guy Bergeron

Chicoutimi — La fin de semaine, pendant que plus de 10 pouces de neige tombaient sur la région, a été assombrie par deux pertes de vie.

Un accident de la route survenu samedi sur le boulevard Talbot, dans le Parc des Laurentides, a coûté la vie à M. Guy Duranceau, âgé de 33 ans, de la rue Dalquieu, à Québec, pendant que trois autres personnes subissaient des blessures dans l'accident, notamment Mme Renée Duranceau, qui conduisait le véhicule de même que MM. Jules et Raymond Tremblay, du 312, de la Moselle, Jonquière.

Il s'agit d'une collision frontale survenue au millage 31.

Le véhicule était conduit par Mme Duranceau tandis que M. Jules Tremblay, conduisait l'autre voiture.

A Chibougamau

M. Jacques Ayotte, âgé de 26 ans, du 199, 2ième Rue à Chibougamau, a connu une mort affreuse, samedi, à la Mine Chibec, au moment où il fut happé par un convoyeur.

Autres accidents

Par ailleurs, tous les corps policiers de la région ont eu à répondre à de nombreux accidents au cours de la fin de semaine, principalement à cause de la tempête de neige qui s'est abattue.

Incendie

Par ailleurs, la brigade des incendies à Alma, a rapidement maîtrisé samedi soir, un incendie qui s'est déclaré à la Pharmacie Desjardins situé sur la rue Sacré-Coeur à Alma.

Les dommages sont minimes.

L'EFFORT du secouriste permettra peut-être à cet accidenté de vivre... (Photo Réal Tremblay)

LAPOINTE ET ROY
AVOCATS
Bernard Lapointe L.L.L.
Claude Roy L.L.L.
123, Racine est, Chicoutimi 545-4154
St-Ambroise, Lundi soir 7 hres 672-4660

ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.
201 Lasalle Arvida 548-8275
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....TEL.

La grande ville de Chicoutimi

Derrière le plan de travail, l'ombre de Girard

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — Le plan de travail de la cité de Chicoutimi qui doit être l'élément catalyseur de l'élaboration d'une requête en fusion traduit la manière d'Henri Girard maire de Chicoutimi.

Abondamment illustré par des chiffres, graphiques et signatures des conseillers et du maire de Chicoutimi ainsi que celles des maires des autres composantes du Chicoutimi métropolitain, ce plan de travail, comme on le sait, se veut une première marche en vue de la création de la grande ville de Chicoutimi.

Précisons d'abord que ce plan de travail a été modifié mardi dernier par les quatre maires lors d'une rencontre.

Mais des modifications touchant le mode de représentation tant au moment de la préparation d'une requête conjointe que sur la composition du futur conseil de la grande ville ont été rejettés par le conseil municipal de Chicoutimi.

Le plan comprend donc une nomenclature de sous-comités présidés à une exception près, par des conseillers de Chicoutimi. Ces comités, de finances, de loisirs, de police et autres, ont pour mandat de formuler les composantes de la requête conjointe être dans les mains du ministère des Affaires municipales le 1er juillet prochain.

Un comité de coordination composé en majorité de fonctionnaire de Chicoutimi colligera les résultats des études, recommandations et structures de chaque service pour les quatres corporations regroupées en une seule ville.

Est-il besoin de souligner que le tout doit se faire dans la plus stricte confidentialité?

Les sous-comités, de même que le comité de coordination présidé par M. Benoît Simard, gérant actuel de la cité de Chicoutimi, pourront s'adjoindre, à l'occasion, les services de conseillers; par exemple: M. Roger Pominville ou son représentant, Me Pierre Bergeron et Me Giles Prévost.

Une fois que le comité de coordination aura terminé son travail de rédaction de la requête conjointe, chacun des conseils, et ce, toujours sous le sceau du huis clos, y apportera un dernière touche avant de la présenter au ministère des Affaires municipales.

Soulignons que les maires, selon l'intention du plan de travail, pourront intervenir au sein du comité de coordination.

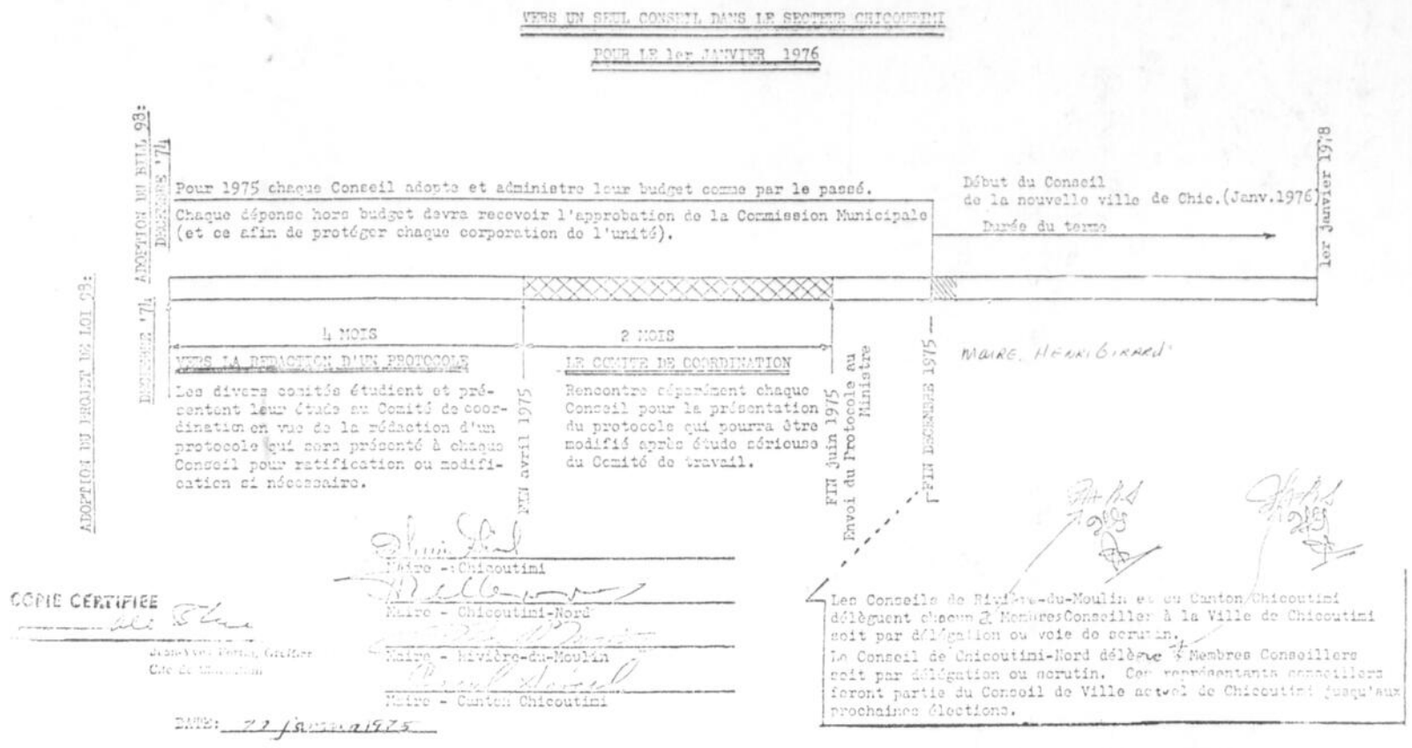

LA PENSEE DU MAIRE GIRARD — Ce calendrier proposé par Chicoutimi nous éclaire sur les intentions futures du maire Girard. A droite on peut remarquer que les conseils de Rivière-du-Moulin et du Canton Chicoutimi délègueraient chacun un représentant soit par délégation ou par voie de scrutin. Le conseil de Chicoutimi-Nord délèguerait trois représentants pendant que Chicoutimi demeure à six en plus du maire actuel et ce sans qu'il n'y ait d'élection à la grandeur du territoire. (Au centre). Chacun des conseils aura des rencontres avec le comité de coordination afin d'approuver un protocole d'entente comprenant les modalités de la requête conjointe. Est-il besoin de souligner que ce comité est formé en majorité de représentants de Chicoutimi soit sept sur douze.

Paul Langlois veut un parc national coûte que coûte

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — "Il va falloir que ceux qui sont en désaccord avec l'intention d'investir $20 millions pour l'aménagement d'un parc fédéral dans le Bas-Saguenay me passent sur le corps pour qu'on aménage pas ce territoire."

Le député de Chicoutimi aux Communes, M. Paul Langlois, en avait long à dire hier matin sur la promesse de son gouvernement d'aménager un parc fédéral couvrant une superficie de 350 milles carrés dans le secteur du Bas-Saguenay.

En présence du ministre responsable de Parcs-Canada, M. Judd Buchanan au cours d'un déjeûner réunissant une centaine de partisants libéraux, M. Langlois en avait long à dire sur les intentions de certains de ne pas reconnaître le bien fondé d'un parc fédéral dans le Bas-Saguenay.

Trouvant chez des fonctionnaires provinciaux une obstination à refuser un investissement de $20 millions pour des raisons d'intégrité du territoire, M. Langlois considère légitime que des gens de Montréal s'opposent à un tel investissement.

"Mais, dit-il, ici c'est une histoire de polichinelle. Comment peut-on refuser le geste unique que pose le gouvernement fédéral? C'est la première fois qu'un gouvernement investit autant d'argent à la fois dans la région et il y en a qui vont s'opposer à cela?"

Ceux qui sont contre, de poursuivre le bouillant député, devront se faire examiner les oreilles, les yeux ou d'autres choses."

Présent, le député provincial de Dubuc, M. Ghislain Harvey, loin d'épargner les fonctionnaires du Québec, a tenu de son côté à s'assurer que la priorité actuelle de Parcs-Canada était bien l'aménagement du

parc du Fjord du Saguenay.

Soulignant que les fonctionnaires pouvaient toujours jouer à la cachette, le député de Dubuc a précisé que la décision d'aménager un parc au Saguenay en sera une purement politique.

Préalablement, l'invité à cette rencontre partisane, M. Judd Buchanan, avait déclaré que l'intention de Parcs-Canada était bien d'aménager le Fjord du Saguenay et ce en regard de la politique générale du fédéral de regrouper dans son réseau de parc une autre "réalité canadienne". M. Buchanan devait préciser par la suite que la question de la propriété du terrain était nécessaire pour l'aménagement de ce parc et que le fédéral n'avait pas l'intention de céder là-dessus.

Au cours d'une brève allocution, le député de London Ouest aux Communes se disait satisfait de l'attitude du premier ministre Bourassa et du ministre Claude Simard, responsable de ce dossier pour le gouvernement québécois. On sait que le Québec vient de nommer des négociateurs sur ce dossier et aux dires de M. Buchanan, une entente devrait se faire d'ici deux mois sur les modalités devant permettre l'aménagement, à compter de juin 1976, du territoire visé par le fédéral.

Associant les modalités finales aux principes même d'une négociation, le sous-ministre aux Affaires Indiennes et du Grand-Nord, M. Pierre Franche, présent à la réunion d'hier matin, a tenu à souligner qu'aucun privilège ne saurait être conservé pour des associations de pêche ou autre. Il rappelait ainsi que la politique de Parc-Canada est très claire quant au sens d'une exploitation des richesses dans les territoires sous sa juridiction.

Les partisans libéraux ont démontré leur volonté de voir le fédéral s'occuper de l'aménagement du parc et aussi rejoignent-ils les déclarations de M. Langlois quant ce dernier doute que le Québec puisse garantir l'aménagement, aux mêmes conditions que le fédéral, d'un parc dans le Bas-Saguenay.

SOURIRE — Autant lors de sa rencontre avec les membres des Chevaliers de Colomb samedi soir qu'avec des partisans hier matin, le ministre Judd Buchanan a démontré qu'il avait beaucoup d'humour. Au second plan on peut reconnaître Mme Buchanan dont le français dit-on est très bon.

Réponse aux accusation de sabotage

"On y croit, au regroupement du grand Chicoutimi..."

CHICOUTIMI — "Le regroupement du Grand Chicoutimi nous y croyons; c'est pourquoi nous avons proposé aux autres conseils un plan de travail devant nous permettre à tous de rédiger une requête conjointe d'ici le 1er juillet, car nous devons faire vite."

Ces paroles sont de la bouche de deux conseillers de Chicoutimi, rencontré hier après-midi, mais qui ont tenu à ce que les propos ne soient pas reliés à leur personne, du moins pour le moment.

A la suite de la conférence de presse donnée par des représentants de chacun des autres conseils compris dans la fusion du grand Chicoutimi, des accusations de sabotages à l'esprit de la loi 98 ont été lancées à l'adresse de Chicoutimi et du député.

Les deux conseillers de Chicoutimi ne veulent pas répondre aux allégations et commentaires des autres composantes du Chicoutimi métropolitain. Mais ils déclarent sans ambache que le plan de travail du maire Girard est "La Solution" pour en arriver à la création et d'une grande ville de Chicoutimi et d'une ville de Saguenay comme le veut la loi 98.

Cependant, ces conseillers ne veulent pas expliquer le fait que dans le plan de travail, accepté unanimement par les représentants de Chicoutimi et rejetté de la même façon par les autres partenaires de Chicoutimi, contienne des modalités devant être incluses dans la requête en fusion.

En effet, le plan de travail de Chicoutimi, en plus de préciser les modalités à suivre en vue de présenter une requête conjointe comme le dit la loi 98, contient une proposition statuant sur la représentativité du conseil de la grande ville de Chicoutimi.

Interrogés, les conseillers de Chicoutimi répondent qu'il y a peut-être moyen de changer cela, mais il n'est pas encore temps. "Le climat ne s'y prête pas et de toute façon, il est peut-être vrai que nous avons mal présenté le plan de travail. Mais, l'unanimité est nécessaire pour que nous défendions adéquatement les intérêts de Chicoutimi.

Dans ce sens, il faudra attendre avant de partir en guerre contre telle ou telle attitude."

Préférant garder l'anonymat, un conseiller nous a même déclaré qu'à l'heure actuelle trop de gens, autant parmi le conseil de Chicoutimi que chez les fonctionnaires en plus de ne pas croire au regroupement dans le Haut-Saguenay, se refusent à croire possible le regroupement dans le grand Chicoutimi.

Cette crainte ou ce doute, rejoint ainsi le sentiment exprimé par les conseils de Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin et Canton Chicoutimi lors d'une conférence de presse vendredi dernier.

Un congrès des gardes paroissiales coïncidera avec le Festival du bleuet

LAC-BOUCHETTE — Les gardes paroissiales du diocèse tiendront leur ralliement annuel le 10 août prochain à Mistassini dans le cadre du festival du bleuet qui en est à son 15e anniversaire de fondation.

C'est ce qu'a révélé en fin de semaine à Lac-Bouchette M. Raymond Tremblay, alors qu'il s'adressait aux quelque 65 délégués des gardes du diocèse réunis en session d'étude.

Le commandant régional a déclaré que cette décision du conseil d'administration avait été prise à la suite de contacts effectués avec la garde de Mistassini et les autorités du festival du bleuet. "Nous savons, a-t-il dit que c'est réellement un défi à surmonter étant donné que cet événement se tiendra durant la période des vacances, mais nous sommes convaincus que les gardes sauront démontrer une fois de plus leur véritable force devant ces milliers de personnes qui assisteront à ce festival."

Le programme sera connu dans quelques semaines à la réunion de l'Etat-major qui se tiendra à Chicoutimi.

Les cours donnés au centre culturel de l'ermitage Saint-Antoine étaient sous la direction de M. Raymond Tremblay et de son assistant M. Alfred Hébert, de Jonquière, commandant-en-second. L'étude portait sur l'orientation du mouvement face au rôle que les gardes ont à jouer dans leur communauté paroissiale respective.

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Votre vie nous tient à coeur.
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE
BUREAU 549-5161
RESIDENCE 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Lisez
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
il vous informera sur tout

Les avocats Roland Fradette, c.r., Pierre Bergeron, c.r., Michael H. Cain, c.r., François Lamarre, Guy Wells, Marc Gagnon, Carl Lachance et Pierre Simard, de l'étude

FRADETTE, BERGERON, CAIN, LAMARRE ET WELLS

et

les avocats Gilles Prévost, Paul Casgrain, Martin Côté et Claude Gauthier, de l'étude

PREVOST, CASGRAIN, CÔTÉ ET GAUTHIER

ont le plaisir de vous faire part qu'ils exerceront dorénavant ensemble leur profession sous le nom de

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS

La nouvelle société aura ses bureaux au numéro 110 est, de la rue Racine, à Chicoutimi, suite 115.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'égoïsme, l'attitude la plus antisociale de notre époque

Certains des groupes sociaux qui composent notre belle société québécoise ont la tâche facile de s'apitoyer sur le sort des consommateurs "syndiqués" dont le pouvoir d'achat est menacé dangereusement par l'inflation. Ils font porter tout le tort sur nos gouvernants et sur les dirigeants d'entreprises, particulièrement sur les grandes compagnies multinationales.

Ils accusent d'égoïsme ces compagnies dont les profits sont automatiquement augmentés par l'inflation et souvent les accusent de collusion avec nos gouvernants pour protéger leurs privilèges. Or l'égoïsme est l'attitude la plus antisociale de nos temps modernes et constitue la source des nombreux problèmes sociaux des économies expansionnistes.

Il est par ailleurs un principe rigoureux qui assure l'équilibre entre les diverses forces qui font progresser toutes les sociétés, principe qui à la fois réglemente les rapports entre les groupes et attribue à chacun ce qui lui revient. Ce principe est celui de l'ordre et de la justice, éléments formels du bien de la collectivité qui concilie le bien-être et le progrès des individus en assurant des rapports harmonieux entre eux. Sans l'observance de ce principe, l'équilibre est rompu, le climat social se détériore, l'existence de la société est mise en danger et par voie de conséquences, les répercussions se feront sentir sur d'autres sociétés extérieures à la nôtre depuis que s'affirme toujours de plus en plus l'interdépendance des économies dans le monde.

Quand on analyse la situation générale qui est faite à tous les membres de la société par l'inflation, il ne faut donc pas oublier trop facilement tous ceux qui ne sont pas couverts par des conventions collectives et qui ne jouiront pas de ce fait d'une augmentation statutaire dans leurs revenus comme pour la plupart des syndiqués à un moment fixé en cours de contrat.

Il ne faut pas oublier non plus les masses innombrables du Tiers-monde qui mourront de faim et dont le chiffre est estimé en 1975 à plus de 10 millions.

Il ne faut pas oublier que l'inflation découle en bonne partie de la décision des Etats producteurs de matières premières d'exiger des peuples consommateurs et gaspilleurs un prix plus élevé pour leur mazout, pour leur bauxite, pour leur sucre, pour toutes sortes de produits, afin d'aider leurs propres populations trop longtemps méprisées à émerger des zones grises du sous-développement.

Exploités de façon honteuse par des pays industrialisés comme le nôtre, ces peuples ont voulu rétablir un équilibre en exigeant plus pour leurs richesses naturelles que les multinationales exploitaient pour notre seul confort.

Aussi, n'est-il pas surprenant que ce soit ceux qui ont le plus abusé des pays sous-développés qui soient les premiers frappés comme les Etats-Unis et, parmi les compagnies américaines, celles qui, comme GM, Ford ou autres, avaient fondé leur fortune sur le goût du luxe de leurs clients d'une part, et sur l'utilisation à bon marché d'autre part d'une source d'énergie dont étaient spoliés des peuples maintenus à dessein dans la pauvreté et l'ignorance par des civilisations plus évoluées auxquelles nous appartenons tous.

Comme on le voit, l'inflation dont les bien nantis se plaignent n'a pas que des effets néfastes. Elle contribue par ailleurs à grossir les revenus de nos gouvernements. Les grosses compagnies paient plus d'impôts ce qui permet à l'Etat d'indexer les allocations diverses aux personnes à revenus modiques, à ceux-là mêmes que certains de nos groupes bien structurés oublient d'apporter l'appui de leur force collective. Par souci de justice, nos gouvernements, retirant des impôts plus nombreux des bien nantis, peuvent exempter de l'impôt les masses laborieuses non syndiquées dont les revenus ne sont pas garantis ni augmentés autrement que par les décrets de la Commission du salaire minimum.

Pour répondre aux exigences souvent désordonnées des sociétés consommatrices comme la nôtre, pour que tous les ouvriers puissent, par exemple, se rendre individuellement à l'usine dans leur automobile, les grandes compagnies multinationales doivent s'assurer des réserves suffisantes, surtout celles engagées dans l'exploitation de ressources non renouvelables. Cela nécessite de dispendieux programmes de recherches qui n'échappent pas à l'inflation. Chacun de nous l'exige. L'appétit d'une société de consommation comme la nôtre est insatiable.

Il est bon que chacun de nous réfléchisse sur le degré d'égoïsme, attitude la plus asociale qui soit, dont il se rend coupable avant de jeter la pierre au pouvoir établi qui doit assurer l'ordre et la justice dans les temps difficiles que nous vivons.

Avant de briser les règles du jeu adoptées pour maintenir la paix sociale, avant de déclencher des grèves illégales avant la fin d'un contrat, avant d'accepter de ralentir sa production au travail, avant de briser l'ordre établi, il est bon de se remémorer que "l'ordre est la figure provisoire d'un certain état de justice et que la justice est promesse et gage d'un ordre meilleur. Ces deux éléments du Bien commun se soutiennent l'un l'autre, la justice en faisant accepter l'ordre, l'ordre en faisant désirer la justice".

Charles-Julien GAUVIN

PAROLE AUX LECTEURS

Pourquoi parler de "querelles de clocher"?

Un chroniqueur de la vie municipale fait ses commentaires: il ne manque pas de parler des querelles de clocher. Querelles de clocher? Curieuse d'expression! Cette image percutante associe le clocher et les querelles. Le clocher est le signe du rassemblement au nom de Dieu, de l'appel et de l'entraide en cas de détresse.

Les querelles et les chicanes sont des réalités malheureusement bien connues. Au-delà de l'image, comment les deux réalités se sont-elles jointes? On peut penser, conformément à l'usage actuel, que l'appartenance à un groupe de voisinage devient si forte que tout projet plus large suscite des oppositions et des querelles.

Mais l'image laisse supposer que la religion et l'Eglise ont leur part dans la naissance des querelles.

Délaissons maintenant l'image avec son contenu émotif, pour voir si de fait, dans la réalité, disons des dix dernières années, la religion ou l'Eglise a contribué dans le développement d'une appartenance étroite et susceptible à un milieu. Après avoir fait cet examen, nous verrons mieux ensuite quel peut être le rôle des chrétiens et de la communauté chrétienne durant ces années de regroupement municipal.

Regardons d'abord là où sont les clochers, dans les paroisses. Il faut bien avouer que le cas est extrêmement rare où une paroisse plus riche aide une paroisse pauvre. Mais il y a fort longtemps qu'il n'y a pas eu de procès (procédure pourtant possible selon la loi ecclésiatique) pour des divisions territoriales de paroisses. Les programmes de financement par prêts volontaires ont uni bien des paroissiens sans les opposer à d'autres. Tout se passe comme si la pauvreté avait été féconde.

Les prêtres se réunissent tous les mois — plusieurs plus souvent — dans un regroupement d'une dizaine de paroisses, qu'on appelle le vicariat forain: c'est un lieu d'entraide.

De 1961 à 1969, la Grande Mission a été l'amorce d'une pastorale d'ensemble et en même temps d'une certaine décentralisation. Notre évêque a divisé le diocèse en zones pastorales qui, chacune, entreprennent des projets adaptés à la situation de l'ensemble des paroisses et institutions de la zone. C'est une caisse commune constituée par un "per capita" venant des paroisses, qui sert à défrayer les dépenses des projets. C'est après bien des études que s'est achevée en 1965 la division du diocèse en six zones pastorales. Ainsi depuis ce temps-là, la zone de Lapointe est constituée du territoire exact de la nouvelle ville de Jonquière.

Avec l'aide de quelques autres facteurs importants, toutes les nouvelles relations et les concertations qui se sont établies par ces humbles structures ont grandement fait reculer ce qu'on pourrait appeler le complexe du propriétaire: une appartenance étroite et possessive. Est-ce que l'Eglise n'a pas été alors un signe et une annonce d'une mentalité nouvelle? Curieuse de question, penseront certains.

Je la crois juste et la réponse est affirmative, même si des gens affectent de ne pas regarder du côté de l'Eglise quand il est question de progrès. C'est d'ailleurs une vieille histoire, car je connais quelqu'un que les pouvoirs et l'opinion du temps ont tout fait pour mettre à l'ombre.

Si la religion ou l'Eglise n'est pour rien dans les querelles de clocher, est-ce qu'elles seront aussi étrangères aux combats et aux efforts pour l'aménagement de la cité? Sûrement pas.

Comment les chrétiens peuvent-ils se comporter s'ils veulent agir en chrétiens dans ces années de regroupement municipal? D'abord il faut se souvenir que l'Eglise laisse une grande liberté aux chrétiens devant les diverses options pour l'aménagement de la cité terrestre. Conscients de l'importance de l'élargissement du milieu de vie des contemporains, les chrétiens peuvent et doivent chercher les meilleures formules pour solutionner les problèmes communs engendrés par cet élargissement du style de vie, sans négliger l'importance d'un certain enracinement. Mais quand les les décisions sont prises, ils s'inspirent de l'esprit du christianisme pour faire réussir leur cité.

Cet esprit donne une vision du sens du progrès humain. La ville doit être un lieu d'épanouissement pour tout l'homme, sans privilégier une conception étroite de l'économique. L'homme ne vit pas seulement de pain! C'est tout le domaine de la qualité de la vie.

Mais aussi en même temps, la ville doit devenir un lieu d'épanouissement pour tous les hommes, avec un souci particulier pour les défavorisés. A cet égard, la situation actuelle des transports en commun est absolument scandaleuse, en enfermant les vieillards, les pauvres et les handicapés dans leur isolement, loin des équipements uniquement accessibles aux privilégiés.

Le chrétien est agent de paix et de clarification, mais en évitant de ne pas voir la complexité des problèmes ou de noyer les conflits. En s'informant et en s'engageant, il discerne à travers les arguments, ce qui relève de la passion, de l'intérêt particulier ou de la promotion des valeurs de partage et d'équité, avec un souci toujours plus grand des défavorisés.

Georges Tremblay, ptre,
679, Chabanel,
Chicoutimi.

Le coopératisme, un puissant outil économique

La coopération se doit tout d'abord d'être considérée comme une forme d'association populaire et comme une forme d'entreprise économique, basée sur un idéal de mise en commun, d'égalité et de participation. Parce que la coopération est essentiellement un projet collectif, ses membres ne doivent rechercher leur intérêt individuel qu'à travers l'intérêt de tous les membres.

Considérant qu'une coopérative se doit, comme toute entreprise, d'atteindre une certaine rentabilité, il est essentiel de rappeler que celle-ci ne doit pas cependant avoir pour objectif un profit maximum, mais qu'à celui-ci doit être subordonnée la satisfaction des besoins de chacun et de l'ensemble de ses membres. La coopérative demeure une association d'hommes, bien avant une association de capital. La S.N.Q. croit qu'un coopératisme respectant fondamentalement ses conditions demeure pour le Québec une avenue de première importance pour une plus efficace et plus juste libération économique et sociale.

La coopération doit contribuer, encore plus largement que par le passé, à la libération économique du Québec. Les plus grandes réussites économiques des Québécois ne se sont-elles pas manifestées à partir de cette formule? A ce compte, une responsabilité toute particulière incombe à chacune des parties suivantes: le leadership coopératif, le gouvernement québécois et les coopérateurs.

De l'esprit d'innovation et de l'esprit coopératif des dirigeants actuels peut dépendre l'avenir de cette formule économique chez nous. Il y a présentement une tendance, chez nombre d'entre eux, à vouloir faire primer l'idéal de rentabilité sur l'idéal de coopération. Il y a là une tendance qu'il faut renverser. La coopération doit se donner de nouvelles attitudes, peut-être un peu plus sociales et un peu moins strictement économiques.

Le gouvernement québécois peut, s'il le veut, contribuer largement à amener le mouvement coopératif à aller dans cette voie. Il peut, non seulement aider concrètement à la naissance et au développement d'un vaste secteur de la coopération au Québec, mais il peut aussi devenir pour celui-ci un élément moteur favorisant l'innovation et la participation.

En ce sens, un bon coup de barre reste à donner dans le secteur de l'éducation. Nos écoles, nos universités, ne préparent définitivement pas la jeunesse à exercer un leadership dynamique dans le monde de la coopération. Dès les premières années scolaires, l'étudiant devrait être initié aux valeurs communautaires de la mise en commun et du partage, et sensibilisé à la force économique et sociale qui peut découler du regroupement et de l'entraide.

La S.N.Q. croit qu'il faut multiplier les initiatives coopératives et veiller à ce que celles-ci soient un exemple de la vie démocratique et de solidarité pour l'ensemble du mouvement coopératif québécois. Les comptoirs alimentaires, les coopératives funéraires, les associations régionales d'information... doivent continuer de s'imposer et, dès maintenant, doit s'installer un leadership innovateur et critique envers la coopération.

A cet égard, les corps intermédiaires, les syndicats, les groupes populaires devront être présents, intervenir dans chacune des phases de mise en place de coopératives locales ou régionales. Leur solidarité pour un développement de la formule coopérative devrait se manifester concrètement.

La S.N.Q. s'engage, pour sa part, dans cette voie. Et si nous le faisons, c'est parce que nous croyons fermement:

- que la coopération constitue une alternative valable et réaliste, dans le contexte actuel, pour une libération économique du Québec;
- que l'esprit de prudence excessif de nombre de coopératives actuelles doit faire place à un nouvel esprit d'innovation, capable de risques nouveaux et calculés et aptes de définir avec d'autres, des projets sociaux d'envergure.

S.N.Q.,
Saguenay-Lac-St-Jean,
Ruth Paradis,
présidente,
512 est, boul. Auger,
Alma.

Le 22 janvier.

OPINION DES AUTRES

L'enquête sur la CIA

Le nouveau vice-président des Etats-Unis, M. Nelson Rockefeller, est engagé dans une affaire qui dépasse les attributions traditionnelles de son poste...

Le président Ford l'a chargé de diriger une commission présidentielle de huit membres, qui enquêtera sur des déclarations voulant que la CIA ait espionné des citoyens américains...

Le président a bien dit que cela le préoccupait, et en nommant le vice-président pour tirer l'affaire au clair il confirme ses déclarations publiques.

Une enquête complète s'impose assurément et si les faits allégués se révèlent véridiques on réclamera des mesures sévères pour prévenir toute activité illégale.

Pourquoi les Canadiens s'intéressaient-ils à cette enquête? A leurs yeux, Watergate n'était-elle pas une affaire purement américaine? Peut-être, mais il y a une chose très importante que les Canadiens partagent avec les Américains, c'est la liberté.

Jusqu'à ces derniers temps, bien des Canadiens prenaient les Etats-Unis comme modèles en matière de liberté politique et économique. Avec Watergate, les Américains ne sont plus les chefs de file pour la morale politique et la liberté.

Ce qui a été dit au sujet de la CIA assombrit l'image d'un peuple vivant en liberté: s'il est vrai que cette puissante agence d'espionnage a enquêté sur des Américains soupçonnés de dissidence, l'idéal de pluralisme politique devient alors une fumisterie. Ce qui devrait inquiéter les Canadiens imbus du même idéal.

Pendant des années on a relaté aux peuples démocratiques le drame de la répression en régime communiste: en Union soviétique, c'est le KGB qui déniche fort bien les dissidents pour que les autorités leur fassent le sort qu'ils méritent. Cela nous paraissait effroyable...

Si nous tolérons l'espionnage de nos concitoyens, notre existence n'est guère différente de celle de régimes que nous ne voudrions pas voir chez nous...

En démocratie, la vigilance s'impose à tous, non pas pour découvrir des dissidents dans nos rangs mais pour protéger ce qui constitue l'essence même de la démocratie: la liberté.

Tout vrai Canadien doit certes s'intéresser d'une façon plus que platonique à l'enquête sur la CIA.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

IDA, c'est informer les femmes

JONQUIERE — I.D.A.: c'est le nom d'un projet P.I.L. qui vise à aider la femme. Installées au sous-sol du bureau de poste d'Arvida, cinq femmes vont, pendant cinq mois, tâcher de répondre aux demandes qui leur seront faites, de promouvoir le rôle de la femme, procurer de la documentation, organiser des tables rondes, comme le laisse prévoir le sigle I.D.A. pour Information, Décision, Action.

Mmes Marthe Vaillancourt et Claire Frève, qui participent au projet, affirment que l'idée d'un tel centre leur est venue à la suite d'expériences dont elles ont été témoins: familles désunies, misère matérielle, maladies, souvent, dans ces cas, un peu d'information sur ses droits, ou quelqu'un qui l'aurait guidée vers des secours, auraient permis à une femme de se sortir de situations difficiles.

Le projet I.D.A. est donc pour ses initiatrices la réponse à un besoin.

La durée prévue d'un projet est de cinq mois. Cependant, le centre d'information ne disparaîtra pas au bout de cette période, il sera déménagé au Y.W.C.A. (maison d'hébergement pour jeunes filles) dont l'installation est prévue pour bientôt à Chicoutimi.

Hier marquait l'ouverture officielle des locaux de I.D.A. et en l'absence du député fédéral de Jonquière, c'est sa femme, Mme Colette Marceau, qui a adressé quelques mots aux personnes présentes. "Je suis très heureuse de vous parler, a-t-elle dit. D'habitude, on ne demande pas son avis à la femme du député, c'est toujours son mari qui parle, et elle, elle joue plutôt le rôle d'un pot de fleur"!

INAUGURATION DU PROJET I.D.A. — Ci-dessus, Mmes Marthe Vaillancourt, Colette Marceau et Claire Frève.

Le président du club des consommateurs de Mistassini coupe le ruban officiel

Coop de consommation à Mistassini

MISTASSINI — "Pour que la coopération devienne réelle, les membres doivent former une communauté humaine et se préoccuper de sa bonne marche et de son évolution".

C'est ce qu'à déclaré, samedi soir, M. Roland Lambert, de Sainte-Jeanne d'Arc, lors de l'inauguration officielle du Club coopératif de consommation de Mistassini.

Devant de nombreux invités, le président a rappelé que ce club qui comptait déjà 55 membres avait comme but de grouper les consommateurs intéressés à protéger et à favoriser leurs intérêts économiques. Il a fait observer que c'est en se rencontrant et en se partageant entre les membres des connaissances précieuses que l'on entretiendra l'idée du Club coopératif. "Nous sortirons, a-t-il ajouté, de l'atmosphère froide des super-marchés où le but premier est de tenter le client et non de découvrir le besoin du membre".

M. Michel Brassard

M. Michel Brassard à l'emploi de la Compagnie des jeunes Canadiens a aidé à mettre sur pied ce club coopératif de consommation situé près de l'hôtel de ville de Mistassini.

Il a confié au Quotidien qu'à la suite de l'obtention de la charte, le 29 juin dernier, le conseil d'administration a mis sur pied différents comités pour assurer le succès de l'entreprise. C'est ainsi que l'on y compte les comités d'approvisionnement, d'inventaire, de bénévolat et d'éducation. M. Brassard a fait remarquer que l'on a pas voulu que le magasin soit équipé par un petit groupe seulement. "Nous voulons, a-t-il dit, que l'équipement soit acheté par les membres au fur et à mesure des besoins".

Il a ajouté que le club serait bientôt en mesure d'avoir des fruits et légumes, viandes congelées et d'autres services qui s'ajouteront. Présentement, tout marche sur une base de bénévolat et chaque membre s'engage dans son contrat à donner au moins 3 heures par mois.

"Nous ne sommes pas contre le principe d'engager une personne à temps plein, a mentionné M. Brassard, mais nous voulons que les membres apprennent à participer afin que plus tard on ne fasse pas reposer toutes les responsabilités sur la personne engagée".

Le club fait uniquement affaire avec ses membres. Selon M. Brassard, ce n'est pas le nombre que l'on envisage mais la qualité. "Après avoir enlevé les dépenses administratives, nous pouvons affirmer que chaque membre peut sauver entre 10% et 12% sur son épicerie".

À DIPLÔME ÉGAL, SALAIRE ÉGAL.

POURQUOI PAS?

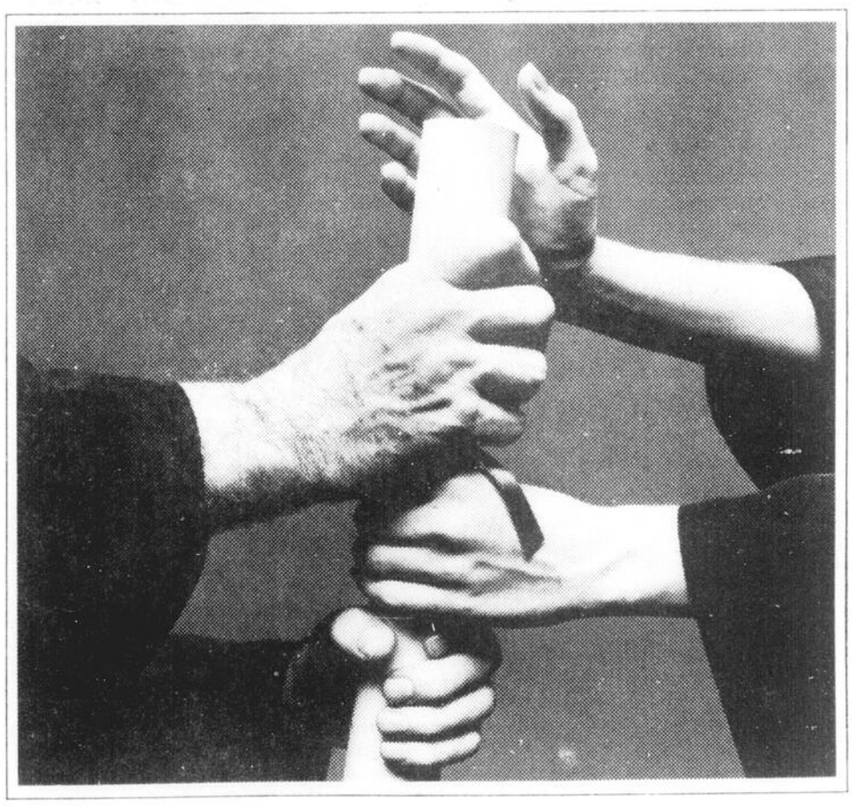

Un jeune homme de 24 ans qui détient un diplôme universitaire, gagne en moyenne 19 p. 100 de plus qu'une jeune femme du même âge possédant les mêmes qualifications. Il en va de même pour le garçon diplômé de l'école secondaire et la fille bénéficiant du même niveau de scolarité. Ce dernier gagnera en moyenne 34.2 p. 100 de plus que celle-ci. C'est dire le cas que l'on fait de l'égalité des sexes!

Cette même inégalité se perpétue à tous les échelons de notre société. Les femmes elles-mêmes se font trop souvent les instigatrices d'un tel état de fait en ne profitant pas toujours au maximum de l'opportunité qui nous est donnée, au Canada, de bénéficier des mêmes privilèges que les hommes.

Vous voulez des exemples? En 1973, un commis-comptable gagnait, en moyenne, $100 par semaine; la femme qui occupait le même emploi touchait $88; dans les hôpitaux, bastion de la femme, l'homme percevait $610 par mois et la femme $589; dans l'enseignement, au cours secondaire, l'instituteur touchait $835 par mois et l'institutrice $505.* En dépit des augmentations de salaires survenues entre-temps, l'écart des traitements est demeuré sensiblement le même.

Il ne faut pas se le cacher: toutes les portes nous sont ouvertes, toutes les disciplines nous sont offertes. Mais à quel prix? Nos filles ont besoin d'être éveillées, informées, orientées et tenues au courant des possibilités et des droits qui sont les nôtres.

Il nous incombe de sensibiliser les autorités et de faire pression auprès des organismes qui auraient une fâcheuse tendance à oublier ou à feindre d'ignorer nos droits, tant dans certains syndicats ou universités que dans certaines entreprises gouvernementales ou privées. Il reste beaucoup de préjugés à surmonter dans notre société. C'est pourquoi il faut commencer, cette année, à modifier notre façon de penser pour être en mesure d'enseigner à nos enfants, qui représentent la prochaine génération d'éducateurs et d'employeurs, à penser différemment.

Il ne faut plus jamais qu'on entende: "Pour une femme, elle est très bien payée!..."

Si vous désirez plus de renseignements sur l'Année internationale de la Femme et sur le statut de la femme au Canada, écrivez-nous ou remplissez le coupon ci-après et postez-le.

Si vous voulez recevoir un macaron "POURQUOI PAS?" ou un jeu d'affiches, indiquez-le dans la case appropriée.

**Ces données sont extraites de "Faits et données 1973", publié par le Bureau de la main-d'œuvre féminine.*

"POURQUOI PAS?", OTTAWA, ONT., K1A 0A3

☐ Je désirerais plus de renseignements sur l'Année internationale de la Femme et sur le statut de la femme au Canada

☐ Veuillez m'envoyer le macaron "POURQUOI PAS?"

☐ Veuillez m'envoyer un jeu d'affiches (offert à partir de mars)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

POURQUOI PAS?

Le ministre chargé de la situation de la femme

Année internationale de la Femme 1975 AIF

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

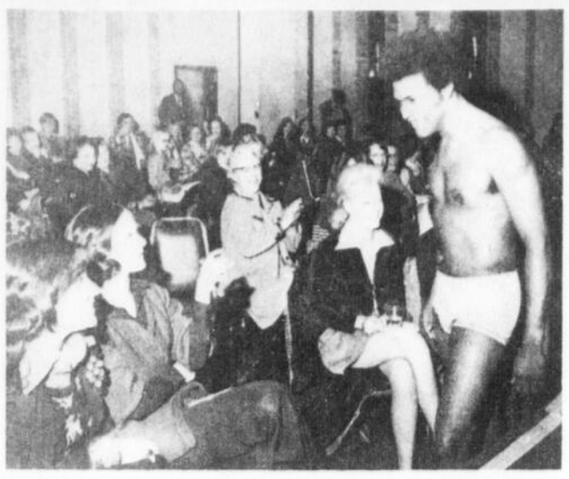

SOUS-VETEMENTS MASCULINS

Applaudissements, sifflets et tapements de pied ont salué la présentation la semaine dernière à Minéapolis d'une collection de sous-vêtements masculins par quatre modèles devant une salle presque remplie de femmes. C'était le moyen qu'avaient trouvé les Républicaines du Minnesota pour recueillir des fonds pour leur parti. "A poil... A poil..." ont crié les plus excitées des spectatrices, tandis que les rares hommes dans l'assistance souriaient avec gêne. Mais les mannequins Jeff, Harry, Bob et Robine, ne les ont pas écoutées.

AU SERVICE DE L'EGLISE

En 1950, un jeune homme de St-Honoré, militait dans les rangs de la Jeunesse agricole catholique (JAC) dans laquelle il était engagé au plan diocésain. Vingt-cinq ans plus tard, Emilien Bédard est encore dans l'Action catholique. Il est secrétaire général de l'Action catholique depuis près de 20 ans. Il est même le permanent qui compte le plus d'années dans ce secteur de la pastorale du pays.

CONTRAT DE $368,000

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, annonce que son ministère a accordé un contrat de $367,871.98 à la firme Coland Construction Inc., de Drummondville, pour l'exécution de travaux de voirie dans le comté Chicoutimi. M. Mailloux fait savoir que ce contrat a été octroyé pour l'élargissement du pont au-dessus de la Rivière-Chicoutimi, sur la route No 170 (16-A), située dans la municipalité du canton Chicoutimi.

QUE CETTE MOQUETTE EST SALE!

L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle que si votre moquette a tendance à se salir très vite après un nettoyage, les raisons peuvent en être multiples. Il se peut que des ingrédients collants dans la composition des produits de nettoyage aient adhéré aux fibres et retiennent la poussière. Peut-être avez-vous employé trop de produit de nettoyage et qu'il reste dans la moquette. N'oubliez pas qu'une atmosphère trop sèche peut provoquer une accumulation d'électricité statique qui attire la poussière. Le siège national de l'ACC est situé à Ottawa.

SIXIEME MARI

Zsa Zsa Gabor a convolé une sixième fois à Las Vegas. L'actrice hongroise qui aura 52 ans en février, vient de mettre le grappin sur un millionnaire, cette fois, et il s'agit de Jack Ryan, l'inventeur de la poupée Barbie. Fait à noter, c'est aussi l'inventeur des missiles intercontinentaux Hawk. Pour s'excuser, l'actrice a déclaré à la suite de son mariage qu'elle avait en fait été mariée deux fois seulement. Quatre de ses précédents maris ne représentaient pour elle que l'image de son père...

HISTOIRE DE SYNDICAT

Le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) nous raconte l'histoire suivante: Au début des négociations, l'entreprise offre une augmentation de $0.35 l'heure pour la première année du contrat et $0.20 pour la deuxième année. Le syndicat lui, demande $1.00 dont $0.60 pour la première année. Après quelques séances de négociations, le syndicat a réduit sa demande, l'entreprise a augmenté son offre de sorte que l'on en est à une différence de $0.10 pour la première année et de $0.05 pour la deuxième, ce qui signifie environ $200 pour la première année et $300 pour la deuxième, soit $500 au total et quelques autres considérations. Là-dessus, les employés se mettent en grève, grève qui dure dix semaines et pendant laquelle ils perdent $150 par semaine pour les deux premières semaines et $100 pour les huit autres (tenant compte de $50 d'indemnité versée par le syndicat). Faites vos calculs. Résultat: perte sèche de $800 à $900 par employé. Ils ont servi une leçon au patron, conclut le CDE.

LE GROS ENTREPRENEUR

Dans la dernière livraison du magazine Fortune, on peut lire un intéressant reportage sur l'entrepreneur américain Bechtel, qui dirige des chantiers d'une valeur de $40,000,000,000 (milliards) dans le monde entier. Bechtel, qui a son siège social à San Francisco, emploie actuellement 25,000 personnes, dont 10,000 ingénieurs, et ceux-ci participent à la réalisation de 119 projets reliés à la production d'énergie dans de nombreux pays. On sait que le gouvernement du Québec a été critiqué, parce qu'il a opté pour Bechtel pour prendre charge des travaux à la Baie James. Fondée en 1898 par Warren-A. Bechtel, un fermier, la compagnie, qui est demeurée familiale, est aujourd'hui dirigée par son petit-fils, Stephen-D. Bechtel Jr., âgé de 49 ans.

UNE AUTRE MACHINE

Les petites machines calculatrices électroniques font présentement fureur sur le marché régional et sous peu, chaque famille aura la sienne. "Mes enfants ne peuvent plus s'en passer", déclare un papa encore tout ébloui par les performances accomplies par ces petits cerveaux, dont certains exécutent instantanément les calculs les plus compliqués, y compris les problèmes de trigonométrie. Ainsi, les spécialistes américains de la mise en marché ont encore trouvé le moyen de faire dépenser les consommateurs. Reste à savoir quels seront les prochains machins qui soulèveront à nouveau l'enthousiasme des gens...

AU DIABLE LA SECURITE

Ceux qui réalisent des travaux en bordure de la route 170 présentement sont parfaitement inexpérimentés ou veulent provoquer des accidents graves. En effet, les lourds fardiers et les grues mécaniques effectuent les manoeuvres les plus dangereuses sur cette voie achanlandée, sans se soucier le moindrement de ce qui peut survenir aux automobilistes.

Il n'y a pas suffisamment de signaux pour annoncer ces chantiers, et il n'y a pas de personnes attitrées pour assurer l'écoulement du trafic en toute sécurité. Oui, vraiment, dans la région, on est encore des novices dans le domaine de la voirie et de la construction des routes et certains vont même jusqu'à penser que ce sont les députés eux-mêmes qui jouent le rôle de contremaîtres...

OCTROI

Un octroi de $10,180 vient d'être transmis à la bibliothèque municipale d'Alma, nous annonce le député du Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote. Nous citons le communiqué: "Le député du Lac-Saint-Jean a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires culturelles indique l'importance que le gouvernement du Premier Ministre Bourassa attache à cette institution fondamentale pour toute la collectivité qu'est une bonne bibliothèque. M. Pilote a rappelé en effet, qu'une bibliothèque est l'un des agents les plus efficaces du développement culturel communautaire". Voilà.

ECONOMIE DANGEREUSE

C'est à croire que le conflit patronal-ouvrier dure encore dans le quartier Arvida de la ville de Jonquière, car les rues sont dans un état déplorable. Les artères des secteurs résidentiels sont glacées et la chaussée des boulevards est toujours mal dégagée.

Plusieurs contribuables se demandent si Arvida avait fait ses provisions de calcium et de sable avant le début de l'hiver. Pour suppléer à l'entretien insuffisant, des citoyens du quartier Arvida songent à épandre eux-même des produits antidérapants, quitte à faire parvenir ensuite la facture à la ville de Jonquière!

ROIS DE LA FINANCE

Dans son édition de janvier, Fortune publie une série assez bien garnie des principaux rois de l'industrie et de la finance aux Etats-Unis. Il est notamment question du célèbre Henry Ford (1863-1947), l'homme qui a permis aux gagne-petits d'accéder à l'automobile. En 1908, le modèle T de Ford, qui s'est vendu à 15,000,000 d'exemplaires, coûtait $850. Mais l'industriel est parvenu à faire baisser ce prix de détail à $260, au cours des années suivantes. Comme industriel, Henry Ford fut responsable d'une véritable révolution lorsqu'il augmenta à $5 par jour, en 1914, le salaire de ses employés. En 1921, Ford détenait 55 pour cent du marché de l'automobile aux E.-U. L'avènement de General Motors fit cependant décliner la puissance de Ford.

RENDEZ-VOUS

JONQUIERE

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu du quartier Kénogami aura lieu mardi, à 6 heures 15 p.m., au motel Richelieu, route 170.

CARNAVAL DE JONQUIERE — Le coordonnateur, M. Martial Laprise, invite les présidents et présidentes de l'organisme de la grande ville de Jonquière ainsi que la presse parlée et écrite à une conférence, au centre commémoratif Price du quartier Kénogami, à 5 heures p.m., mardi le 28 janvier.

COMITE FEMININ DE L'ACCUEIL DOMREMY — Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi, en haut du Terminus 500, à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

CLINIQUES — 28 janvier 1975

Albanel — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle publique à 15 heures.

Bagotville — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école Vanier de 2 à 3 heures.

Chicoutimi — Clinique de radiographies pulmonaires à l'unité sanitaire de 9 heures à 11 heures 30 et de 1 heure 30 à 4 heures.

Sacré-Coeur — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au centre paroissial de 2 à 3 heures.

N.B. Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9 heures 30 à 11 heures 30 a.m.

N.B. Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local 316.

Girardville — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la salle publique à 14 heures.

Il ne faudrait pas généraliser dans le cas des rallies Tiers-Monde

Par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Les rallies Tiers-Monde ne mourront pas dans les régionales Louis-Hémon et Lac-Saint-Jean."

Telle est la déclaration officielle que faisaient conjointement hier, à un journaliste du Quotidien, l'abbé Pamphile Larouche, président régional des quatre rallies Tiers-Monde Louis-Hémon ainsi que le Père Roger Leroy, président de la Fédération des rallies Tiers-Monde et président du rally Tiers-Monde de la régionale Lac-Saint-Jean.

Suite à la situation ambiguë créée par ce qui se passe actuellement autour de l'organisation de Chicoutimi et des environs, et dont le Quotidien a fait état ces jours derniers, l'abbé Larouche et le Père Leroy ont tenu à faire le premier commentaire: "Tout en nous gardant bien de porter un jugement hâtif sur ce qui survient présentement à Chicoutimi, il faut cependant être réaliste. L'opinion publique tend parfois à généraliser les situations et à dire peut-être dans les présentes circonstances: "Tiens, c'est ça les rallies Tiers-Monde". Il nous apparaît donc opportun et nécessaire de bien clarifier la situation, et cela, au nom de nos centaines d'organisateurs et des nombreux comités impliqués."

"Chaque organisation a son autonomie complète et entière et ceux des régionales Louis-Hémon et Lac-Saint-Jean n'ont absolument aucun lien et aucune incidence quelconque avec ceux du Saguenay et tous les autres qui peuvent se tenir au Québec," ont enchaîné les deux responsables régionaux. Ils faisaient observer en outre qu'il n'y a aucune raison de laisser tomber les rallies Tiers-Monde dans les comté de Roberval et du Lac-Saint-Jean et ils spécifiaient: "Il y a toujours eu un contrôle très sevère des opérations Tiers-Monde, dont toutes les facettes possibles sont ouvertes au grand public. Nos situations financières sont nettes et claires et à chaque année, depuis mai 1970, plus de 300 rapports complets et très détaillés ont été envoyés aux média d'information et personnes-clé de nos régions respectives, avec un tableau précis des recettes et des dépenses ainsi que des projets Tiers-Monde précis, bien identifiés et localisés, dont le cautionnement est concrètement prouvé par les pièces bancaires ad hoc."

L'abbé Larouche a indiqué de plus que la direction des rallies Tiers-Monde Louis-Hémon a délivré, depuis les débuts, des reçus officiels pour impôts sur le revenu et doit produire à chaque année, un rapport officiel et complet aux instances gouvernementales concernées.

Après avoir mentionné que les quatre rallies Tiers-Monde de Louis-Hémon et celui du Lac-Saint-Jean sont patronnés par le Service d'éducation chrétienne des deux régionales, les deux présidents régionaux ont annoncé que malgré la conjoncture présente du rally du Saguenay qui rejaillit, qu'on le veuille ou non, sur l'ensemble des organisations québécoises, il y aura un autre rally Tiers-Monde à la régionale Lac-Saint-Jean, samedi le 10 mai prochain et il y aura encore quatre grands événements Tiers-Monde absolument inédits dans le comté de Roberval, dimanche le 27 avril prochain.

Connais-tu la nouvelle?

C'est M. Réjean Lapointe, technicien en administration pour Gagnon, Bergeron & Pelletier, Tremblay, bureau de comptables, qui a procédé au tirage "CONNAIS-TU LA NOUVELLE". Il est accompagné sur la photo par M. Yvon Rhainds, directeur de la publicité.

Le gagnant de la télévision portative est:

M. LUC TREMBLAY,
DU 930, MARTEL, ALMA.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Bonne chance

Le RC à travers le Québec

Programme d'éducation populaire sur les théories monétaires du major C.-H. Douglas.

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — Le Ralliement créditiste du Québec s'apprête à lancer à la grandeur de la province un vaste programme d'éducation populaire sur les théories monétaires du major C. H. Douglas.

Au cours d'une réunion de deux jours, en fin de semaine, à Québec, l'exécutif provincial du parti, dont M. Laurent Legault est le président, a dévoilé cette série de dix cours enregistrées sur cassettes aux 40 responsables créditistes des 20 régions du Québec.

Ces cours, qui se veulent l'abc des théories créditistes, ont été expliqués à ces responsables qui doivent, dès dimanche prochain, en commencer la diffusion dans chacune de leurs régions respectives.

Cette série de cours doit être donnée à un groupe maximum d'une dizaine de personnes et ils doivent durer individuellement environ deux heures.

Chaque cassette contient un enregistrement de 20 minutes. Après l'audition, qui se fait en deux périodes de 10 minutes, les personnes qui suivent les cours reçoivent une copie écrite de ce qu'ils ont écouté et c'est alors que la période d'explication et de discussion commence.

Lorsque cette série de cours est complétée, les personnes qui les ont suivis sont invitées à les présenter à titre d'animateurs à un autre groupe de leurs amis ou parents.

Cette formule pyramidale permettra d'atteindre un très grand nombre de personnes dans tous les coins de la province, estime le président Legault, qui parcourt le Québec depuis 1940 afin de faire avancer la cause créditiste.

Préparation

La préparation de ces cours a duré exactement un an. Elle a été faite par M. Laurent Legault, en collaboration avec le chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camille Samson, et l'un de ses proches collaborateurs, M. Noël Gravel.

Cette première série de 10 cours, qui sera suivie de deux autres tranches, pour un total de 30 entre autres choses, touche les sujets suivants: la philosophie générale de base du créditisme, le socialisme d'Etat, le libéralisme économique, le système financier dans ses structures, le système constitutionnel, l'entreprise privée et publique, etc.

Comme l'a écrit le major Douglas lui-même, les cours visent à faire comprendre clairement à la population les trois idées maîtresses de cette doctrine:

"Le crédit social, c'est le système monétaire scientifique adapté au siècle de l'automation, créatrice d'abondance et de loisirs.

"Le crédit social, c'est la capacité que possèdent les individus formés en société de produire des biens et services pour leur propre satisfaction...

"Le crédit social, c'est la philosophie qui guide l'individu, vivant dans toute forme de société et d'association, afin qu'il atteigne son plein épanouissement dans la liberté et la sécurité..."

Chambord, l'un des villages les plus progressifs du Lac-Saint-Jean

par Guy Fournier

CHAMBORD — Avec une zone industrielle qui inclue la toute nouvelle usine de transformation des produits laitiers, (Association coopérative laitière) avec une population qui a sensiblement augmenté au cours de l'année 1974, avec un syndicat coopératif qui fera cette année (1974-75) un chiffre d'affaires de $600,000 soit cent mille dollars de plus que l'exercice se terminant le 28 février 1974, Chambord, malgré certaines lacunes, demeure l'un des villages les plus progressifs de cette suite d'agglomérations qui centurent le Lac-Saint-Jean.

Et le maire de cette même municipalité, M. Rosaire Simard, entrevoit l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

"Chambord possède son club sportif bien structuré. Nous avons doté les citoyens de l'ancienne paroisse d'un réseau d'égoût au cours de 1974, notre taux de taxation est l'un des plus bas du comté, ($0.50 du cent dollars d'évaluation scientifique). Plus de cent travailleurs masculins et féminins trouvent de l'emploi à Roberval. Nous avons aussi la plus importante cour de triage de chemin de fer de la région. Chambord a son propre service d'incendie. On a maintenant uen Chambre de commerce bien structurée. Nous sommes aussi partie intégrée du Commissariat industriel de Roberval. Nous avons très peu de chômage. Alors, que demander de plus par les temps qui courent!"

Ainsi s'exprime le premier citoyen de cette municipalité riveraine du Lac-Saint-Jean, qui ne manque pas d'ajouter que Chambord a, dans ses limites, plus de six cents maisons d'été, ce qui fait autant de payeurs de taxe de plus pour cette corporation, et qu'en plus, elle est depuis toujours le véritable royaume de la ouananiche. Donc, commerce particulièrement florissant l'été, souligne malicieusement le maire, ajoutant en même temps qu'il entend bien respecter une promesse faite lors de sa dernière campagne électorale, à savoir: "nous allons tenter de donner de meilleurs services à nos villégiateurs au cours de la prochaine saison, car ces gens sont aussi un très bon support pour notre économie."

Tout n'est pas parfait

Mais avec le premier magistrat de Chambord, tout n'est pas encore parfait. A ce sujet il voit suffisamment loin pour mettre le doigt sur ces quelques lacunes existantes.

"Il va falloir que nous construisions un réseau d'acqueduc pour nos gens. Nous allons faire exécuter des sondages dès le printemps afin de savoir à quoi nous en tenir sur les sources d'approvisionnement possibles en eau potable. On nous dit que notre eau est plus ou moins bonne, et on a voulu à un certain moment que nous ayons recours à Roberval pour régler ce problème. J'ai toujours été défavorable à ça et je continue de l'être. Ca coûte toujours plus cher de remonter l'eau.

Aussi nous allons tenter par tous les moyens possibles et raisonnables, (financièrement s'entend) de résoudre ce problème sur place. Quant à notre hôtel de ville, nous devrons le réaménager complètement; d'ailleurs nous avons été chanceux d'avoir cette bâtisse pour un dollar. Elle abrite actuellement tous les services de la corporation, sauf la caserne de pompier qui elle, est en face. Lorsque nous effectuerons les transformations (de $150,000 à $200,000) la caserne s'installera définitivement dans l'édifice municipal rénové. Et il y a d'autres petits problèmes, mais c'est la routine et nous sommes en très bonne posture financière."

Et ce regroupement

"Le regroupement va nous permettre de nous donner de meilleurs services. De plus il nous permet aussi un meilleur pouvoir d'achat et de financement.

Avec une dette de $70,000 seulement, notre administration est saine et nous permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme", termine le maire Simard.

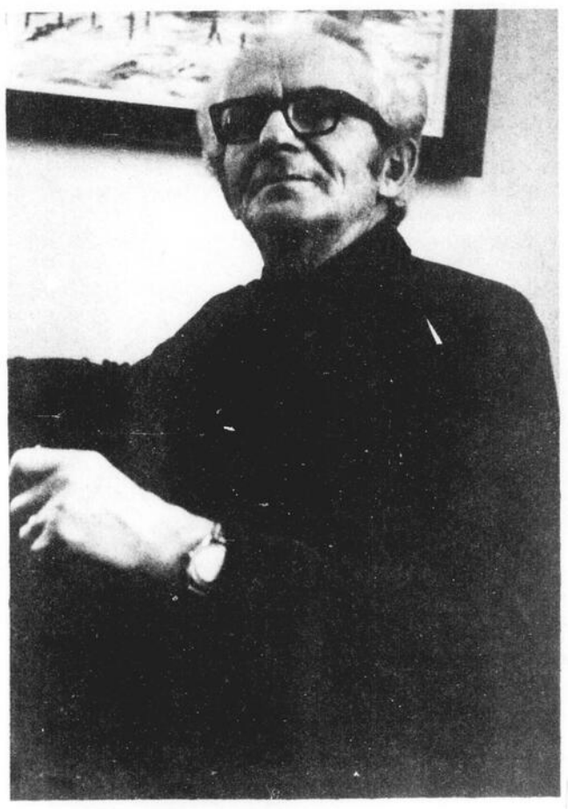

Le maire Rosaire Simard

Au fait, Chambord possède aussi une petite industrie de portes et chassis qui pourrait connaître un certain essor durant l'année en cours.

Et pour revenir à sa situation géographique, Chambord n'est pas une jonction que pour le chemin de fer, car c'est aussi à cet endroit que les lourds fardiers quittant la région pour faire route vers Montréal ou la Mauricie, empruntent le "chemin de La Tuque".

Non, Chambord n'a pas son propre service de police. "Nous avons déjà essayé, ça mentionne le maire Simard, mais nous avons constaté que nous dépensions de l'argent pour rien. En cas de besoin réel, il y a toujours la Sûreté du Québec.

Pour nous c'est suffisant et j'espère que dans ce sens ça ne changera pas de sitôt", ajoute encore cet homme sage et pondéré comme sa municipalité pourrait-on dire aussi!

L'Association coopérative laitière

A Asbestos

Palissade autour de sept pâtés de maison

ASBESTOS (PC) — Des travaux ont été entrepris samedi dernier en vue d'élever une palissade autour de sept pâtés de maison, à Asbestos, site menacé d'un glissement dans un gouffre de quelque 950 pieds de profondeur.

Les employés de la Canadian Johns-Manville ont entrepris ces travaux après qu'on eut terminé l'évacuation de quelque 77 familles.

La Canadian Johns-Manville, propriétaire de la mine où se trouve le gouffre, a proposé de se porter acquéreur de toutes les maisons menacés d'y glisser.

Des porte-parole policiers ont rapporté que des glissements mineurs sont survenus depuis le glissement de trois maisons, jeudi dernier.

Acquitté à Sept-Iles

SEPT-ILES (PC) — Le procès de Gilles Bourgeois, accusé du meurtre de Diane Tardif, le 23 août 1973 à Sept-Iles, s'est clôturé par un verdict d'acquittement.

C'est la décision qui a été rendue dimanche midi par le jury qui délibérait depuis samedi matin. Celui-ci était composé de quatre femmes et de huit hommes et le procès s'est déroulé au palais de justice de Sept-Iles, depuis le 13 janvier dernier, sous l'autorité du juge Gilles St-Hilaire.

Originaire de Longueuil, Diane Tardif était âgée de 15 ans et demeurait chez sa grand-mère à Sept-Iles. Gilles Bourgeois a 34 ans et est électricien dans la même municipalité.

L'adolescente a été trouvée morte, le 24 août 1973, à 10 milles à l'est de Sept-Iles. Elle avait été étranglée et assommée.

Trains paralysés de nouveau, à Montréal

MONTREAL (PC) — Quatre des cinq trains des Chemins de fer Nationaux du Canada qui devaient quitter Montréal dimanche pour Toronto ne l'ont pas fait. Un porte-parole de la compagnie dit que c'est à cause de débrayage des mécaniciens de locomotive des CN dans six provinces.

Le seul des cinq trains qui ait quitté Montréal est le Bonaventure. Un porte-parole des CN déclare que ce train devrait revenir à Montréal.

Les trains des CN fonctionnent en direction d'Ottawa, de l'Est ainsi qu'à l'intérieur du Québec.

Les mécaniciens de locomotive des CN au Québec ne participent pas à l'arrêt de travail.

Il n'y a pas de licenciements d'employés des CN au Québec, mais, à cause de la grève, la chose se produit dans l'Ouest.

Les CN ont intenté une action en dommages vendredi contre la Communauté des ingénieurs de locomotive et contre ceux de ces ingénieurs qui font grève.

Les grévistes protestent contre une convention de travail que leur syndicat a conclue le 1er décembre avec les CN.

Ils veulent que leur soit versée tout de suite une augmentation de salaire qu'aux termes de la convention ils sont censés recevoir le 1er mai prochain. Ils notent à ce propos que d'autres employés ferroviaires ont reçu une hausse de 15 p.c. le 1er janvier.

"Moi, ça va très bien."

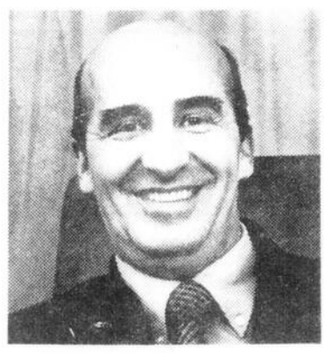

"Mon plan enregistré d'épargne-retraite, c'est un des bons coups que j'ai fait dans ma vie. Présentement, je paie moins d'impôt et plus tard, j'aurai un revenu. Avec Investors, j'ai fait un bon placement."

André Dorais, Beauharnois.

André Dorais est directeur financier d'une commission scolaire à Beauharnois. Il est client d'Investors pour 5 bonnes raisons.

Raison no 1: Il y a des centaines de façons d'établir un plan enregistré d'épargne-retraite. Un représentant d'Investors établira avec vous celui qui vous convient le mieux. Il vous apporte, chez vous, son expérience et sa compétence, et vous conseille objectivement.

Raison no 2: Investors sait comment les nouvelles dispositions du budget gouvernemental annoncé en novembre 1974 peuvent affecter votre impôt personnel. Elles peuvent avoir un effet sensible sur vos économies d'impôt dans l'immédiat et sur l'importance de votre revenu à la retraite.

Raison no 3: Investors offre des placements sûrs et souples. Avec plus de 300,000 clients, elles est la plus grande compagnie canadienne en son genre. Elle offre à ses clients toute une gamme d'options: Contrats de placements garantis, Fonds hypothécaire et Fonds mutuel à actions ordinaires, chacun pouvant servir de base à un plan enregistré d'épargne-retraite ou être combiné avec d'autres pour former un programme financier complet.

Raison no 4: Investors propose des modes de contribution faciles et simplifie les relevés. Il existe essentiellement deux façons de contribuer à un plan enregistré d'épargne-retraite: un seul versement annuel total ou des versements mensuels. Vous recevez *un* formulaire au moment de faire votre rapport d'impôt; c'est un relevé clair de votre contribution annuelle déductible de l'impôt.

Raison no 5: Investors peut vous fournir tous les services de planification financière que l'on retrouve habituellement dans les banques, maisons de courtage, de fiducie et d'assurance. Elle peut vous aider à établir un programme financier complet.

Prenez le temps qu'il faut pour faire un placement comme il faut.

Téléphonez au représentant d'Investors dès aujourd'hui afin de découvrir tout ce que peut vous apporter un plan enregistré d'épargne-retraite Investors.

C'est ce qu'a fait André Dorais.

Investors
LES SERVICES INVESTORS LIMITÉE

Agir à temps pour l'avenir.

M. L. LAROCHELLE
GERANT REGIONAL, 1301, Chemin Ste-Foy,
Québec, P.Q. Tél.: 681-4666.

ARTS ET SPECTACLES

Un Italien gagne son pari

PARIS (Reuter) — Un peintre italien, Giuseppe Margutti, a réussi à avoir un tableau accroché parmi les chefs-d'oeuvre des impressionnistes à l'Orangerie du Jeu de Paume et a en même temps empoché un million de lires.

Il a révélé samedi comment il avait gagné un pari et réussi cet exploit: avoir de son vivant une de ses toiles accrochées au Louvre, pendant vingt-quatre heures.

En passant il y a deux jours dans une des salles du premier étage, le conservateur remarqua l'étrange tableau: un piano sur fond de couleurs vives, intitulé "L'inspiration" et signé G. Margutti.

Le conservateur refuse maintenant de lui rendre sa toile parce qu'il a révélé la supercherie à la presse. "Ils n'ont sûrement pas le sens de l'humour, mais de toutes façons, j'ai gagné mon pari," explique samedi à France-Soir le peintre italien qui a exposé en juin dernier à Milan à la "Gallerie d'Arte Accademia".

Un ami lui ayant parié un million de lires qu'il n'aurait pas un de ses tableaux au Louvre, Margutti se rendit à Paris et accompagné d'un complice introduisit subrepticement son tableau mercredi, où il l'accrocha en-dessous d'un paysage de Monet. Il resta ainsi exposé jeudi mais vendredi il avait été retiré.

Le conservateur, une femme, était furieuse, raconte Margutti. Quand j'ai été la voir, j'ai été obligé de lui rappeler qu'il y avait d'autres Italiens au Louvre, comme Léonard de Vinci. Elle m'a alors demandé pourquoi je ne l'avais pas accroché à côté de la Joconde. Je lui ai répondu que l'éclairage n'y était pas très bon, a expliqué, pince-sans-rire, le peintre.

GRANDE PREMIERE — Les acteurs Claude Blanchard et Donald Lautrec, ce dernier en compagnie de sa femme, ont assisté, jeudi, à Montréal, à la première mondiale du film Gina, dans lequel ils jouent des rôles importants. (Téléphoto - PC)

Polémique engagée autour du musée "Pablo Picasso"

BORDEAUX (AFP) — Une polémique s'est ouverte en France entre les héritiers du peintre Pablo Picasso et le secrétaire d'Etat aux Affaires culturelles, M. Michel Guy, qui avait annoncé le 21 janvier, dans une émission radiodiffusée la création d'un Musée "Pablo Picasso" à Paris.

M. Michel Guy, qui avait rencontré le 12 janvier Mme Jacqueline Picasso, avait affirmé à cette occasion que les héritiers avaient accepté sa solution: "Installer à Paris un grand musée Picasso".

L'avocat de Mme Jacqueline Picasso, Me Roland Dumas, a remis samedi à la presse un communiqué indiquant qu'au cours de l'entretien entre le ministre français et Mme Picasso, celle-ci tout en accordant son appui sans réserve au projet s'était abstenue de faire la moindre promesse quant aux donations futures, considérant qu'elle n'en avait pas le pouvoir tant que la succession de Pablo Picasso ne serait pas réglée."

Me Roland Dumas indique d'autre part qu'il a été chargé par Mme Picasso de faire part aux autres héritiers du peintre de la démarche ministérielle et qu'il avait eu "l'impression que la plupart d'entre eux avaient été informés de ce projet."

Selon le projet ministériel, plus de 300 oeuvres du peintre seront regroupées dans un hôtel particulier appartenant à la ville de Paris.

GAGNANTS DE LA BOULE D'OR — Raquel Welch et Robert Towne sont photographiés après avoir reçu le trophée "La Boule D'Or", durant la cérémonie de remise des trophées, samedi soir. Raquel Welch a été désignée la meilleure actrice de la comédie musicale dans son rôle "Three Musketeers". Robert Towne a eu le même honneur dans le film "Chinatown". Ce film a d'ailleurs reçu le premier prix pour la meilleure présentation dramatique. (Télephoto - AP)

FILMS À LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e) pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

HEROS SANS RETOUR (5)

Lundi, minuit. All. 1963. Drame de guerre de F. Wisbar avec Stewart Granger, Carlos Casaravilla et Dorian Gray. En Algérie des légionnaires capturent un chef de rebelles. Psychologie simpliste. Mise en scène assez vigoureuse. Interprétation honnête. Brutalités.

LA BELLE GARCE ET LE TRUAND (6)

Mardi, 14h. 30. Fr. 1971. Film d'aventures de J. Herman avec Claudia Cardinale, Stanley Baker et Henri Charrière.

Un vieux truand organise, avec l'aide de trois acolytes et une chanteuse, un vol de diamant dans un village isolé du Venezuela. Scénario abracadabrant. Clichés éculés. Mise en scène débraillée. Images banales. Interprétation décevante. Cruautés sadiques.

CHICOUTIMI — CJPM

LA POURSUITE IMPITOYABLE (3)

Lundi, 23h. E.-U. 1965. Drame social de A. Penn avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford. Le shérif d'une petite ville du Texas tente de sauver du lynchage un évadé de prison. Scénario touffu mais riche d'intérêt. Mise en scène adroite. Interprétation de premier ordre. Souci de justice. Brutalités.

LES SURSAUTS DE L'AMOUR (4)

Mardi, 09h. E.-U. 1954. Comédie de moeurs de M. Robson avec Judy Holliday, Jack Lemmon et Jack Carson. Deux époux se séparent mais ne tardent pas à reprendre l'existence en commun. Comédie alerte. Caricature assez aiguë. Interprétation aisée. Mariage et divorce présentés de façon désinvolte.

TELEVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

LUNDI 27 JANVIER
CKRS-TV

8.45 Prince Saphir (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Du soleil à cinq cents (C)
10.30 Depart libre (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma "Le passé d'une mère"
16.00 Bobino (C)
16.30 Les Egrégores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Arsène Lupin (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Le travail à la chaine (C)
21.31 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma "Héros sans retour"

MARDI, 28 JANVIER 1975
CKRS-TV

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Hypolyte et ses amis (C)
10.30 Départ libre (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma Chez-Vous (C) "La belle garce et le truand"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Prince Noir (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Nanny (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 Brigade spéciale (C)
21.00 Rue des Pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sports et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma (C) "L'homme du Bengal"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

LUNDI 27 JANVIER
CJPM-TV

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
11.00 Cirque à son meilleur (C)
11.30 Dessin animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Les Bananas split (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 A la Canadienne (C)
20.30 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.30 Univers de Yoland Guérard (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
237, RUE COLBERT
JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

MARDI, 28 JANVIER 1975
CJPM-TV

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
11.00 Le cirque à son meilleur (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond-Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
13.45 Santé à l'horizon (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Robin-Fusée (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 Hawaii 5-0 (C)
20.30 Symphorien (C)
21.00 Le cheval de fer (C)
22.00 L'aventurier (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée

RADIO-CANADA FM STEREO

LUNDI 27 JANVIER

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Les archetypes du théâtre
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Book-clus
20.30 Sur toutes les scènes du monde
22.00 Petits ensembles
22.30 Récital d'orgue
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

HORAIRE

MARDI, 28 JANVIER 1975
CBJ-FM

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Portraits
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 L'art aujourd'hui
20.30 Concert intime
21.00 Documents
22.00 Petits ensembles
22.30 L'atelier des inédits
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

CINÉMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Jo le fou" - "Carnage".

Canadien
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Emmanuelle" "Donnez-nous notre amour quotidien".

CHICOUTIMI

Cartier
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Continental circus" - "Karate du tonnerre".

Impérial
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les chevauchées amoureuses de Zorro" - "Les pulpeuses".

Capitol
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Mon nom est Shangai Joe" - "Société anonyme anti-crime".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Mon nom est personne" - "Les dieux de la guerre".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Les aventures d'une jeune veuve" - "7 minutes pour mourir".

Cinéma 2
"Carottes mécaniques" - "La pension du libre amour".

Cinéma 3
"La montagne sacrée" - "Bof".

JONQUIERE

Centre
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Le despote cruel" - "Fureur de vaincre".

Elysée
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les chevauchées amoureuses de Zorro" - "Les pulpeuses".

Bellevue
Jusqu'au 30 janvier incl. "Mon nom est Shangai Joe" - "Société anonyme anti-crime".

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 30 janvier incl.: "Les beaux dimanches" - "La revanche des coolies".

FESTIVAL

MARLON BRANDO
11 HEURES P.M.

LUNDI 27 JANVIER
POURSUITE IMPITOYABLE
Drame social avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford O.

MARDI 28 JANVIER
HOMME DE LA SIERRA
Western avec Marlon Brando, John Saxon et Janette Comer.

MERCREDI 29 JANVIER
LES SEDUCTEURS
Comédie avec Marlon Brando, David Niven et Shirley Jones.

JEUDI 30 JANVIER
HOMME A LA PEAU DE SERPENT
Drame avec Marlon Brando, Anna Magnani et Joanne Woodward.

VENDREDI 31 JANVIER
VENGEANCE AUX DEUX VISAGES
Western avec Marlon Brando, Karl Malden, Katy Jurado et Pina Pellicer.

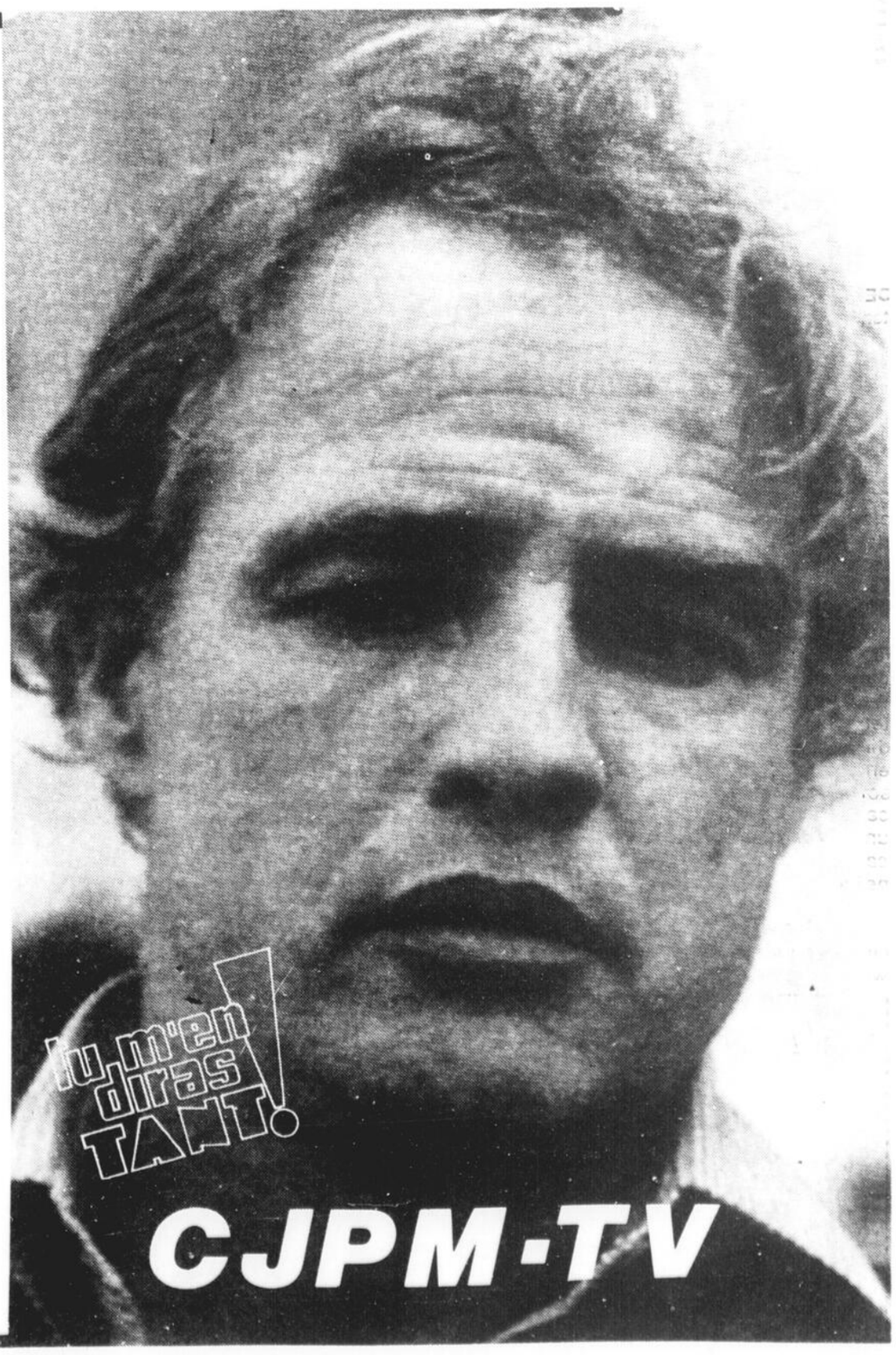

Subventions spéciales réclamées

Assurer immédiatement la présence permanente de responsables aux langues

QUEBEC (PC) — Le ministère de l'Education du Québec doit accorder immédiatement des subventions spéciales aux commissions scolaires pour leur permettre d'assurer la présence permanente de responsables aux langues tel que prévu par le plan Cloutier.

C'est là l'une des résolutions adoptées en fin de semaine par l'Association québécoise des professeurs de français, section de Québec, au cours d'un colloque de deux jours réunissant à Ste-Foy, dans la banlieue de la capitale provinciale, une centaine de participants.

L'efficacité de ces ateliers de langues prévus dans le plan du ministre de l'Education, tient également au versement d'une somme supplémentaire aux commissions scolaires, équivalant à dix pour cent du coût d'implantation de ces ateliers. Cet argent permettrait d'assurer l'acquisition du matériel nécessaire pour la première année de fonctionnement du projet.

Les participants au colloque de l'AQPF ont également adopté une troisième résolution ayant trait à ces ateliers.

Ils demandent que le ministère de l'Education prévoie un personnel de secrétariat en vue de libérer le plus possible les enseignants et le responsable d'ateliers de langues des tâches cléricales.

Toujours reliée au plan de développement des langues, tel que prévue par le ministre Cloutier, une autre recommandation de l'AQPF demande que les professeurs de l'élémentaire et du secondaire soient libérés d'enseignement pour pouvoir suivre les cours de recyclage rattachés au plan Cloutier. Il s'agirait d'une libération de cours une journée par semaine ce qui permettrait la création d'un statut de suppléant régulier, c'est-à-dire, un professeur remplaçant expérimenté et non une suppléance assumée par un étudiant de Cegep ou de maîtrise qui ne connaîtrait pas les programmes-cadre.

DERAPAGE — Plusieurs automobiles, en raison de la chaussée glissante et de l'accumulation de la neige, ont dérapé, pour prendre le fossé, en fin de semaine, non seulement dans la région mais aussi dans tout l'Est du Québec.

DES VEINARDS — Des milliers de personnes ont été pris pour pelleter en fin de semaine, alors que quelque 10 pouces de neige nous sont tombés sur la tête. Les plus veinards, munis d'une souffleuse à neige, ont eu la vie un peu plus facile.

Record mondial

87 heures consécutives sur les ondes de CKCV

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — Deux journalistes québécois ont établi hier un record mondial en demeurant 87 heures consécutives sur les ondes du poste de radio CKCV, événement marquant le lancement de la nouvelle programmation de cette station, qui vient de se joindre au réseau Télémédia.

Les deux nouveaux détenteurs du record mondial sont MM. Michel Saint-Louis et Gilles Paquet, qui avaient commencé leur "folle équipée" mercredi soir à minuit pour la terminer à 15 h. dimanche.

Le microthon s'est déroulé dans le hall d'un hôtel de la vieille capitale et des centaines de personnes se sont rendues encourager les journalistes au cours de ce radiothon.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, quelques minutes avant que le record fut établi, a téléphoné à Michel Saint-Louis pour le féliciter de cet "exploit extraordinaire", en disant, à la blague, qu'après cette performance ces deux journalistes de la presse radiophonique seraient "maintenant dignes de siéger au conseil des ministres".

D'ailleurs, le premier ministre a invité les deux journalistes à aller le rencontrer cette semaine à son bureau du Parlement.

Saint-Louis a demandé à M. Bourassa s'il devait auparavant prendre un rendez-vous avec son attaché de presse, M. Charles Denis, qui n'est pas trop populaire auprès des journalistes.

Le premier ministre, étant au courant de ce fait, a affirmé que ce n'était pas nécessaire et que les portes de son bureau seraient grandes ouvertes pour les accueillir à n'importe lequel moment.

Pendant ces 87 heures où ils n'avaient pas le droit de faire turner des disques, mais seulement de faire des entrevues, MM. Saint-Louis et Paquet ont été constamment suivis par un médecin et une équipe de spécialistes de la faculté de médecine de l'Université Laval.

Le record mondial précédent était de 86 heures.

HEUREUX — Deux personnalités de la radio de Québec, Gilles Paquet, à gauche et Michel Saint-Louis, à droite, ont établi un record que l'on croit mondial, quand ils ont été en onde durant 87 heures sans interruption. Les deux annonceurs, en onde à CKCV-Québec, ont fait part qu'ils venaient de battre le record établi par des annonceurs de radio de l'Amérique du Sud, établi le 23 décembre 1974. Le précédent record était de 86 heures. (Photo-PC)

35 morts accidentelles au pays

Le week-end a été assombri par 35 morts accidentelles dont 33 dans des accidents de la route.

Un relevé réalisé par la Presse Canadienne pour la période qui commençait à 18h vendredi —heures locales— et se terminait dans la nuit de dimanche à lundi, révèle en outre qu'une personne a péri dans un incendie et une autre dans un accident mettant en cause une souffleuse à neige.

Les 33 victimes d'accidents de la route de ce week-end, avec 30 autres signalées entre lundi et vendredi, portent à 214 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis le début de l'année.

L'Ontario vient en tête du bilan tragique avec 15 morts accidentelles: 14 sur ses routes et une survenue lorsqu'un homme eut le bras happé par une souffleuse à neige.

Le Québec, de son côté, déplore dix morts accidentelles, toutes sur ses routes.

La route a fait, d'autre part, trois victimes dans l'Ile-du-Prince-Edouard, deux à Terre-Neuve, deux en Nouvelle-Ecosse, une en Saskatchewan et une en Alberta.

Le Manitoba signale une mort accidentelle dans un incendie.

Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique n'ont aucune mort accidentelle à signaler.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtres ou suicides connus.

Vous cherchez un emploi?
VOYEZ
CARRIERES ET PROFESSIONS
Tous les jours dans:
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

EXPOSITION DE PEINTURE
AU CEGEP D'ALMA
NOUVEAU PAVILLON
BOULEVARD AUGER, ALMA
LES 26 ET 27 JANVIER
DE 13:00 HRES A 22:30 HRES
ARTISTES PRESENTES:
Adam Sherriff Scott (RCA)
René Richard - Guy Bruneau
Jeanne d'Arc Le Clerc (paysage du Québec)
UNE PRESENTATION DE LA GALERIE
MICHEL DE KERBOUR
HOTEL HILTON PLACE QUEBEC
2255 Boul. Laurier,
Sillery, Québec

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
AVEC DOMINIQUE MICHEL
2e FILM
7 MINUTES POUR MOURIR
POUR TOUS
2e FILM
SEMAINE:
Veuve: 6.15 - 9.20 — Mourir: 7.55
FIN DE SEMAINE:
Veuve: 12.20 - 3.25 - 6.30 - 9.35 — Mourir: 2.00 - 5.05 - 8.10
CINEMA 1
Un film pour les chauds lapins
18 ANS Adultes
Carottes Mécaniques
CINEMA 2
La PENSION DU LIBRE AMOUR
SEMAINE: Carottes: 6.30 - 9.30 — Pension: 8.00
FIN DE SEMAINE:
Carottes: 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.30 —
Pension: 2.00 - 5.00 - 8.00
2e semaine
LA MONTAGNE SACREE
L'IMMORTALITE EXISTE-T-ELLE?
"BOF"
ANATOMIE D'UN LIVREUR
SEMAINE:
Montagne: 8.50 — Bof: 7.00
FIN DE SEMAINE:
Montagne: 1.00 - 4.55 8.50
Bof: 3.05 - 7.00
CINEMA 3

MON NOM EST SHANGAI JOE
UN KARATE-WESTERN
avec CHEN LEE
Societe Anonyme ANTI-CRIMES
BELLEVUE ET CAPITOL
Mon nom est Shangai Joe: 7.00 — 10.00 p.m.
Société anonyme anti crime: 8.25 p.m.
CAPITOL
CHICOUTIMI 77 est RUE RACINE
BELLEVUE
JONQUIERE RUE ST-HUB. et CENT.
18 ANS Adultes
2ième FILM A L'IMPERIAL "BANANES MECANIQUES"
Il était une fois le plus grand des AMANTS
Les Chevauchées Amoureuses de ZORRO
2ième FILM A L'ELYSEE "LES PULPEUSES"
IMPERIAL
CHICOUTIMI 120 ouest RUE PRICE
ELYSEE
Chevauchée amoureuse de Zorro: 7.00 - 10.00 p.m.
Bananes mécaniques: 8.40 p.m.
IMPERIAL pulpeuses: 7.00 - 10.00 p.m.
Chevauchée 8.25 p.m.
KENOGAMI 8 RUE STE-FAMILLE
VOYEZ... le poing de la furie... les cinq doigts d'acier!
LE DESPOTE CRUEL avec BRUCE LEE
FUREUR DE VAINCRE
CENTRE
La fureur de vaincre: 7.00 - 9.45 p.m.
2e film: 8.30 p.m.
CENTRE
JONQUIERE 534 ST-DOMINIQUE
CONTINENTAL CIRCUS
AU MEME PROGRAMME
KARATE DU TONNERRE
CARTIER
Karaté du tonnerre: 7.00 - 10.10 p.m.
Continental Circus: 8.30 p.m.
CARTIER
CHICOUTIMI 291 est RUE RACINE
SERGIO LEONE
MON NOM EST PERSONNE
HENRY FONDA - TERENCE HILL
PLUS LES DIEUX DE LA GUERRE
POUR TOUS
SAGUENAY
Une seule représentation ce soir à 7.15 p.m.
Les dieux de la guerre: 7.15 p.m.
Mon nom est personne: 9.00 p.m.
SAGUENAY
BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN

DOCUMENTAIRE

Le gaz naturel est devenu une des denrées les plus courues et une des armes politiques les plus fortes, au Canada

CALGARY (PC) — Le gaz naturel, qui autrefois "valait à peine plus que l'air", comme le dit M. J. K. Jamieson, président d'origine canadienne de la société Exxon, est devenu une des denrées les plus courues et une des armes politiques les plus fortes au Canada.

Il y a à peine deux ans, le prix payé à la source aux producteurs albertains n'était que de 14 cents les mille pieds cubes.

Aujourd'hui, les sources près de l'industrie disent que le prix moyen en 1975 sera de 90 cents. Déjà le gouvernement de la Colombie-Britannique, par le truchement de la B. C. Petroleum Corp. (BCPC), vend le gaz naturel $1, après l'avoir payé aux producteurs environ 33 cents.

Ottawa a haussé le prix du gaz exporté aux Etats-Unis de 60 cents à $1, à partir du 1er janvier.

En dépit de cette situation, les sources près de l'industrie soutiennent que le gaz naturel a encore du chemin à parcourir avant d'avoir atteint sa "véritable valeur".

La Canadian Petroleum Association (CPA) déclare que la vraie valeur du gaz naturel, comme denrée—basée sur le rendement thermique équivalent du pétrole brut aux prix mondiaux en cours—se situe aux environs de $1.50 les mille pieds cubes.

Pénurie de gaz

La CPA, dans un mémoire présenté en 1974 au gouvernement fédéral, a déclaré que le Canada devra faire face à une pénurie de gaz naturel avant la fin de la décennie.

Le gaz des régions frontières du Canada, y compris le delta du Mackenzie, les îles de l'Arctique et les exploitations sous-marines de la côte est, ne peut être exploité qu'à des prix au niveau mondial, déclarent les sociétés qui explorent ces régions.

La Commission de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta (ERCB) déclare que la gazéification du charbon, pour produire du gaz synthétique, deviendra économiquement réalisable vers le milieu des années 1980, alors que ce procédé pourra concurrencer le gaz exploité dans les régions frontières.

Les industriels disent que le Canada ne souffre pas de rareté de gaz naturel ou de toute autre ressource énergétique. Le problème est de nature politique et économique.

M. Scotty Cameron, directeur général de l'Association indépendante du pétrole du Canada, déclare que la meilleure chose que puisse faire le gouvernement, pour que le Canada continue à se suffire à lui-même dans le domaine de l'énergie, c'est de fournir des stimulants à l'industrie.

La ERCB déclare que les besoins de l'Alberta en gaz naturel et en autres ressources augmentent continuellement, en grande partie parce que le gouvernement Lougheed s'est engagé à établir une industrie pétrochimique d'ampleur mondiale dans cette province.

Pour conserver les revenus

Le premier ministre Lougheed déclare qu'au lieu d'exporter une ressource naturelle sous sa forme brute, l'Alberta devrait en garder le plus possible et exporter les produits finis pour créer des emplois et conserver les revenus.

Cette ligne de conduite se reflète dans un rapport de l'ERCB, estimant les besoins de l'Alberta en énergie, pour les 30 prochaines années, à l'équivalent de 86 trillions de pieds cubes de gaz naturel. Ce chiffre est à peu près le double des prédictions précédentes, préparées il y a à peine un an, et qui établissaient les besoins totaux pour une période de 30 ans à 44 trillions de pieds cubes.

A remarquer la hausse survenue dans la part destinée à l'utilisation industrielle: dans les nouvelles prévisions, 50 trillions de pieds cubes sont destinés à l'usage industriel, par comparaison à 14 trillions de pieds cubes dans la prévision précédente.

Le président de la commission, M. Georges Govier, déclare que cette estimation plus élevée des besoins de l'Alberta ne change en rien la situation globale d'offre et de demande au Canada, si ce n'est que les demandes qu'on prévoyait auparavant venir d'en dehors de la province sont maintenant considérées comme des besoins propres à l'Alberta.

Une base industrielle

Pour illustrer cela, au lieu d'exporter le gaz naturel vers l'Ontario, afin qu'il soit utilisé pour l'alimentation de l'industrie pétrochimique dans cette province, laquelle expédierait ensuite le produit fini vers l'Alberta, le gouvernement Lougheed veut que ce soit l'inverse.

M. Lougheed dit que l'Alberta a moins de 10 ans pour établir une base industrielle, durable même après que ses ressources énergétiques seront épuisées. L'Ontario possède aujourd'hui 52 pour cent de l'activité manufacturière du Canada, par comparaison à quatre pour cent en Alberta.

L'Ontario a pris des mesures légales pour contester les décisions de l'Alberta. La comparution de la Consolidated Natural Gas Co. (CNG), devant la ERCB en 1973 constitue une cause-type. L'Hydro-Ontario et le département du procureur général de l'Ontario ont affirmé que la commission, qui réexaminait un permis de la CNG pour exporter 125 milliards de pieds cubes de gaz en Ontario, n'avait pas juridiction pour le faire. La CNG avait précédemment obtenu l'approbation de la commission pour exporter du gaz aux Etats-Unis, mais la Commission de l'Energie nationale refusait d'émettre un permis international d'exportation.

Question non résolue

Les procureurs de l'Ontario disaient que le gouvernement fédéral a juridiction exclusive pour réglementer le commerce interprovincial, et que par conséquent l'Alberta avait agi inconstitutionnellement en tenant cette audience.

Dans le cas de la CNG, la ERCB permit que le gaz soit expédié en Ontario, alléguant que c'était un surplus de l'Alberta.

Le gouvernement de l'Alberta veut briser le monopole de la TransCanada PipeLines Ltd. (TCPL) de Toronto, qui achète presque tout le gaz de l'Alberta et le revend à des compagnies dans le centre du Cnada. A cette fin, la compagnie Pan-Alberta Gas Ltd., qui appartient à 50 pour cent à la compagnie Alberta Energy et à 50 pour cent à l'Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd. (AGTL), fut créée.

Pan-Alberta a connu son premier succès en 1974, quand elle a conclu un marché directement avec la compagnie Gaz Métropolitain Inc., de Montréal, sans passer par TCPL. Ce marché stipule que Pan-Alberta livrera 4.3 trillions de pieds cubes de gaz au Québec, entre 1974 et l'an 2,000.

Québec, bien qu'elle soit une province qui, comme l'Ontario, doit importer de l'énergie, voit cette affaire sous un jour différent. M. Guy Saint-Pierre, ministre du Commerce, déclare que même si les provinces productrices se doivent de faire montre de "décence" en ne surchargeant pas les autres provinces, le Québec appuie le désir de l'Alberta d'obtenir un contrôle plus grand sur ses ressources naturelles.

Confrontation plus intense

M. John Ballem, conseiller de la CPA, a déclaré de son côté que la bataille du gaz entre l'Alberta, l'Ontario et Ottawa, ira en s'intensifiant.

Il a dit que le premier ministre Lougheed avait averti l'Ontario que l'Alberta consent à protéger les besoins de l'Ontario, au point même qu'elle lui attribuera le gaz originairement destiné aux Etats-Unis, si nécessaire, pourvu que l'Ontario soit prête à payer le prix de l'Alberta. Cependant, si cela se produisait, les Etats-Unis, déjà mécontents de la taxe canadienne sur l'exportation du pétrole brut et de la décision d'Ottawa d'éliminer les exportations de pétrole aux Etats-Unis d'ici 1982, seraient encore une fois en colère.

Par ailleurs, l'Alberta est fâchée contre Ottawa parce que la Commission de l'énergie nationale a refusé de nombreux permis d'exportation du gaz albertain pour les Etats-Unis. M. Ballem a dit que le gouvernement fédéral ne semble aucunement disposé à accorder au gouvernement Lougheed tout ce qu'il veut. L'Ontario, avec un nombre impressionnant de députés au Parlement, demandera certainement l'appui du gouvernement fédéral.

D'autres difficultés surviendront parce que l'Alberta et Ottawa veulent tous deux établir des prix, dit M. Ballem.

Producteurs mécontents

La clause contenue dans le budget fédéral, voulant que les compagnies ne puissent déduire les paiements de droits de l'impôt fédéral sur les revenus, a soulevé d'énergiques protestations de la part de l'industrie et des provinces productrices.

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a déclaré qu'Ottawa est prêt, s'il le faut, à taxer les sociétés d'Etat provinciales pour renforcer ses droits. En ce qui concerne les taxes sur les droits, les dirigeants de l'industrie déclarent que la Colombie-Britannique et Ottawa se dirigent vers un affrontement majeur.

A cause du système d'achat et de mise en marché de la BCPC, les deux parties sont engagées dans une bataille dont l'enjeu est de déterminer si le revenu provenant de la société d'Etat de la Colombie-Britannique constitue un paiement provincial de droit, si les producteurs devraient être taxés pour ce paiement, et si les producteurs, en fait, se trouvent d'après ce système à payer des droits.

L'industrie a signalé plusieurs découvertes de gaz naturel dans les régions frontières. Parnarctic Oils Ltd. a découvert 12 trillions de pieds cubes de gaz dans les îles de l'Arctique.

Panarctic, qui appartient à 45 pour cent au gouvernement fédéral, et à 55 pour cent à 30 sociétés privées, est un associé du groupe Polar Gas, qui étudie présentement la viabilité d'un système de pipe-line depuis l'Arctique jusqu'aux marchés du sud.

Eastcan Exploration Ltd. a découvert les puits de Gudrid et de Bjarni au large de la côte du Labrador. Les puits ont donné du gaz au rythme de 20 millions et de 13 millions de pieds cubes respectivement pendant les périodes expérimentales.

Imperial Oil Ltd., de son côté, a découvert trois trillions de pieds cubes de gaz dans le delta du Mackenzie.

L'AGTL s'est retirée du consortium de Canadian Arctic Gas Study LTD., qui propose la construction d'un pipe-line qui transporterait le gaz à partir de l'Alaska et du delta aux Etats-Unis et aux marchés canadiens.

Vers la fin de 1974, l'Alberta a annoncé un programme comprenant des droits provinciaux réduits, le remboursement de la portion provinciale des taxes fédérales sur les droits, ainsi que des primes à l'exploration, mais les dirigeants de l'industrie disent que cela n'aidera pas directement les recherches aux frontières.

M. Charles Hetherington, président de Panarctic, déclare qu'Ottawa devrait suivre l'exemple de l'Alberta et réduire les tarifs de droits fédéraux, et éliminer la "double taxation" sur les droits.

Ottawa, dans son budget du 18 novembre, interdit la déduction des droits fédéraux dans le calcul de l'impôt fédéral sur le revenu, de la même façon qu'il interdit la déduction des droits provinciaux—et dans les régions frontières, les sociétés exploitent des terrains appartenant au fédéral.

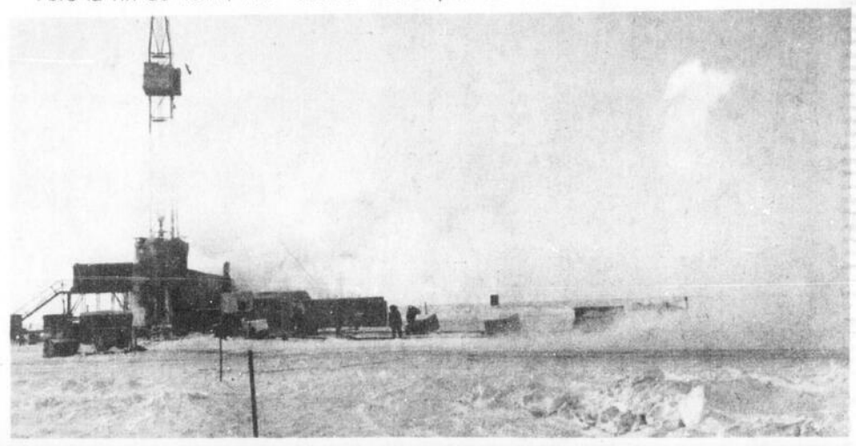

AVIS!

WOOLCO SERA

FERMÉ DEMAIN,

LE 28 JANVIER

POUR

L'INVENTAIRE

ANNUEL

ET OUVRIRA SES PORTES

LE MERCREDI

29 JANVIER À 9h 15a.m.

Woolco

MAGASINS À RAYONS Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Onzième tournoi pee-wee de Jonquière

Villeneuve assure le titre aux Optimistes

par Pierre Raymond

JONQUIERE — "Avant le match, je n'étais pas nerveux mais le coeur me battait comme ça. Les spectateurs, ils ne me dérangeaient pas mais la fanfare, elle m'a impressionné".

Quoiqu'il en soit, même si le spectacle offert par l'Offensive Lion de Jonquière, quelques minutes avant la grande finale du Tournoi pee-wee de Jonquière, l'a impressionné, Steve Villeneuve, des Optimistes de Chicoutimi, a tout de même volé la vedette.

Les chances des Optimistes reposaient sur les épaules de Steve Villeneuve. Il a mis du temps à mettre la machine en branle mais il a tout de même réussi à briser les reins des Orioles d'Arvida grâce à deux buts rapides en fin de match, pour ainsi permettre une victoire de 4 à 2 aux siens.

Villeneuve a fait honneur à sa réputation. Premier compteur de la Ligue régionale pee-wee, en établissant une nouvelle marque de 51 francs buts, ils a dirigé l'attaque des nouveaux champions de cette manifestation annuelle.

"Il faisait extrêmement chaud aussi. Nous ne pouvions rester sur la glace plus qu'une minute à cause de la fatigue. Notre joute de ce matin nous a épuisés mais quand on est champions, on oublie tout".

Le capitaine des Optimistes n'a pas craint un seul instant pour le sort réservé à son équipe, même lorsque les Orioles ont nivelé le compte, au terme du second engagement.

"J'ai averti Daniel (Mercier). Je lui ai dit de ne pas s'énerver, que nous gagnerions la joute. Il ne fallait pas s'en faire".

Mercier a reconnu la valeur de Steve Villeneuve, au sein des Optimistes de Chicoutimi. "Les Optimistes sans Steve Villeneuve, ce ne sont pas les Optimistes. Steve Villeneuve et Steve Gagnon ont été sensationnels durant le tournoi", a commenté le pilote des champions, à sa première saison à la barre des Optimistes.

"Nous avons remporté une victoire d'équipe", continuait Mercier, tout en regardant sans cesse la médaille d'or qu'il portait fièrement à son cou, emblème de la suprématie de son équipe.

"J'ai piqué mes joueurs au vif après la deuxième en leur disant que les Orioles avaient été des victimes faciles durant toute la saison et pourquoi ne pas terminer cette joute en beauté. Il ne fallait pas se faire impressionner par cette foule de 7,000 personnes. Mes gars ont bien réagi".

La victoire contre Charlesbourg, en matinée, a stimulé les Optimistes. "Cette victoire nous a donné tous les espoirs! En gagnant contre Charlesbourg, nous étions convaincus de remporter la finale".

Mercier a fait mention du travail de son gardien de but, André Martel, qui a réussi des arrêts importants durant le match. "Je suis très fier d'André. Il a répondu à mon appel tout au long du tournoi".

Incidemment, le jeune Martel a sombré dans le pessimisme, à un certain moment, lorsqu'en croyant que son défenseur déblaierait la rondelle, a permis le premier but des Orioles. "J'ai eu peur! Lorsque j'ai vu la rondelle dans mon but, j'ai pensé que nous venions de perdre la joute", a-t-il dit.

HEROS — Le gardien de buts André Martel félicite son coéquipier Steve Villeneuve, le héros de la victoire finale des Optimistes de Chicoutimi, lors du onzième tournoi pee-wee de Jonquière qui a pris fin hier, au Palais des sports.
(Photo Réal Tremblay)

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
SPORTS

Vilas POTVIN TREMBLAY meubles

"Je ne croyais pas me rendre si loin"
—Yvon Cormier—

par Pierre Raymond

JONQUIERE — L'instructeur des Orioles d'Arvida, Yvon Cormier, souriait même si son équipe venait de vivre le même scénario que l'an passé, en perdant les honneurs de la finale du Tournoi pee-wee de Jonquière.

"Je ne croyais pas me rendre aussi loin dans le tournoi. Je suis satisfait de mes joueurs à 100 pour cent. Si nous avions eu un petit peu plus de chance, nous aurions gagné", analysait-il, pendant que les siens recevaient la médaille d'argent remise à tous les joueurs finalistes.

Les Orioles, une équipe en pleine reconstruction, ne représentaient pas les favoris pour remporter le onzième Tournoi pee-wee de Jonquière. "J'ai 12 recrues sur cette équipe. J'ai seulement quatre vétérans. Il ne fallait pas s'attendre à tout rafler".

En pilote diplomate, Cormier a témoigné du talent de Steve Villeneuve, le capitaine des Optimistes. "Donnez un Steve Villeneuve à n'importe laquelle équipe et elle sera couronnée championne. Villeneuve représente l'équipe à lui seul", a-t-il dit.

Recevant les félicitations des partisans des Orioles, Cormier a continué: "C'est de bon augure quand même pour les éliminatoires régionales et même pour le Tournoi de Québec. Nous avons éliminé de grosses équipes, je suis satisfait".

Cormier a changé de visage, à un certain moment. Il est même devenu rageur en commentant l'attitude de l'instructeur des Marquis de Jonquière, Raynald Dufour.

"Toutes les équipes nous ont félicités jusqu'à maintenant. Après toutes nos victoires, tout le monde nous a félicités sauf les Marquis de Jonquière et leur instructeur. Quelle équipe représentait la ville de Jonquière aujourd'hui sur la glace? C'est nous! Dufour aurait pu venir nous serrer la main. C'est plaisant à recevoir une poignée de main dans de telles circonstances. Moi, je l'aurais fait, vous pouvez en être certain", a révélé Cormier, déçu du comportement des représentants de Jonquière.

Gain du St-Laurent

Après avoir éliminé les représentants de Ste-Croix au compte de 4 à 1 en demi-finale, le St-Laurent de Jonquière est revenu de loin, en finale de la catégorie "B", pour remporter une victoire de 6 à 5, en surtemps, devant les Requins de Normandin.

Les Requins voyaient déjà le trophée du championnat, aux dernières minutes de la troisième période, en détenant une priorité de 5 à 4 sur leurs adversaires.

Mais Serge Gagnon, le compagnon de ligne de Guy Lestourneau, la grande vedette du St-Laurent, a nivelé le pointage. Avec cinq secondes à faire encore dans la période supplémentaire, Gagnon a de nouveau trompé la vigilance du portier des Requins, Bernard Dallaire, en avantage numérique, pour connaître le triomphe.

Lestourneau, pour sa part, a excellé tout au long du tournoi. Contre les Requins, il a marqué à trois reprises, récoltant aussi trois mentions d'assistance.

Les Requins ont fait l'objet d'une ovation de la foule malgré tout. L'instructeur de l'équipe, Roger Guillemette, a tout de même bien fait si on considère qu'il ne comptait que sur dix joueurs et deux gardiens de but.

Le St-Laurent, avec Lestourneau en tête, qui n'a quitté la glace qu'une seule fois durant toute la partie, a connu une compétition passablement tranquille en blanchissant Arvida et Port-Alfred respecticement 3 à 0 et 5 à 0. Les Jonquiérois ont également vaincu les Flyers de Kénogami 7 à 1.

Les Requins, quant à eux, avaient obtenu difficilement le droit d'accéder à la finale en méritant une victoire de 4 à 3, en surtemps, contre Dolbeau.

CHAMPIONS — Les porte-couleurs des Optimistes de Chicoutimi effectuent la traditionnelle tournée des champions, après s'être assuré le titre en triomphant des Orioles d'Arvida.
(Photo Réal Tremblay)

Lafleur sonne encore la charge

Un lendemain de la veille...

par Claude Brière

MONTREAL — Cela ressemblait à un lendemain de la veille. Un match terne, ennuyant, plat, un anti-climat de la veille.

La veille! les Penguins de Pittsburgh avaient disputé leur meilleur match de la saison pour l'emporter 5 à 2 sur les Rangers de New York.

La veille, le Canadien avait participé à un vrai "party" en perdant 7 à 6 devant les Sabres de Buffalo.

Durant les 40 premières minutes de jeu, on avait de la difficulté à ne pas s'endormir. Le Canadien voguait allègrement vers un blanchissage après avoir réajusté sa défensive. Il s'appliquait à bien sortir le disque de sa propre zone par des passes courtes. Les Penguins de leur côté ne patinaient pas mais pas du tout. Au cours des deux premières périodes, ils n'ont jamais été dangereux.

Le Canadien en a donc profité pour prendre une avance de 4 à 0 sans avoir travaillé plus qu'il ne le faut, un peu faute d'opposition. A ce moment, Guy Lafleur avait déjà marqué deux buts, dont l'un superbe, pendant que les autres appartenaient à Pete Mahovlich et Murray Wilson.

Lafleur explose

Dans l'engagement final, les Penguins ont d'abord marqué, un but de Ron Stackhouse, pour réduire l'avance du Canadien. Puis Pierre Larouche plaçait les Penguins dans le match pour la première fois quand il a compté son 19e but de la saison, un nouveau record pour une recrue des Penguins, pendant un avantage numérique.

Le Canadien n'a donné aucune chance aux Penguins puisqu'ils ont marqué trois autres buts en l'espace de 51 secondes. Lafleur s'est chargé encore une fois, de sauver le spectacle en marquant deux autres buts, ces troisième et quatrième de la soirée. Enfin, Pete Mahovlich a compté son deuxième but du match, un but facile alors qu'il était posté derrière le filet de Michel Plasse qui a été laissé à lui-même en de fort nombreuses occasions.

Evidemment, le choix était bien mince. Lafleur a hérité de la première étoile. On a décerné la troisième étoile à Bob Gainey. Ce dernier a probablement disputé son meilleur match dans l'uniforme tricolore en amassant quatre assistances dont trois sur des buts de Guy Lafleur. Murray Wilson a été choisi comme deuxième étoile.

A l'issue de la rencontre, l'instructeur Scotty Bowman jubilait. Il se félicitait d'avoir employé Lafleur sur deux trios. Guy a marqué trois de ses quatre buts alors qu'il occupait le poste de centre d'un trio complété par Bob Gainey et Murray Wilson. "J'ai toujours voulu employer Lafleur au centre. J'ai toujours cru qu'il excellerait à cette position. Mais j'ai un surplus de centre. Pete Mahovlich, Jacques Lemaire et Doug Risebrough accomplissent du bon travail. Je n'avais plus d'autre choix que de former un quatrième trio et d'y envoyer Lafleur au centre", racontait Bowman.

Travail des arbitres

Dans le vestiaire des vaincus, on parlait beaucoup de travail de l'arbitre mais également de la performance de Lafleur.

"Lafleur a marqué quatre buts ce soir? Je comprends, personne ne l'a frappé. Il se promenait à sa guise dans notre territoire", expliquait le gardien Michel Plasse.

"C'est épouvantable comment Lafleur joue cette saison. Je me souviens l'an dernier, j'avais assisté à un match au Forum et Lafleur avait été hué par le public. Ce soir, ils lui ont réservé toute une ovation", murmurait Pierre Larouche.

"Ecoute, nous ne pouvons pas toujours gagner. Nous venons de connaître une série de 10 matches sans défaites. Nous n'avons pas bien joué du tout", ajoutait Plasse.

"Il est bien facile de trouver 144 excuses pour notre piètre performance de ce soir. Nous n'avons tout simplement pas patiné durant les deux premières périodes... et ces arbitres!" expliquait Jean Pronovost.

"Nous avons mal joué. Personnellement, je n'ai pas mieux fait qu'à l'habitude même si j'ai compté un but. De toute façon, je n'ai jamais, de toute ma vie, bien joué au Forum", concluait Pierre Larouche.

BLOC-NOTES — L'instructeur des Penguins, Marc Boileau, était furieux à l'issue du match. Il s'est même rendu à la rencontre des arbitres, dans un corridor, pour engueuler l'officiel Alf Lejeune... "Il y a certainement un nouveau règlement dont on ne m'a pas fait part. C'est nouveau, ces punitions pour avoir plongé", disait Boileau faisant allusion à quelques décisions douteuses de l'arbitre Lejeune.

"Le pointage était de 4 à 2 et il colle une punition à Barry Wilkins qui a manqué Guy Lafleur. Ce dernier n'a pas manqué de plonger, lui. Cet arbitre n'est certainement pas prêt pour officier dans la Ligue nationale. De toute ma vie, je n'ai jamais vu une pire performance d'un arbitre. En tout cas, les joueurs du Canadien feraient de bons acteurs à Hollywood", soutenait Boileau.

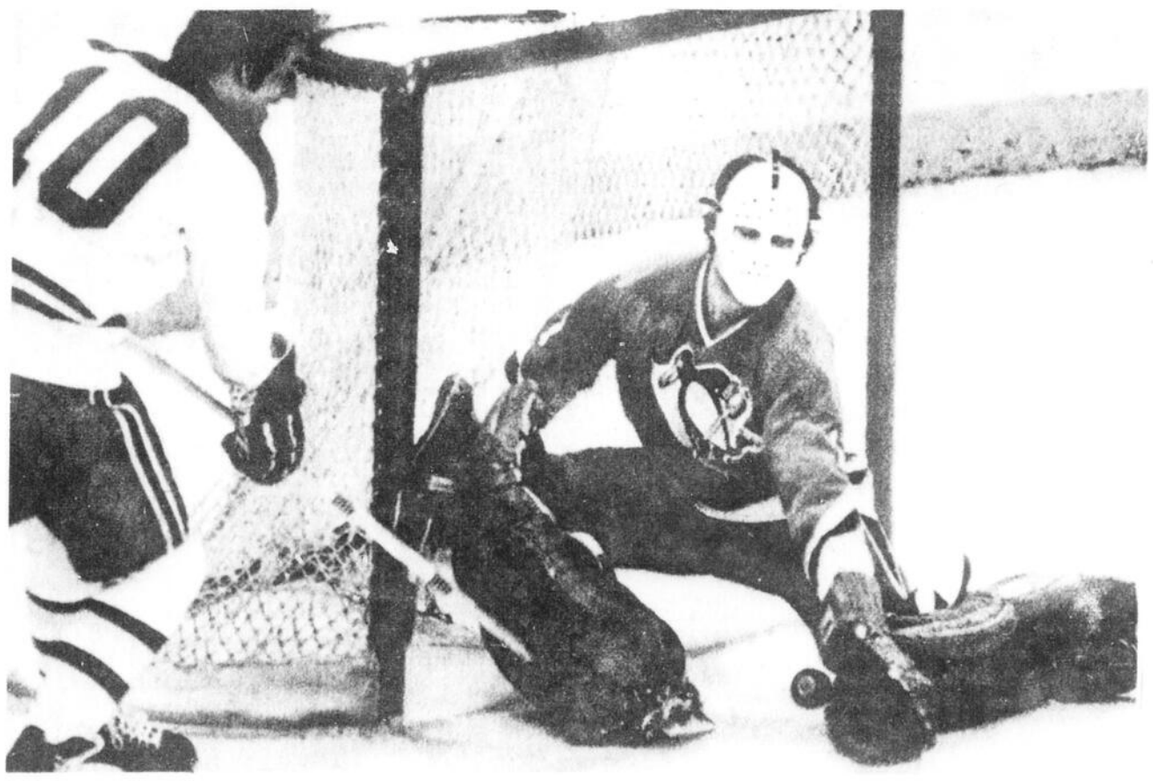

Guy Lafleur... la terreur des gardiens de but adver ses **(Téléphoto PC)**

Championnat provincial de curling féminin

Lee Tobin revendique un troisième titre

Alma — Il est encore trop tôt pour se former une opinion valable sur les possibilités des huit équipes en lice au championnat provincial de curling féminin, dont l'ouverture a été marquée, hier soir, sur les glaces du club d'Alma.

Toutefois, il est permis d'avancer que Lee Tobin, capitaine de l'équipe Caledonia du secteur Montréal-Centre, championne au cours des deux dernières années, aura encore son mot à dire dans cette course aux honneurs.

Mlle Tobin a entrepris le tournoi sur le bon pied, lors des matches de première ronde, en triomphant sur le bon pied, lors des matches de première ronde, en triomphant de la formation de Rita Proulx du secteur Québec-Gaspé, au compte de 8 à 6.

La lutte promet d'être serrée, principalement avec la participation de Doris Bourget, représentant le Saguenay-Lac St-Jean, qui a également enregistré un premier gain de 8 à 5, aux dépens de Lorraine Bowes, de Montréal-Ouest.

Dans les autres rencontres disputées lors de cette première soirée de compétition, Raymonde Messier a littéralement écrasé Marie Descoteaux de la Mauricie, par le pointage de 17 à 4, tandis que Doris Read de la Vallée d'Ottawa en faisait autant contre Diane Côté de la Côte-Nord, l'emportant aisément au compte de 11 à 6.

Trois autres rondes seront disputées au cours de la journée, soit à 9.30, 14 et 20 heures. Lors des matches de la matinée, l'équipe régionale sera opposée à celle de la Vallée d'Ottawa, celle de Montréal-Ouest à la Côte-Nord, celle de Québec Gaspé à la Vallée de la Mauricie, pendant que les représentantes de Montréal-Centre se mesureront à celles des Cantons de l'Est.

Le tournoi se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, alors que les finalistes se disputeront le titre du championnat de curling féminin au Québec.

Champion déchu du cinquième Circuit des neiges

Daniel Guay ne pouvait cacher sa déception

par André Lestourneau

Alma — Le malheur des uns fait parfois le bonheur des autres. Ce fut précisément le cas de Roger Trudel, déclaré vainqueur du cinquième Circuit des neiges, samedi, par suite de la disqualification de Daniel Guay.

Et pourtant, l'intrépide coureur du Lac St-Jean croyait bien empocher la bourse de 1,000 dollars attribuée au champion de cette difficile épreuve d'endurance en motoneige, ayant été le premier à croiser le fil d'arrivée et ce, par plusieurs minutes d'avance sur ses rivaux.

Dans son trop grand désir de conserver le poste de commande, acquis dès les premiers milles de la course, Guay devait oublier de faire poinçonner sa carte au sixième poste de contrôle, ce qui devait le priver d'une victoire... pourtant bien méritée.

Parti trop vite

"Je suis parti trop vite. Je n'avais personne à suivre", d'avouer le représentant de l'écurie Yamaha. "J'ai frappé du monde dans les sentiers. Au relais de Péribonka, j'ai été obligé d'avertir le policier pour lui indiquer le poste de contrôle".

Guay ne connaissait pas encore la décision des officiels de l'Acan. Il se considérait comme le réel gagnant de l'épreuve.

"J'avais une meilleure machine que l'an passé. La suspension était plus souple. Je roulais à fond de trains. Dans l'étape Dolbeau-Roberval, j'allais pas loin de 90 milles à l'heure. Y passait de l'air".

Même si la majorité des 31 finissants ont complété le trajet dans un plus court laps de temps que les années précédentes, la compétition n'en fut pas moins dangereuse et tout aussi difficile.

"Ca roulait plus vite. Nous roulions sur la glace vive, ce qui rendait la course encore plus dangereuse", d'expliquer Guay... heureux de sa performance, déçu du verdict des officielles.

La révélation du circuit

Des 49 engagé dans la course, le jeune Régis Simard devait s'avérer la révélation de la journée en s'adjugeant la deuxième place au classement final.

Agé de seulement 17 ans, Simard en était à sa toute première expérience en course. Sans trop savoir dans quel pétrin il s'embarquait, une place parmi les vingt premiers aurait suffi à son bonheur.

"J'étais un peu découragé, car j'ai parti parmi les derniers, d'avouer candidement Simard.

J'ai été chanceux, car je n'ai pas brisé une seule fois. Je dépasssais les autres dans les cahots, ce qui a fait ma force."

Un peut téméraire, il ajoute... "Je pensais que ça aurait été plus dur. Je n'avais eu le temps de faire le tour qu'une fois avant la course".

Si Simard pouvait se vanter de n'avoir été victime d'aucun bris mécanique, Gilles Savard, le champion de la classique de 1974, ne pouvait en dire autant alors qu'il fut contraint d'abandonner à quelques centaines de pieds du fil d'arrivée.

En réalité, ce fut une mauvaise journée pour les têtes d'affiche, tel Roger Rouillard, Germain Ouellet, Réal Pedneault, Julien Pilote, Charlemagne Compartino et quelques autres, tous ennuyés par différents troubles mécaniques.

MAUVAISE NOUVELLE — Un officiel de l'Alcan apprend à Daniel Guay sa disqualification, lors du cinquième Circuit des neiges du Lac St-Jean. (Photo Réal Tremblay)

Roberval possède les meilleurs pétanqueurs

Roberval — Un total de 43 équipes dont 16 étaient de Roberval, ont participé à la compétition provinciale de pétanque qui avait lieu, en fin de semaine, au boulodrome de Roberval. Les municipalités représentées étaient celles de Lévis, d'Arvida, d'Alma, de Chambord et de Roberval.

La classe "A" et "B" chez les dames fut méritée par des formations de Roberval. Dans le "A", on retrouve Noëlla Meunier, Dolorès Girard et France Parent. Dans le "B": Ghislaine Beaulieu, Pierrette Lavoie et Margot Donaldson.

Une équipe d'Arvida formée de Line Morin, de Jeanne d'Arc Poirier et de Thérèse Boudreault a terminée au premier rang, dans la classe "C".

Chez les hommes, le même phénomène s'est produit. Dans le "A": Paul Gauthier, Gaétan et Geo.-Henri Girard furent proclamés vainqueurs, alors que dans le "B", on retrouve les frères Mario, Sylvain et Claude Guay.

Dans le "C", les joueurs étaient partagés entre Denis Guay de Jonquière, Adrien Gagnon de Chambord et de Germain Guay de Roberval. Des bourses attribuées par l'Association régionale furent décernées aux équipes gagnantes.

La prochaine compétition aura lieu à Charny, le 15 février prochain. Il s'agit du tournoi du Carnaval de Québec, auquel on prévoit la participation d'environ 40 équipes.

Victoire peu convaincante du Junior contre les Saguenéens

MONTREAL — Trois buts en troisième période ont permis au Junior de Montréal de vaincre les Saguenéens de Chicoutimi par le pointage de 4 à 2 hier après-midi au Forum de Montréal devant seulement 900 spectateurs.

Le pointage est loin d'indiquer l'allure du match. En effet, les Saguenéens, ont beaucoup mieux joué que leurs adversaires notamment au département des passes et du patinage. Pour la première fois cette saison, on sentait les Saguenéens à l'aise sur la patinoire du Forum et de porter leur concentration sur leur jeu. On aurait dû la gagner cette rencontre. Nous avons beaucoup mieux joué qu'eux. Ils nous ont peut-être surclassés quant au nombre des lancers mais la grande majorité de leurs tirs n'étaient pas dangereux comparativement à nos lancers. Ce Lepage a multiplié les miracles..." racontait un Gingras déçu à l'issue de la rencontre.

Déçu d'avoir vu les siens travailler comme des forcenés et sortir la tête basse. Déçu d'avoir vu le Junior travailler seulement 10 minutes et sortir la tête bien haute et l'air arrogant...

Parce que le Junior de Montréal n'a impressionné personne hier après-midi en dépit d'une troisième période bien menée. Tous les efforts des hommes de Larry Regan étaient annihilés par de beaux jeux défensifs des Saguenéens qui ont passé l'après-midi à se replier comme ils l'ont rarement, sinon jamais, fait cette saison.

Les Saguenéens ont ouvert le pointage à 4.46 minutes de l'engagement initial grâce à Sylvain Locas qui a réussi un jeu de toute beauté après avoir accepté une passe de Claude Giguère. Durant ce premier vingt aidé de ses coéquipiers, le gardien Jean Castonguay a blanchi les Montréalais qui n'ont obtenu que cinq lancers dont deux réellement dangereux. Les Saguenéens ont nettement dominé cette première période se promenant constamment en territoire ennemi.

Ils ont également dominé au deuxième engagement mais le gardien André Lepage a fermé la porte. Les Montréalais ont d'abord égalé le pointage, un but de Mike McDougall, mais moins de cinq minutes plus tard, les Saguenéens mettaient à profit un jeu de puissance pour prendre à nouveau l'avance. C'est Serge Dubois qui a porté le pointage 2 à 1 pendant une punition à Blair MacKasey.

Puis dans l'engagement final, le vent a tourné et le Junior de Montréal a marqué en trois occasions sans réplique pour sceller l'issue de la rencontre. Backman, McGuigan et Dupont ont tour à tour marqué en l'espace de 10 minutes. Les Saguenéens ont joué de malchance puisque tout au long de la rencontre ils ont pratiqué un style de jeu serré attendant les ouvertures et ils revenaient à cinq dans leur territoire.

"Nous avons bien joué. Nous ne perdrons ainsi jusqu'à la fin de la saison. Aujourd'hui, je m'attendais à un match serré. Je savais que si mes joueurs patinaient, il n'y avait aucune raison pour que nous subissions un autre humiliant échec à Montréal," ajoutait Gingras.

"Je sais, nous traversons une bien mauvaise période. Mais je ne me décourage pas. Nous avons peut-être amassé seulement trois ou quatre points au cours des 14 derniers matches mais nous jouons du bon hockey et je m'attends à ce que nous rebondissions au cours du mois de février afin de bien se préparer aux séries éliminatoires. Nous sommes décimés par les blessures mais d'ici une semaine, Marc Desforges devrait être en mesure de revenir au jeu et on enlèvera le plâtre de Jean-Paul Leblanc au cours des prochains jours. Quand je pourrai compter sur un alignement complet, nous ne seront plus la même équipe," racontait Gingras avant de joindre les siens dans l'autobus.

Le National s'avère une proie facile

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — Une joute bien tranquille pour les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, au centre Georges-Vézina. Devant une maigre assistance de quelque 300 personnes, les Chicoutimiens ont mérité deux points de plus au classement en battant le National de Port-Alfred 8 à 3.

Les joueurs du National ont fourni une belle performance, à la première période mais ils n'ont pu tenir le coup devant les attaques répétées de leurs adversaires.

René Dufour, sélectionné la première étoile de la soirée, s'est avéré une menace constante pour le portier du National, Carol Simard. Dufour a marqué deux buts, tout comme Serge Girard et Denis Villeneuve. Denis Bouchard et Jean-Pierre Girard ont réussi les autres buts de la formation gagnante. Pour le National, Michel Dufour, Martial Tremblay et Réjean Thibeault ont compté.

Quoique déçu de voir les siens connaître leur 25e revers de la saison, en 28 tentatives, l'instructeur du National, Jules Bouchard, a noté une amélioration au sein de son équipe.

"Il ne faut pas oublier que les Saguenéens représentent une grosse équipe. Nous avons rencontré toute une équipe ce soir. Mais, en général, je suis satisfait de mes gars. Ils présentent un meilleur jeu d'ensemble", a commenté Bouchard.

Le temps finira pas arranger les choses, selon lui. "Nous avons remarqué plusieurs améliorations. Il suffira de travailler fort."

Le pilote des Saguenéens, Miville Leclerc, a également fait une remarque dans ce sens. "Le National ne devrait normalement plus perdre contre Roberval et Dolbeau. Ces joueurs se sont considérablement améliorés depuis le début de la saison. Carol Simard a encore été à la hauteur", de dire Leclerc.

A l'opposé, Leclerc n'a pas apprécié outre mesure la performance de son équipe, même amputée de Lambert Tremblay, Michel Duchênes et Jean Labelle, tous trois au rancart. "Mes joueurs ont été nonchalants toute la joute", a-t-il avoué.

Marcoux encore

Le premier compteur du circuit, Martin Marcoux, des Aiglons d'Alma, a de nouveau fait des siennes, à Dolbeau en marquant quatre buts pour conduire son équipe à une victoire de 8 à 4.

Denis Gagnon a lui aussi connu une bonne soirée en enfilant deux buts en plus de récolter deux passes. Martin Gagnon a compléter l'offensive des Aiglons avec deux buts. Pour les Castors, Denis Simard, Yoland Gauthier, Martial Lamontagne et Gervais Bouchard ont réussi les buts.

Les vainqueurs ont dirigé 44 lancers vers le gardien des Castors, Claude Fortin, comparativement à une défensive de 24 rondelles pour celui des Aiglons, Eloi Gagnon.

Coup de trique au bon moment

Le ministre responsable du Haut-Commissariat aux sports, Paul Phaneuf, a employé deux jours complets à fouiller en profondeur ses dossiers en compagnie de ses aides, avant de s'afficher à la télévision d'Etat, plus précisément à Politique-Atout, hier soir.

Phaneuf n'avait pas fait trop bonne figure au "Format 60" de Radio-Canada, la semaine dernière, alors que Pierre Nadeau manipulait savamment un découpage d'images et d'interviews pour sensibiliser la population à la misère noire des meilleurs espoirs du Québec aux Jeux olympiques de 1976.

Peu sensibilisé à ces problèmes, la masse de la population a retenu ceci. Pendant que les gros bonnets bouffent du caviar à même le budget des Jeux, les malheureux espoirs québécois se contentent de sandwiches au beurre d'arachides!

"Format 60" a frappé de plein fouet. Jamais une émission sur le sport amateur n'a soulevé autant l'intérêt des gens. Pour une bonne raison. Les accusateurs avaient entre les mains des exemples frappants de l'indigence de nos athlètes d'élite, alors que les pseudos responsables de cet état de choses, dont le ministre Phaneuf, bafouillait pratiquement devant le micro.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

C'est peut-être un peu pour ça qu'on a accordé une demi-heure à Paul Phaneuf pour s'expliquer, hier. Il avait été victime d'une émission qui avait charrié presqu'à volonté afin de flanquer un grand coup de cravache.

Le public était en effet resté sous l'impression que Mission-Québec 1976 n'avait remis que $80,000 à partir d'un budget de $1,000,000, en bourses aux athlètes, alors que la balance se perdait dans des dédales administratifs.

En fait, à même ce budget, une somme de $750,000 est encore réservée aux athlètes au chapitre des programmes d'entraînement et de compétitions.

De même le ministre Phaneuf a qualifié de "farce" les plaintes émises sur le matériel faisant défaut à nos athlètes d'élite tels que chronomètres et perches pour sauter. Il a sans doute raison. Le dénuement n'est tout de même pas aussi criant. A force de vouloir assaisonner la salade, on finit par la gâcher.

La facture grimpera

Bien sûr, Jo Malléjac qui a toujours de bons motifs d'être malheureux était venu faire son petit boniment. Or Malléjac disposait de $52,000 pour l'athlétisme, via le sport d'élite. Or pour des raisons qu'on ignore, il n'a dépensé que $20,000, ce qui tend à démontrer un manque de planification à l'intérieur de la Fédération d'athlétisme, comme le soulignait le ministre, hier.

Apres avoir attrape un coup de tasse, mercredi dernier, Paul Phaneuf s'en est bien sorti, hier. Il n'en demeure pas moins que les tiraillements dont on vient d'être témoins, les témoignages d'athlètes poignés, démontrent bien que le sport amateur au Québec vogue toujours sur une mer démontée.

Un coup de trique au bon moment ne fait sûrement pas tort. On peut parier que nos meilleurs athlètes de 1976 recevront désormais une attention soutenue, qu'ils pourront oublier le "beurre de peanut" et participer avec une meilleure préparation à des Jeux qui ne seront pas modestes.

Sur la question des Jeux modestes, le maire Jean Drapeau s'était bien moqué de tout le monde en prétendant connaître la solution magique de la flambée du coût des Jeux olympiques.

Le coût demeure extravagant pour Montréal comme il l'a été pour Munich, mais Jean Drapeau pourra, semble-t-il, après avoir esquivé toutes les questions jusqu'à cette étape où on ne peut plus revenir en arrière, réalisé tous ses rêves de grandeurs.

Maintenant qu'on l'a bien cerné contrant avec vigueur son savant verbiage, le maire entraîne tout ce beau monde dans sa folle lancée. Car il faudra bien payer ce joli déficit de $250 millions. Et attendez voir quand la facture grimpera à $1 milliard!

On n'a qu'à laisser couler le robinet de l'autofinancement jusqu'à ce que la baignoire soit remplie. C'est ça, le Québec payera, par le biais de la loto, jusqu'à la fin du siècle. Mais qu'importe puisque le maire aura sa tour, son toit, et son stade "parisien" de $350 millions!

Le ministre Paul Phaneuf

Eliminatoires du "Brier" au Saguenay

Alain Fortin disputera la finale à Serge Paris

par Julien Gagnon

ARVIDA — Grosse surprise aux éliminatoires du "Brier" pour le secteur du Saguenay alors que les favoris sont disparus de la scène pour faire place à d'autres arrivants.

Ce n'est tout de même pas un drame car Allen Gulka lui-même qui était l'un de ceux qui, normalement, devait terminer en tête, a admis que lui et son équipe n'avaient pas assez bien joué pour gagner.

Il en est de même pour André Desjardins de Kénogami qui a remporté de justesse un premier triomphe, hier avant-midi aux dépens de Serge Paris mais qui a dû encaissé une défaite lors de la deuxième rencontre. Les deux matches se sont terminés par la marge d'un seul point.

Présentement, Serge Paris de Chicoutimi et Alain Fortin de Port-Alfred se retrouvent tous les deux en grande finale qui sera disputée, ce soir, à 20h30, à Arvida. Fortin possède toutefois un certain avantage dû au fait qu'il n'a pas encore subi la défaite alors que Paris est acculé au mur avec une défaite déjà. Chaque équipe doit en perdre deux avant d'être éliminée.

Fortin avait commencé en écrasant J.-Paul Ménard, jeudi soir, pour faire subir un sort identique à Roger Perron de Chicoutimi, samedi matin. Par la suite, Alain Fortin a disposé de Allen Gulka à deux reprises consécutives pour se hisser en tête de sa catégorie.

La moyenne d'âge sur l'équipe d'Alain Fortin est d'environ 23 ans mais ces jeunes pratiquent le curling depuis de nombreuses années déjà et ils livrent une compétition de toute beauté.

Quant à Serge Paris, un premier gain a été enregistré aux dépens de Laurent Brochu, suivie d'un autre contre Pete Gallant de Bagotville avant d'affronter André Desjardins de Kénogami à deux reprises pour finalement sortir vainqueur.

Paris et ses joueurs ont joué de brillante façon et il sera intéressant de les voir à l'oeuvre en finale contre Alain Fortin. Pour une fois, on peut dire que Desjardins n'était pas à son meilleur mais ses équipiers ne l'ont pas supporté à part entière et malgré une opposition assez serrée, ce ne fut pas suffisant pour pouvoir triompher.

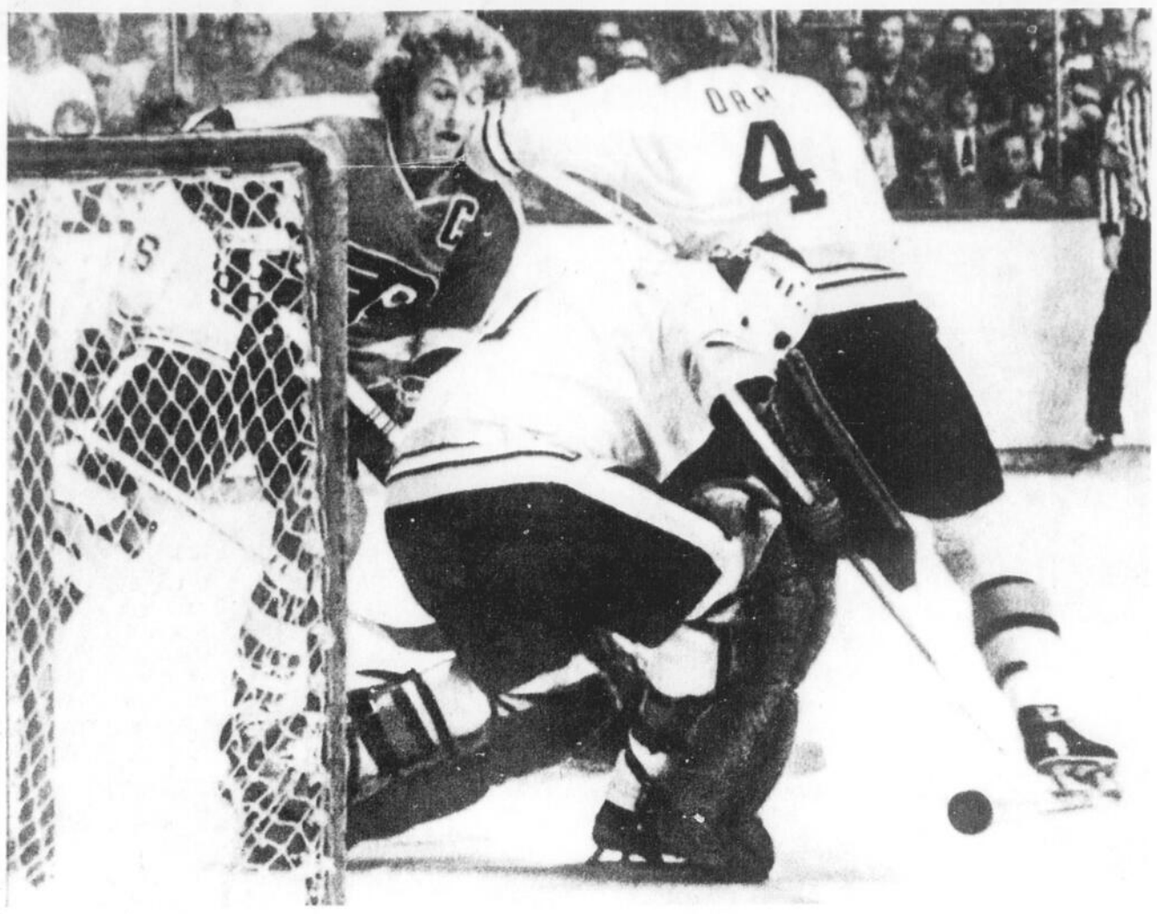

AVEC LE COUDE — Le défenseur Bobby Orr pousse Bobby Clarke avec son coude, tandis que le gardien Gilles Gilbert met la main sur le disque pour annihiler l'attaque des Flyers.
(Téléphoto PC)

Les Flames font rougir les Sabres

Sanderson cause la perte des Kings de Los Angeles

NEW YORK (AP) — Un but de Derek Sanderson, réussi à 5:17 en troisième période aura permis aux Rangers de New York d'arracher une victoire de 3-2 aux Kings de Los Angeles, lors d'un match inscrit au calendrier régulier de la Ligue nationale et disputé hier soir à New York.

C'est toutefois la recrue Ron Creschner qui a eu l'honneur de préparer ce but gagnant, substilisant la rondelle dans sa propre zone et la transportant jusqu'à l'entrée du filet de Rogatien Vachon que Sanderson a facilement déjoué.

Cette défaite des Kings n'est que leur quatrième en 26 présences à l'étranger cette saison.

Les protégés de Bob Pulford avaient pris les devant 2-0 en première période sur de Bob Nevin, à 15:00, et de Neil Komadoski, à 16:13, tous deux réussis alors que les Rangers avaient un des leurs au banc des pénalités.

Pour les Rangers, Jerry Butler, à 10:35, et Jean Ratelle, à 13:02, ont nivelé les chances en deuxième période.

Revers des Sabres

A Buffalo, deux buts de Tim Ecclestone ont permis aux Flames d'Atlanta d'arracher une victoire de 4-3 aux Sabres, lors d'un match à Buffalo.

Les Flames ont ainsi mis fin à une série de six victoires consécutives inscrites par les Sabres.

Dans les buts des Flames, Dan Bouchard a affiché une tenue exceptionnelle, repoussant 53 rondelles.

Les Flames avaient pris une avance de 3-1 après deux périodes de jeu, bien qu'ils aient été surclassés 36-9 au chapitre des lancers.

Les autres filets des Flames ont été réussis par Bryan Hextall et Bob Leiter. Ceux des Sabres l'ont été par Bill Hajt, Danny Care et Richard Martin.

A Chicago, Dennis Hull a marqué son 14ème but de la saison, son premier en 10 rencontres, alors que les Blacks Hawks de Chicago ont surclassé les Seals de la Californie 3-2.

Il s'agissait de la quatrième victoire consécutive des Hawks, lesquels cherchent depuis le début de la saison à rejoindre les Canucks de Vancouver au sommet de la section Conn Smythe.

Ivan Boldirev et Cliff Koroll ont réussi les autres filets des Blacks Hawks tandis que Stan Weir et Bob Stewart ont riposté pour les Seals.

Un doublé pour Esposito

Phil Esposito a marqué ses 44ème et 45 ème buts de la saison, hier après-midi, alors que les Bruins de Boston ont arraché un verdict nul de 2-2 aux Flyers de Philadelphie.

Reggie leach et Don Saleski ont respectivement enfilé leurs 2ème et septième buts de la campagne pour Philadelphie.

Il s'agissait du premier match des Flyers au Garden de Boston depuis la finale 1974 pour la coupe Stanley.

La victoire leur semblait d'ailleurs acquise avant que Esposito ne déjoue au dernier tiers le gardien Bernard Parent avec un tir à bout portant.

Les Flyers n'ont pas gagné en saison régulière au Garden depuis le 12 novembre 1967, soit depuis leur première vicite à Boston. Ils y ont toutefois gagné un match de la finale la saison dernière.

Les Flyers ont effectué en première période 16 lancers au but, contre huit, mais ont été limités à un seul filet, celui de Leach à 18.19. Esposito a ripsoté moins d'une minute plus tard avec son 23ème but de l'année en avantage numérique. Esposito détient depuis 1970-71 le record de 18 buts avec avantage numérique.

Saleski a touché la cible à 4.37, en période médiane.

Détroit s'enlise davantage

Bill Lesuk a marqué un but après seulement 24 secondes de jeu, pour conduire les Capitals de Washington à une victoire de 6-3 contre les Reds Wings de Détroit.

Les autres buts des Capitals ont été réussis par Denis Dupéré, son 19ème de la saison, Dave Kryskow, Ron Lalonde, Tom Williams et Bruce Cowick.

Williams a compté en deuxième période pendant que son équipe jouait à court d'un homme.

Il s'agissait de la première victoire des Capitals en 18 rencontres.

Leur dernier gain remonte au 15 décembre, contre les Maple Leafs de Toronto.

Washington a été surclassé 38-25, hier, au chapitre des lancers au but.

A Vancouver, les Canucks de Vancouver ont remporté leur troisième victoire consécutive, après une série de neuf revers d'affilée, en battant devant 15,570 spectateurs au Colisée du Pacifique les Maple Leafs de Toronto 6-4.

Meneurs au classement de la section Conn Smythe, les Canucks ont ainsi infligé à la formation torontoise une quatrième défaite consecutive. Ils ont pris une avance de 4-1 grâce aux filets de Greg Boddy, Ron Seldbauer, Léon Rocherot et Dennis Ververgaert, avant de contrer au dernier tiers une tentative de retour des Leafs.

Paulin Bordeleau et Mike Robitaille ont réussi les autres filets des Canucks tandis que le suédois Inge Hammarstrom et Darryl Sittler ont marqué chacun deux buts pour Toronto.

Floyd Smith a raison de se bomber le torse

Selon Floyd Smith, l'instructeur des Sabres de Buffalo prétend que lorsqu'une équipe de hockey parvient à vaincre les Canadiens de Montréal quatre fois en autant de tentatives, l'instructeur a le droit de perdre son humilité. Smith affiche un sourire... grand comme ça... et il a raison. Smith est d'avis que malgré l'absence de la grande vedette Gilbert Perreault contre les Canadiens, une victoire est toute une réussite.

UN NOUVEAU CHAMPION

L'américain Marty Riessen, 34 ans, a remporté les honneurs du championnat des Etats-Unis de tennis en salle, à Philadelphie. En finale, il a gagné contre son compatriote Vitas Gerulaitis. Ce dernier, un joueur non classé, fut la grande surprise du tournoi car il a réussi à atteindre la finale.

En finale du double messieurs, le mexicain Paul Ramirez et l'américain Brian Gottfried ont triomphé aux dépens des américains Dick Stockton et Eric Van Dillen.

Un tournoi semblable qui se déroulait aussi en salle, à Birmingham, a permis à Jimmy Connors de terminer vainqueur aux dépens de Bill Martin.

VALIDE OU NON

Un jour, c'est bon, le lendemain, ce ne l'est plus. Il s'agit du combat Ali-Wepner sur lequel le Conseil mondial de la boxe a certains problèmes. Après avoir annoncé que cet organisme ne reconnaissait pas le combat comme étant un combat de championnat mondial, le président Ramon Velasquez du même organisme déclare qu'il y a moyen de régler la situation.

Pour ces messieurs, ce n'est pas compliqué. Wepner est classé actuellement au 13ième rang. Il peut facilement être reclassé parmi les 10 premiers et le tour est joué.

DUVILLARD MENE LE BAL

Cinq victoires en huit épreuves dans le domaine du ski alpin professionnel pour le français Henri Duvillard. Hier, il s'agissait du slalom, comptant pour les championnats internationaux. Cette victoire a rapporté $4,000 à Duvillard.

NOUVELLE VEDETTE

Pour une deuxième semaine d'affilée, Jacques Villeneuve a joué le rôle de héros lors de la deuxième épreuve du super circuit "Mark Ten", qui avait lieu à St-André d'Avelin, hier après-midi. Villeneuve a tout balayé sur son passage pour terminer en première place à quatre reprises en autant d'essais. La prochaine épreuve du super circuit aura lieu, dimanche prochain à Sherbrooke.

LE RAPIDO

Floyd Smith... un instructeur orgueilleux

EN PREPARATION POUR RIKI

Au moins 12 skieurs de fond du club de Chicoutimi se sont qualifiés, hier, pour la participation aux prochaines éliminatoires régionales pour les Jeux du Québec, qui auront lieu à Roberval et qui permettront d'atteindre les finales provinciales à Rimouski. Chez les vétérans, Eddy Fillion est toujours là. Dans les autres catégories, on peut mentionner Luc Lambert, Jacques Tremblay, Chantale Tremblay, Claude Ouellet et Daniel Fillion.

DEUX CONNAISSEURS

Louis Champagne du poste CKRS a fait la recommandation suivante pour l'an prochain, lors du prochain tournoi de hockey pee wee.

"On devrait m'inviter ainsi que mon ami Robert Ménard à mettre la rondelle au jeu devant les constables car, nous on s'y connaît en frais de "constabilité".

NOMBREUX BLESSES

Les Sags juniors "B" de Chicoutimi voient leur liste de blessés s'allonger depuis un certain temps.

Après Lambert Tremblay, on retrouve les noms de Jean Labelle qui souffre d'une bronchite et Michel Duchesne qui se sert de béquilles pour se déplacer. Il souffre de déchirures aux ligaments du genou.

HEURE DECISIVE

Le temps commence à presser pour les organisateurs du Broom Broom 500 qui auront une réunion de première importance, ce soir, avec les dirigeants municipaux d'Alma afin de trouver une solution au problème.

Par ailleurs, tout porte à croire que Normand Martel sera appelé à prendre la relève du président Jean-Paul Aubin qui ne demandera pas de renouvellement de mandat.

Maintenant... plus que jamais la GRC offre une vie intéressante

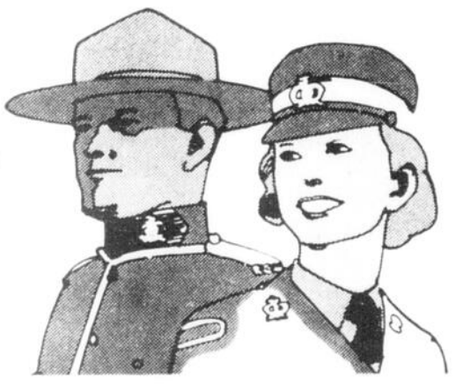

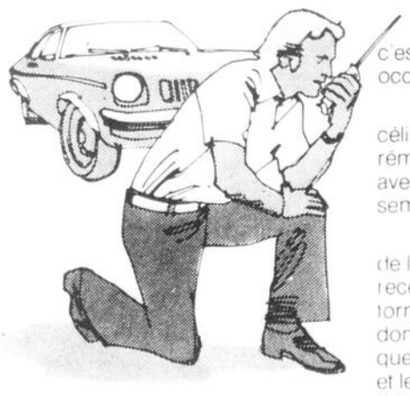

Si vous avez déjà considéré la possibilité de devenir policiers-enquêteurs, c'est le moment d'en parler avec la Gendarmerie royale du Canada. Les occasions n'ont jamais été meilleures.

Par exemple, la GRC accepte maintenant hommes et femmes, mariés et célibataires. Et l'échelle des salaires a augmenté considérablement, la rémunération offerte étant de $10,794 la première année ($207 par semaine) avec des augmentations régulières permettant d'obtenir $14,150 ($272 par semaine) au bout de quatre ans.

Une fois au service de la Gendarmerie, vous recevrez une solide formation dans tous les domaines appropriés tels que le droit, la recherche, et les relations communautaires. Vous serez ensuite muté dans un détachement — probablement au Québec — où vous pourrez mettre vos connaissances et vos talents à profit pour obtenir de l'avancement. Vous vous occuperez d'enquêtes relatives aux fraudes commerciales, aux droits de douane, à l'immigration, à la taxe sur les alcools, à la sécurité de la navigation, à la prévention de la criminalité et cela, à l'échelle nationale et internationale.

Donc, si vous êtes citoyen canadien et âgé de 18 ans ou plus, si vous mesurez au moins 5'8" (homme) ou 5'4" (femme), si vous êtes en bonne santé et avez terminez avec succès une 11e année ou l'équivalent, pensez à la possibilité d'entrer dans les rangs de la GRC. Visitez ou appelez le bureau le plus proche ou utilisez le coupon ci-dessous. Nous aimerions vous en dire davantage.

Détachements de la GRC

- 52 rue d'Iberville BAIE COMEAU 296-5673
- Rue Tracadieche CARLETON 364-3877
- 751 rue Tracy CHICOUTIMI 549-2090
- Rue Jacques Cartier GASPÉ 368-2543
- C.P. 386 Cap aux Meules ILES-DE-LA-MADELEINE 986-4124
- 870 Ernest Gagnon QUÉBEC 694-4919
- 394 rue Doucet RIMOUSKI 723-2745
- 19 rue St-François Xavier RIVIÈRE-DU-LOUP 862-2359
- 715 Plante ROBERVAL 275-2951
- 581 4ième avenue ST-GEORGES DE BEAUCE 228-2332
- SCHEFFERVILLE 585-2225
- 637 rue Dequen SEPT-ILES 962-2061
- 3110 rue Anjou TROIS-RIVIÈRES OUEST 374-2465

La GRC C'est peut-être pour vous

BUREAU DU RECRUTEMENT
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
870 Ernest Gagnon
Québec, Québec.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROV. CODE POSTAL F-20

Les Howe règlent le sort des Jets

WINNIPEG (PC) — Howe, père et fils y sont allés chacun d'un but en deuxième période, permettant ainsi aux Aeros de Houston de disposer des Jets au compte de 3-1 lors d'un match régulier de l'AMH disputé hier soir à Winnipeg.

C'est Marty Howe qui, à 0.58 en deuxième période a brisé une égalité de 0-0. Son père, Gordie Howe, a porté l'avance des Aeros à 2-0 à 15.14 toujours en deuxième période.

Danny Spring, presqu'à mi-chemin en troisième période a réduit l'écart à un seul but, mais Murray Hall, après avoir substilisé le disque à sa propre ligne bleue, s'est rendu près du gardien Joe Daly, des Jets, et a scellé l'issu du match en faveur des Aeros.

A Phoenix, le gardien Gary Kurt a repoussé 30 rondelles et sa brillante tenue a permis aux Roadrunners d'emporter une victoire de 6-0 sur les Racers d'Indianapolis.

Il s'agit du deuxième blanchissage inscrit par Kurt contre les Racers cette saison.

Jim Boyd a dirigé l'attaque des Roadrunners avec deux buts. Les autres filets ont été réussis par Cam Connor, Bob Mowat, Murray Koegan et Michel Cormier.

Au Minnesota, Don Tannahil a réussi un but et fourni une aide, menant ainsi les Fighting Saints du Minnesota à une victoire de 2-1 sur les Blades de Baltimore.

Les Blades, qui en sont à leur deuxième défaite par un seul but depuis qu'ils ont acquis le franchise autrefois détenue par les Stags du Michigan, avait pris une avance de 1-0, 47 secondes après le début de la deuxième période, sur un lancer d'Arnie Brown, qui a déjoué le gardien John Garrett, après avoir dévier sur le patin d'un défenseur des Saints.

Ceux-ci ont nivelé les chances, alors qu'ils jouissaient d'une supériorité numérique à 2.03 au deuxième vingt. Terry Ball a trouvé le fond du filet après avoir complété une passe que lui destinait Tannahill. Il a déjoué Paul Hoganson avec un lancer d'une vingtaine de pieds.

Tannahil a marqué le but gagnant à 13.10, toujours en deuxième engagement.

Malgré leur défaite, les Blades ont dominé 35-31 au chapitre des lancers.

Enfin, Frank Mahovlich, Frank Hickey et Jeff Jacques ont marqué chacun deux buts, conduisant ainsi les Toros de Toronto à une victoire de 7-5 sur les Oilers, dispute hier soir à Edmonton. Les deux équipes luttaient pour le deuxième rang de la Division canadienne de l'AMH.

DIXIT...

"Tant que je ne suis pas rendu, je ne suis pas sûr de moi. On ne sait jamais ce qui peut arriver dans ce genre de courses. Je considère que c'est un avantage de partir en dernier. Tu as la chance de dépasser d'autres coureurs et cela t'encourage. Tant qu'il y a quelqu'un en avant de toi, tu accélères pour le dépasser"... dixit Roger Trudel, vainqueur du cinquième Circuit des neiges du Lac St-Jean.

Jeux de la Nouvelle-Zélande

Jenny Turrall vole la vedette

CHRISTCHURCH (AFP) — L'australienne Jenny Turrall s'est mise en évidence, dimanche à Christchurch, à l'occasion de la dernière journée des premiers jeux de Nouvelle-Zélande, en nageant le 800 m. libre en 8.47.98, s'approchant de 48-100èmes de seconde du record du monde de la distance, détenu par l'américaine Jo Harshberger (8.47.50 depui le 31 août dernier à Concord). Jenny Turrall a laissé très loin derrière elle la détentrice du record qui n'a pu faire mieux que 8.55.19.

De son côté, la canadienne Wendy Cook s'est de nouveau distinguée en remportant le 200 mètres dos en 2.18.84, loin devant sa compatriote Becky Smith 2.22.85, tandis qu'au 100 m. brasse, c'est l'américaine Marcia Morey qui, en 1.15.37, prenait le meilleur sur la canadienne Marian Stuart 1.17.07.

Chez les messieurs, nouvelle victoire de l'américain Robin Backhaus au 200 m. papillon, en 2.05.77, devant le néo-zélandais John Coutts 2.09.12 et l'américain Steve Gregg 2.09.37. Le néo-zélandais Mark Treffers a pour sa part remporté le 200m. 4 nages en 2.13.40, devant l'américain Rick Colella 2.14.27.

L'australien Steve Holland, bien qu'ayant battu deux records du monde la veille, a dominé le 400 m. libre en 4.01.62, laissant le néo-zélandais Brett Naylor à 3 secondes (4.04.56). L'américain Brian Goodell a pris la troisième place en 4.06.06 et son compatriote Backhaus s'est classés quatrième en 4.09.66.

Enfin, au 200 m. brasse, la victoire est revenue au japonais Nobutaka Taguchi en 2.25.70, devant le soviétique Nikolai Panki 2.25.88 et l'américain Rick Coletta 2.28.93.

En athlétisme, deux bonnes performances ont été enregistrées au cours de cette dernière journée. L'américaine Joni Huntley a franchi 1.90 m. en hauteur et le néo-zélandais Joh Walter a couru le 1,500 m. en 3.36.4. Parmi les autres vainqueurs du jour, il faut citer l'américain Sam Colson au javelot (77.92 m.) devant le finlandais Hanny Siitonen 77.28, le soviétique Valeri Borzov qui a réalisé le temps moyen de 21.02 au 200 m. et le hollandais Jos Hermans premier du 10,000 m. en 28.56.4.

Côté féminin, l'anglaise Andrea Lynch a remporté le 100 mètres en 11.52, Angela Cook (Australie) s'est attribuée le 1 500 m. en 4.16.6 devant les canadiennes Maureen Crowley 4.18.6 et Thelma Wright 4.19.0, tandis que la recordwoman du monde du disque, la soviétique Faina Melnik, écrasait ses rivales au poids avec 18.03 m., contre 15.08 m. à la seconde, la néo-zélandaise Barbara Beable.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Port-Alfred 3 Chicoutimi 8
Alma 8 Dolbeau 4

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	30	25	5	0	187	98	50
Chicoutimi	31	24	6	1	236	94	49
Alma	31	21	9	1	266	145	43
Roberval	28	7	21	0	108	240	14
Dolbeau	27	7	20	0	98	201	14
P.-Alfred	28	3	25	0	81	202	6

LES COMPTEURS

Noms	Equipes	B	A	Ptr
Marcoux, M.	Alma	62	50	112
Maltais, D.	Alma	27	72	99
Gagnon, D.	Alma	37	37	74
Villeneuve, D.	Chic.	35	34	69
Tremblay, L.	Chic.	30	38	68
Labelle, J.	Chic.	25	41	66
Dufresne, D.	Chic.	24	43	66
Gagnon, M.	Alma	30	32	62
Dufour, R.	Chic.	22	36	58
Rosamilia, V.	Alma	19	39	58

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Chicoutimi 2 MOntréal 4
Laval 4 Hull 10
Shawinigan 4 Québec 6
Sherbrooke vs Trois-Rivières (Remise)
Cornwall 1 Sorel 5

Aujourd'hui
Québec vs Laval
Sherbrooke vs Shawinigan

Division Est

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	46	26	18	2	210	174	54
T.-Rivières	47	22	18	7	204	195	51
Chicoutimi	47	17	26	4	206	275	38
Sorel	51	13	33	5	198	277	31
Shawinigan	45	11	27	7	193	265	29

Division Ouest

Sherbrooke	43	32	9	2	273	152	66
Cornwall	48	26	13	9	215	187	61
Montréal	44	23	17	4	266	214	50
Hull	47	22	22	3	270	235	47
Laval	50	18	27	5	229	266	41

LES COMPTEURS

Noms	Equipes	B	A	Pts
Bossy, M.	Laval	58	45	103
Trottier, N.	Mont.	52	42	94
Montgomery, J.	Hull	36	58	94
D'Amico, M.	Chic.	33	56	89
Phaneuf, J.L.	Mont.	26	59	85
Veysey, S.	Sher.	34	46	80
Giroux, P.Y.	Hull	39	40	79
Ritchie, R.	Sorel	36	43	79
Brisebois, M.	Sher.	34	45	79

LIGUE NATIONALE

Samedi
Buffalo 7 Montréal 6
Washington 2 Détroit 5
Rangers 2 Pittsburgh 5
Los Angeles 5 Islanders 5
Chicago 4 St-Louis 1
Kansas City 1 Minnesota 4

Hier
Pittsburgh 2 Montréal 7
Philadelphie 2 Boston 2
Los Angeles 2 Rangers 3
Atlanta 4 Buffalo 3
Détroit 3 Washington 6
Toronto 4 Vancouver 6
Californie 2 Chicago 3
Aujourd'hui
Boston vs Kansas City

Division Norris

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Los Ang.	48	27	8	13	164	101	67
Montréal	49	27	9	13	227	140	67
Pittsburgh	47	19	18	10	192	180	48
Détroit	46	12	26	8	133	182	32
Washington	49	14	40	5	102	255	13

Division Adams

Buffalo	48	31	10	7	211	147	69
Boston	48	25	13	10	218	146	60
Toronto	39	17	25	7	168	199	41
Californie	51	12	30	9	137	198	33

Division Patrick

Phila.	56	30	18	8	170	102	68
Rangers	47	25	13	9	196	149	59
Atlanta	49	21	19	9	136	138	51
Islanders	47	18	17	12	157	132	48

Division Smythe

Vancouver	50	26	19	5	174	158	57
Chicago	48	24	20	4	161	133	52
St-Louis	47	18	22	7	149	169	43
Minnesota	45	12	27	6	122	198	30
K. City	46	10	32	4	114	198	24

LES COMPTEURS

Noms	Equipes	B	A	Pts
Esposito, P.	Bos.	45	44	89
Orr, B.	Bos.	26	56	82
Lafleur, B.	Mont.	38	42	80
Mahovlich, P.	Mont.	24	46	70
Dionne, M.	Dét.	27	40	67
Perreault, G.	Buff.	27	37	64
Robert, R.	Buff.	29	33	62
Clarke, B.	Phila.	13	49	62
Gilbert, R.	Rang.	25	36	61
Vickers, S.	Rang.	22	35	57

ASSOCIATION MONDIALE

Samedi
Chicago 4 Québec 6
Baltimore 1 Cleveland 2
Nouv. Angl. 2 San Diego 6

Hier
Baltimore 1 Minnesota 2
Toronto Edmonton
Indianapolis 0 Phoenix 6
Houston 3 Winnipeg 1
Vancouver CHicago

Aujourd'hui
Cleveland vs Nouv. Angl.

Division Canadienne

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	45	29	16	0	192	146	58
Toronto	45	24	19	2	193	171	55
Edmonton	40	22	16	2	151	145	46
Vancouver	44	21	21	2	136	141	44
Winnipeg	41	18	21	2	156	141	38

Division Est

N.-Angl.	45	24	19	2	155	163	50
Cleveland	44	19	23	2	125	145	40
Chicago	45	17	27	1	152	178	35
Indiana	46	10	33	3	104	188	23

Division Ouest

Houston	43	29	14	0	201	130	58
Phoenix	47	23	18	6	163	153	52
San Diego	43	23	19	1	149	142	47
Minnesota	43	23	20	0	177	146	45
Baltimore	45	13	29	3	109	183	29

LES COMPTEURS

Noms	Equipes	B	A	Pts
Hull, B.	Winn.	41	32	73
Bernier, S.	Qué.	34	36	70
Lund, L.	Hou.	26	40	66
Lacroix, A.	S.D.	20	41	61
Nilsson, S.	Win.	14	42	56
Walton, M.	Win.	30	25	55
Hinse, A.	Hou.	23	30	53
Hughes, B.	Hou.	31	19	50
Dillon, W.	Tor.	17	33	50
Havre, G.	Hou.	18	32	50
Simpson, T.	Tor.	31	16	47
Tremblay, J.C.	Chic.	11	36	47

(Matches d'hier non inclus)

Klammer fait encore mieux que Killy

INNSBRUCK (Reuter)— En enlevant dimanche la descente d'Innsbruck, sixième victoire consécutive en coupe du Monde, l'Autrichien Franz Klammer a fait mieux que Jean-Claude Killy en 1967 cinq succès consécutifs) et inscrit son nom sur les tablettes de l'histoire sportive.

Cette sixième victoire pour le jeune homme (20 ans) de Carinthie a été convaincante. Il a terminé avec environ une demi-seconde d'avance sur le Suisse Bernhard Russi et accroît ainsi son avance au classement de la coupe du Monde: 184 points.

Mais le grand bénéficiaire de ce dimanche est l'Italien Gustavo Thoeni, spécialiste du slalom, qui prend une belle quatrième place, derrière son compatriote Herbert Plank.

Grâce à cette quatrième place et sa place de second dans la descente de la semaine dernière à Kitzbuhel, il s'installe en deuxième position au classement coupe du Monde avec 146 points, précédant d'un point son compatriote Piero Gros qui n'a pas couru hier.

Moins d'aisance

Sur les pentes olympiques du Patscherkofel (3,145 mètres pour 870 mètres de dénivellation), Franz Klammer n'a pas pour autant dominé ses rivaux avec autant d'aisance qu'à Wengengen ou à Garmisch-Partenkirchen.

Au deuxième tiers de la course, il ne possédait en effet que le troisième meilleur temps, à 23 centièmes de Gustavo Thoeni et 21 centièmes de Bernhard Russi. Ce ne fut que dans les derniers virages que l'Autrichien parvint à creuser l'écart nécessaire à son sixième triomphe. Celui-ci permet à Klammer d'augmenter son avance au classement général intermédiaire de la coupe du Monde où il précède maintenant de 38 points Thoeni et de 39 points Piero Gros.

"Je redoutais cette course car je sentais que mes adversaires avaient repris confiance après ma mince victoire de Kitzbuhel. Je crains bien d'avoir des problèmes à Mégève avec des skieurs comme Bernhard Russi ou Herbert Plank. Il va en tout cas être difficile pour moi de remporter toutes les neuf descentes comptant pour la coupe du Monde", a confié l'Autrichien après l'arrivée.

Russi content

De son côté, Russi se déclarait "content" de sa deuxième place. "Je me sens capable de poursuivre ma progression", a-t-il affirmé.

"J'ai obtenu aujourd'hui mon meilleur classement en descente depuis près de deux ans. Depuis ma victoire de St-Anton, je n'ai plus jamais été en lice pour un succès", a expliqué le skieur suisse.

Les surprises furent nombreuses lors de cette descente. Le favori autrichien Werner Grissmann ne termine ainsi qu'à la huitième place derrière le Norvégien Erik Haker, tandis que les jeunes Canadiens et Américains réalisèrent des courses étonnantes.

Franz Klammer... de succès en succès **(Téléphoto PC)**

Grand Prix du Brésil

Pace profite du retrait de Jarier

INTERLAGOS (Reuter) — Profitant de l'abandon de Jean-Claude Jarier, souverain jusqu'au 32e tour, le Brésilien Carlos Pace, sur Brabham, a remporté dimanche le Grand Prix du Brésil formule-un d'Interlagos, battant son compatriote, le champion du monde Emerson Fittipaldi, sur McLaren.

Pace a conduit en souplesse, régulièrement, bien que d'une manière peu spectaculaire, et a toujours été dans la course, faisant partie des trois premiers dès le départ.

Au 13e tour, il a passé la McLaren de l'Argentin Carlos Reutmann, parti en trombe, et pris la deuxième position.

La victoire semble acquise lorsque Jarier, qui avait mené pendant 27 tours, doit abandonner au 32e tour.

Jarier impressionne

Si le double brésilien de Pace et Fittipaldi a ravi le public brésilien, c'est incontestablement la performance de Jarier qui a le plus impressionné les spectateurs.

Par deux fois aux essais, Jarier avait établi le meilleur temps, battant le record du tour. Mais les experts lui accordaient peu de chances de maintenir jusqu'au bout une cadence aussi rapide sur un circuit de prède huit kilomètres à couvrir 40 fois et ne comprenant pas moins de 16 virages et épingles à cheveux redoutables.

Or, au contraire, le "fantastique Français", comme l'ont surnommé les commentateurs brésiliens, prend la tête au cinquième tour et augmente son avance, prenant presque trois secondes à chacun des huit tours suivants.

Mais au 25e tour, l'UOP-Shadow de Jarier semble présenter quelques problèmes et il fait signe aux mécaniciens de son stand.

Déjà les spécialistes font remarquer que le Grand Prix se dispute sur 40 tours et non 25 et que Jarier n'a peut-être pas assez ménagé sa voiture.

Jarier se reprend cependant, bien que son avance, qui était de 27 secondes sur Pace, est bientôt ramenée à 13 secondes.

Mais au 32e tour, c'est le drame pour Shadow: Jarier s'arrête.

Force à l'abondon

Aprrs la course, Jarier — dont la moyenne au tour a été de 2:34.40 minutes, soit mieux que son meilleur temps aux essais de 2:29.88 — a mis en cause sa pompe à essence et les circuits électriques, dont le mauvais fonctionnement l'ont forcé à l'abandon.

Avec la performance de Jarier, le Grand-Prix du Brésil est aussi l'histoire d'un chassé-croisé entre les trois favoris sud-américains de l'épreuve: Fittipaldi, Reutemann et Pace.

Comme à son habitude, Reutemann, placé à la troisième ligne, démarre fort et prend la tête dès le début, se fait doubler par Jarier au cinquième tour et reste deuxième jusqu'au 13e, laissant son camarade d'écurie, Pace, le dépasser. Il perd ensuite rapidement du terrain.

Quant à Fittipaldi, il part relativement lentement, reste au début en sixième position, mais commence à dépasser ses rivaux. Il passe la Ferrari de l'Autrichien Niki Lauda au 19e tour puis celle de Clay Regazzoni au 28e tour. Mais pendant le reste de la course il ne parvient pas a réduire la marge de 10 secondes qui le sépare du second.

"Lauda et Reutemann m'ont quelque peu contenu, mais je suis content de ma seconde place," a déclaré le champion du monde après coup.

Le Grand Prix d'Interlagos a été marqué par deux abandons de coureurs de l'écurite Tyrrel.

Patrick Dépailler, qui était en sixième position, a heurté le bord de la piste au 31e tour, sa Tyrrel a pris feu, mais le Français a pu sortir indemne de l'accident.

Quant au Sud-Africain Jody Checkter, il avait dû s'arrêter à son stand pour incident mécanique au 12e tour, alors qu'il était en sixième position, pour abandonner finalement au 2e tour.

SOMMAIRES

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Port-Alfred 3 Chicoutimi 8

Première période

1. P.-A., Martial Tremblay (Thibeault, Boudreault) 11:56.
2. Chic., René Dufour (Dufresne) 16:25.
Pén.: Girard jr C. 6:54; Villeneuve C. 11:52.

Deuxième période

3. Chic., René Dufour (Bouchard, Dufresne) 11:04.
4. Chic., Jean-Pierre Girard (S. Bouchard, Gaudreault) 12:06.
5. Chic., Serge Girard (Gaudreault, Girard sr) 13:41.
6. Chic., Serge Girard (Villeneuve) 13:55.
7. P.-A., Michel Dufour (Boudreault, Gagnon) 15:38.
Pén.: Girard jr C. 1:41; Boudreault PA, 3:02; Girard C. 7:29; Bouchard C. 17:06.

Troisième période

8. Chic., Denis Villeneuve (S. Girard, Girard sr) 3:02.
9. Chic., Denis Villeneuve (Girard, Girard sr) 10:55.
10. Chic., Denis Bouchard (Dufour, Gaudreault) 12:15.
11. P.-A., Réjean Thibeault (Dufour, Tremblay) 14:25.
Pén.: Villeneuve C. 11:43; Simard PA, mauv. c., 16:10.
Lancers:

Port-Alfred	13	6	7-26
Chicoutimi	12	22	15-49

A: 321

Alma 8
Dolbeau 4

Première période

1. Alma, Martin Gagnon (Rosamilia, Chabot) 9:00.
2. Dol., Gervais Bouchard (Lamothe, Simard) 13:56.
3. Alma, Martin Marcoux (D. Gagnon, Maltais) 17:38.
Pén.: Gagnon A, 4:39.

Deuxième période

4. Alma, Martin Marcoux (Noel) 5:36.
5. Alma, Denis Gagnon (Maltais) 13:28.
6. Dol., Denis Simard (Bouchard, Gauthier) 14:19.
7. Alma, Martin Marcoux (Maltais, D. Gagnon) 17:45.
Pén.: Lamothe D, 4:11; Gagnon A, 9:33; Moisan D, 9:56; Villeneuve A, 14:01; Villeneuve A, 19:59.

Troisième période

8. Alma, Martin Gagnon (Maltais, J. Villeneuve) 2:45.
9. Alma, Denis Gagnon (seul) 6:42.
10. Dol., Yoland Gauthier (Lamothe, D. Simard) 12:22.
11. Dol., Martial Lamontagne (Lévesque, Moisan) 14:46.
12. Alma, Martin Marcoux (Maltais) 19:21.
Pén.: Côté, A. min. d. et maj., Bouchard D. maj., 7:12; Gagnon A, 17:22; Banc. A, 19:30.
Lancers:

Alma	14	15	15-44
Dolbeau	5	8	11-24

A: 345.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 2
Montréal 4

Première période

1. Chic., Sylvain Locas (Giguère) 4:46.
Pén.: Wong, 9:59, Backman, 15:52.

Deuxième période

2. Mont., Mike McDougall (Picard, Duhamel) 5:26.
3. Chic., Serge Dubois (Locas, Lecours) 10:15.
Pén.: MacKasey, 9:39; Bowness, 14:50; Lozeau, 19:58.

Troisième période

4. Mont., Mike Backman (Wong, Dupont) 5:58.
5. Mont., Garth McGuigan (Lachance, McDougall) 13:04.
6. Mont., Normand Dupont (Backman, Phaneuf) 15:55.
Pén.: Quintal, 10:29.
Lancers:

Chicoutimi	11	11	7-29
Montréal	5	14	17-36

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 2, Montréal 7

Première période

1. Mont., Mahovlich 23, 9:24.
2. Mont., Lafleur 35 (Lemaire, Mahovlich) 15:21.
Pén.: Wilkins Pit 0:40, Shutt M 6:19, Campbell Pit, Pronovost Pit, Risebrough M 10:15, Wilkins Pit 14:02, Bouchard M 17:33.

Deuxième période

3. Mont., Wilson 13 (Gainey) 15:46.
4. Mont., Lafleur 36 (Gainey, Wilson) 18:51.
Pén.: Tremblay M 1:29, Burrows Pit 12:38, Plasse Pit, Lambert M 14:15.

Troisième période

5. Pit., Stackhouse 10 (Hadfield) 3:24.
6. Pit., Larouche 19 (Hadfield, Kehoe) 11:02.
7. Mont., Lafleur 37 (Gainey) 11:28.
8. Mont., Lafleur 38 (Gainey, Robinson) 11:49.
9. Mont., Mahovlich 24, 12:19.
Pén.: Campbell Pit 1:29, Lambert M 9:37, Wilkins Pit 11:41, Lambert M 14:15, Wilkins Pit 16:34, Plasse Pit, Gainey M 17:38, Wilkins Pit, mauvaise conduite, 20:00.
Lancers:

Pitts.	10	9	11-30
Montréal	11	10	12-33

Gardiens.: Plasse, Pittsburgh; Larocque, Montréal.
A-16,461.

Philadelphie 2, Boston 2

Première période

1. Phil., Leach 24 (Clarke) 18:29.
2. Bost., Esposito 44 (Bucyk, Vadnais) 19:05.
Pén.: Schultz Phi mineure double, Vadnais B 3:20, Gilbert B 11:27, Savard B 15:02, Dupont Phi 18:27.

Deuxième période

3. Phil., Saleski 7 (Kelly, Clement) 4:37.
Pén.: Clement Phi 18:44.

Troisième période

4. Bost., Esposito 45 (Smith, Cashman) 9:39.
Pén.: Saleski Phi 3:19.
Lancers:

Phila.	16	8	6-30
Boston	8	11	8-27

Gardiens.: Parent, Philadelphie; Gilbert, Boston.
A-15,003.

Atlanta 4, Buffalo 3

Première période

1. Atl., Hextall 13 (Bennett, Lysiak) 7:22.
2. Buf., Hajt 2 (Carrière, Guèvremont) 17:00.
Pén.: Scoenfeld Buf 6:24, Gibbs A 11:12, Ecclestone A 12:37, Manery A, Luce Buf 14:16, Lysiak A 14:36, Ecclestone A 16:41.

Deuxième période

3. Atl., Ecclestone 7 (Leiter, Ecclestone) 10:23.
Pén.: Kea A 11:14, Ecclestone A 12:59.

Troisième période

5. Buf., Gare 17 (Luce, Ramsay) 1:51.
6. Atl., Ecclestone 8 (Maery, Leiter) 3:36.
7. Buf., Martin 24 (Robert, Korab) 19:47.
Pén.: Schoenfeld Buf 9:02, Spencer Buf 12:59, Dudley Buf, mauvaise conduite, 17:21.

Lancers:

Atlanta	3	6	11-20
Buffalo	21	15	10-46

Gardiens: Bouchard, Atlanta; Bromley, Buffalo.
A-15,863.

Toronto 4 Vancouver 6

Première période

1. Van., Boddy 9 (Kearns, Lalonde) 3:45.
2. Van., Sedlbauer 1 (Meehan) 6:56.
3. Tor., Hammarstrom 12 (Alexander, Keon) 12:09.
Aucune pénalité.

Deuxième période

4. Van., Rochefort 10 (Lalonde, Kearns) 5:12.
5. Van., Ververgaert 11 (Bordeleau) 12:24.
6. Tor., Hammarstrom 13, 13:36.
7. Van., Bordeleau 12 (Rochefort, Lalonde), 15:49.
8. Tor., Sittler 20 (Stoughton, Seiling) 19:53.
Pén.: Dunn T 4:08, Gould V 8:33, Williams T, mauvaise conduite, 19:35.

Troisième période

9. Tor., Sittler 21 (Stoughton, Ellis) 7:38.
10. Van., Robitaille 2 (Boudrias) 17:30.
Pén.: Pratt V 5:41.
Lancers:

Toronto	7	11	6-24
Vancouver	7	10	7-24

Gardiens.: Favell, Toronto; Smith, Vancouver.
A-15,570.

Californie 2, Chicago 3

Première période

1. Chic., Hull 14 (Martin, Pappin) 2:21.
2. Chic., Boldirev 15 (Rota, Bordeleau) 9:25.
Pén.: Magnuson Chi 10:06, Williams Cal 11:33.

Deuxième période

3. Cal., Weir 13 (Patey, MacAdam) 3:02.
4. Chic., Koroll 17 (Mikita, Russell) 4:05.
Pén.: MacAdam Cal 7:15, Lavender Cal mineure double, Martin Chi 8:20.

Troisième période

5. Cal., Stewart 4, 13:24.
Pén.: Pesut Cal 1:13, Pappin Chi, Stewart Cal 2:46.
Lancers:

Californie	7	4	11-22
Chicago	10	11	6-27

Gardiens: Meloche, Californie; Esposito, Chicago.
A-14,500.

Détroit 5, Washington 2

Première période

1. Wash., Lesuk 4 (Williams, Kryskow) 0:24.
2. Wash., Dupéré 19 (Marson, Bloom) 10:34.
Pén.: Roberts D, Anderson W 0:56, Lynch D 1:17, Lesuk W 3:45, Grant D 9:06.

Deuxième période

3. Dét., Nowak 7 (Jarry) 8:55.
4. Wash., Kryskow 8 (Mikkelson) 9:31.
5. Wash., Lalonde 3 (Cowick, Nicholson) 11:45.
6. Dét., Hogaboam 3 (Dionne, Libett) 13:19.
7. Wash., Williams 12 15:49.
Pén.: Bloom W 2:08, 12:43, Jones W 14:04, Marson W Nowak D 17:42.

Troisième période

8. Dét., Hogaboam 4 (Dionne, Giroux) 1:29.
9. Wash., Cowick 4 (Lalonde, Nicholson) 13:54.
Pén.: Watson D 6:34, Giroux D 1:29.
Lancers:

Washington	3	9	11-23
Détroit	14	13	11-38

Gardiens: Rutheford, Détroit; Low, Washington.
A-10,425.

Los Angeles 2, Rangers 3

Première période

1. Los Ang., Nevin 20 (Williams) 15:00.
2. Los Ang., Komadoski 3 (Williams, Nevin) 16:13.
Pén.: St-Marseille LA 2:27, Fairbairn R 3:05, Murdoch LA 14:24, Fairbairn R 14:25, Park R 14:50, Marotte R 15:51, Kannegiesser LA 17:33.

Deuxième période

3. Rang., Butler 7 (Beverley) 10:35.
4. Rang., Ratelle 22 (Greschner, Sanderson) 13:02.
Pén.: Kannegiesser LA 3:00, Stemkowski R 6:06, Maloney LA, Butler R 8:19, Monahan R 9:33.

Troisième période

5. Rang., Sanderson 14 (Greschner) 5:17.
Aucune pénalité.
Lancers:

Los Angeles	9	10	7-26
Rangers	10	12	9-31

Gardiens: Vachon, Los Angeles; Villemure, Rangers.
A-17,500.

ASSOCIATION MONDIALE

Winnipeg 1 Houston 3

Première Période

Aucun but.
Pén.: Ford W 0:12, Hughes H 3:20, Popiel H 3:34, Hedberg W, Popiel H 5:47, Larway H 6:32, Popiel H 8:35, Schella H 9:33, Popiel H mineure, mauvaise conduite, Hedberg W 10:53, Spring W 14:00, Bergman W 17:54.

Deuxième Période

1. Hous., Marty Howe 13 (Ruskowski, Preston) 0:58.
2. Hous., G. Howe 19 (Marty Howe) 15:15.
Pén.: Mark Howe H 6:21, Miller W (majeure), Lund H mineure, majeure, Schella H (inconduite) 7:11.

Troisième Période

3. Win., Spring 11 (Gratton, Riihiranta) 7:25.
4. Hous., Hall 7, 14:45.
Pén.: Young W 4:18, Popiel H 12:02, Nilsson W, Lund H mineures, majeures 12:06, Labossière H 19:48.
Lancers:

Houston	15	16	9-40
Winnipeg	10	9	11-30

Gardiens—Grahame, Houston; Daley, Winnipeg.
A—10,358.

Baltimore 1 Minnesota 2

Première Période

Aucun but.
Pén.: Miszuk B 4:30, Ball Min 11:49, Richardson B 14:02, Arbour Min 18:01.

Deuxième Période

1. Bal., Brown 2 (Richardson, Evo) 0:47.
2. Minn., Ball 5 (Tannahill, Gambucci) 2:03.
3. Minn., Tannahill 14 (Gambucci, Huck) 13:10.
Pén.: Johnston B 1:46, Miszuk B 11:20, Heatley Min mineure, mauvaise conduite 17:47, Leblanc B, Busniuk Min majeures, Veneruzzo B mauvaise conduite 19:13.

Trosième Période

Aucun but.
Pén. K. O'Shea Min mineure, majeure, Reichmuth B majeure, mauvaise conduite, 3:50, Johnston B 4:05, mauvaise conduite, mauvaise conduite de match 7:17.
Lancers:

Baltimore	8	17	10-35
Minnesota	7	15	9-31

Gardiens—Hoganson, Baltimore; Garrett, Minnesota.
A—8,436.

Indianapolis 0 Phoenix 6

Première Période

1. Phoe., Connor 6 (McNamee, Barlow) 12:57.
2. Phoe., Boyd 11, 13:39.
Pén.: Niekamp P 13:08, Pumple I 14:50.

Deuxième Période

3. Phoe., Mowat 6 (Larivera, Sobchuk) 3:14.
4. Phoe., Keogan 23 (Sobchuk) 7:26.
5. Phoe., Boyd 12 (McLeid, Borgeson) 18:04.
Pén.: Hughes P, McDonald I 11:58, Bond I 15:05.

Troisième Période

6. Phoe., Cormier 25 (Boyd, Borgeson) 18:45.
Pén.: Horton I 1:36, Connor P 4:07, Niekamp P 5:08, Fitchner I 10:53.
Lancers:

Indianapolis	8	11	11-30
Phoenix	7	15	9-31

Gardiens—Dyck, Indianapolis; Kurt, Phoenix.
A—7,654.

Toronto 7 Edmonton 5

Première Période

1. Edm., Long 9 (Joyal) 6:23.
2. Tor., Mahovlich 19 (Nedomansky, Featherstone) 10:03.
Pén.: Gilmore E 5:15, Kirk T 5:30, Gibbons T 13:23, Featherstone T 18:30.

Deuxième Période

3. Edm., Patenaude 16 (Sheehan, Long) 0:30.
4. Edm., Jacques 5 (Dillon, Dorey) 2:51.
5. Tor., Henderson 23 (Jacques, Dillon) 9:03.
6. Tor., Hickey 23 (Turkiewicz, Martin) 10:50.
7. Edm., Patenaude 17 (Sheehan, Long) 15:49.
Pén.: Kirk T mineure, mauvaise conduite 11:56, Toronto banc 14:38, Long E 19:51.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Meubles Saguenay Ltée

Une entreprise familiale qui s'est bâtie une réputation internationale

NDLR: Chaque lundi, Le Quotidien présente un reportage sur l'entreprise. Le but est de décrire la situation dans des industries de fabrication de la région, et de dévoiler les ramifications des sociétés multinationales.

par Gabriel Berberi

RIVIERE-DU-MOULIN — Meubles Saguenay Ltée, (Saguenay Furniture, pour les anglophones) est demeurée une entreprise familiale, mais elle a néanmoins réussi à se bâtir une réputation internationale.

Aujourd'hui, en effet, les mobiliers de chambre fabriqués par Meubles Saguenay Ltée sont vendus partout au Canada, d'un océan à l'autre, mais on les exporte également jusqu'aux Bermudes!

Principal manufacturier de meubles au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'entreprise de Rivière-du-Moulin offre au marché, il faut bien le reconnaître, des créations originales et très attrayantes, n'ayant rien à envier aux produits de la plupart des concurrents.

Meubles Saguenay Ltée, qui compte entre 500 et 600 clients réguliers dans tout le Canada, fabrique présentement, à partir de bois brut, 14 modèles différents de mobilier de chambre (lit, meuble de rangement central ou "grand bureau", commode et table de chevet), dont quelques-uns sont superbes. Il faut dire que le mobilier de chambre est devenu l'unique spécialité de cette industrie.

C'est M. Maurice Tremblay qui conçoit les plans de ces meubles et on procède au remplacement annuel de certains ensembles. "Nous produisons 4 ou 5 nouveaux modèles chaque année," rapporte M. Tremblay.

Répartie à travers le pays, l'équipe de mise en marché de Meubles Saguenay Ltée comprend 11 vendeurs.

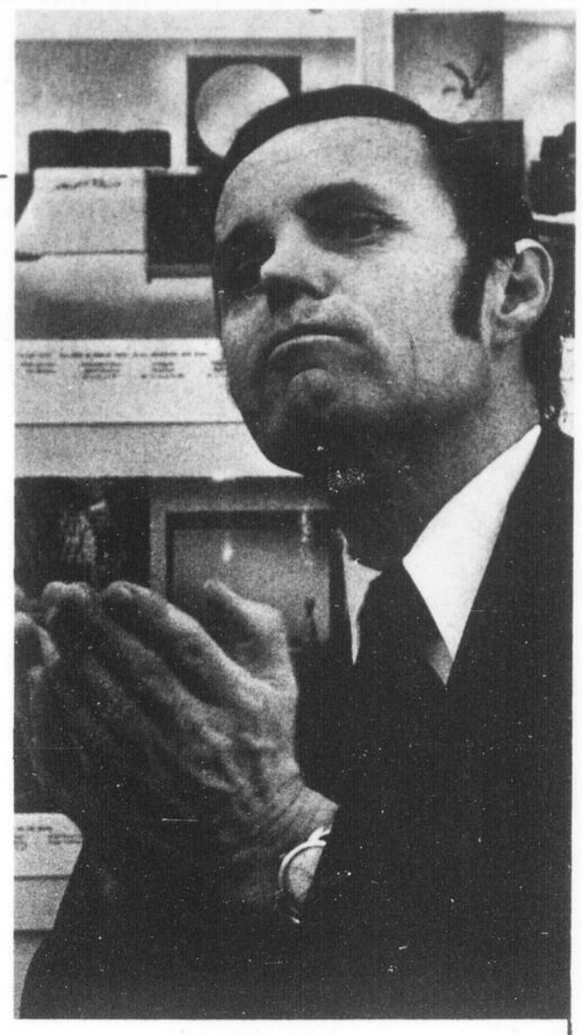

M. Maurice Tremblay

AU GOUT DES CONSOMMATEURS — Voici l'un des 14 mobiliers de chambres produits en 1975, par les Meubles Saguenay, de Rivière-du-Moulin.

Bientôt cinquantenaire

Fondée en 1926 par M. Nil Tremblay, l'entreprise avait une production plus diversifiée à l'époque.

Sous l'inspiration de M. Ernest Tremblay, le père de Nil, les ateliers produisaient de tout, y compris des portes et des châssis, évidemment.

Mais l'orientation devait se préciser au fil des années.

Aujourd'hui, ce sont les trois frères Tremblay, Maurice, Raymond et André, fils de Nil, qui sont les seuls propriétaires des Meubles Saguenay Ltée, et qui dirigent les destinées de la compagnie. Celle-ci emploie normalement de 40 à 45 ouvriers spécialisés dans la production des meubles en série.

Meubles Saguenay Ltée exploite une usine qui est assez bien équipée, au chapitre de la machinerie. Une bonne partie de l'équipement provient du Québec. Certaines machines servant à l'assemblage final sont importées des Etats-Unis.

Bois de la région

Autrefois, tout le bois requis pour la fabrication des meubles à Rivière-du-Moulin était extrait des concessions forestières détenues par l'entreprise. Présentement, la matière première (bouleau, merisier et tremble) provient de cette même source, dans la proportion de 60 pour cent. Le reste est acheté dans la Beauce, principalement.

"Nous n'avions plus les essences en quantité voulue sur nos concessions," d'expliquer M. Maurice Tremblay.

Jadis, la compagnie procédait elle-même à l'exploitation forestière sur ces concessions.

Maintenant, ce sont les Scieries Saguenay Ltée, de Port-Alfred, qui effectuent la coupe et la préparation du bois pour le compte des Meubles Saguenay Ltée.

Vente aux détaillants

Meubles Saguenay Ltée vend ses produits finis directement aux détaillants.

L'entreprise ne transige jamais avec les particuliers.

Selon M. Raymond Tremblay, qui dirige le service de production, les prix de détail des mobiliers de chambre fabriqués à l'usine de Rivière-du-Moulin varient actuellement entre $400 et $1,100, ce qui inclut le profit du marchand, qu'on évalue entre 70 et 100 pour cent!

Meubles Saguenay Ltée assure aussi la livraison aux distributeurs de la région.

Autofinancement

L'entreprise familiale réalise un chiffre d'affaires annuel de $1,500,000. Au niveau financier, les frères Tremblay se débrouillent par eux-mêmes et ils ne reçoivent pas d'aide des gouvernements.

Meubles Saguenay Ltée subit, comme l'industrie en général, les effets de la récession économique en cours. Et pour l'instant, on ne projette pas de développements d'envergure.

Mais M. Maurice Tremblay affronte l'avenir avec optimisme: "Nous nous efforçons d'augmenter la production et d'investir dans la machinerie tous les ans."

En fait, les produits des Meubles Saguenay sont de mieux en mieux accueillis sur tous les marchés québécois, y compris au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

FINITION — Cet ouvrier des Meubles Saguenay procède aux ajustements des tiroirs d'un meuble de style.

VOUS AVEZ DES PROJETS
POUR UN PLAN D'EPARGNE
RETRAITE ENREGISTRE?
NOUS POUVONS VOUS AIDER
A VOUS
ORIENTER!
SANS AUCUNE OBLIGATION
DE VOTRE PART
CONSULTEZ:

D'Auteuil, Gravel, Larouche et Associés Inc.
1, Ouest, rue Racine, Chicoutimi — 136, St-Dominique, Jonquière.
549-9773 J.-M. Larouche, c.l.u., 542-5703
542-4163
G. D'Auteuil, c.l.u., 542-5703 R. Fradet, c.l.u., 549-9773 R.-M. Gravel, c.l.u., 549-9773

bei
AIDE FINANCIERE
AUX ENTREPRISES
MARDI, le 28 janvier 1975
M. Gaétan Lemieux
de la
Banque d'expansion industrielle
sera à
Jonquière/Arvida/Kénogami
au Motel Richelieu Ltée
(548-8265)
Des milliers d'entreprises canadiennes ont obtenu des prêts de la Banque d'expansion industrielle pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour augmenter leurs fonds de roulement ou lancer une nouvelle affaire. Nous vous invitons à soumettre vos besoins de financement à terme au représentant de la BEI.
Pour un rendez-vous, téléphonez à:
M. Gaétan Lemieux, 548-8265
ou écrire à:
bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
152 EST, RUE RACINE, CHICOUTIMI, QUÉ.,
TÉLÉPHONE 543-0261

Une femme forte

L'ancien maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, qui fut une légende, dans sa vie publique, est décédée

OTTAWA (PC) — Mlle Charlotte Whitton, ancien maire d'Ottawa, est décédée à l'hôpital, tôt samedi matin.

La pittoresque néo-suffragette qui s'était acquis une renommée nationale comme maire de la capitale fédérale, avait été hospitalisée le 5 janvier, à la suite d'une crise cardiaque. C'était la seconde fois en deux ans que Mlle Whitton était hospitalisée.

Mlle Charlotte Whitton

Elle était née à Renfrew, Ontario, le 8 mars 1896, dans une famille qui comprenait, selon sa propre description, "certains des pires Irlandais" qui aient travaillé à la drave sur la rivière Outaouais.

Tant dans la vie publique que privée, Mlle Whitton était remarquable par son esprit combatif. "Quoi que les femmes fassent, elles doivent le faire deux fois aussi bien que les hommes afin d'être considérées à moitié aussi bonnes", a-t-elle déjà déclaré devant un groupe de femmes durant une campagne électorale à la mairie. Mais elle ajouta aussitôt: "Heureusement, cela n'est pas difficile."

La femme forte de la vie municipale à Ottawa ne s'est jamais embarrassée des subtilités et gentillesses diplomatiques durant sa longue carrière politique.

Anecdote

On rappelle qu'en une occasion, à titre de maire d'Ottawa, elle avait accueilli le lord-maire de Londres — tous deux portant leur toge officielle et leur chaîne d'apparat au cou — à une cérémonie officielle. Mlle Whitton portait également une rose à son corsage.

Quand le visiteur anglais se pencha au-dessus d'elle, pour renifler la rose ornant la robe du soir, il demanda: "Si je sens votre rose, allez-vous rougir?"

A quoi Mlle Whitton répliqua sur un ton caustique: "Si je tire votre chaîne, allez-vous rougir?"

Mlle Whitton avait d'abord conquis la notoriété publique en 1950, en se faisant élire au bureau des contrôleurs de la ville d'Ottawa. Neuf mois plus tard, elle devenait maire à la suite du décès du maire Grenville Goodwin. Elle fut ensuite élue maire en 1952 et en 1954, avec des majorités de 3,923 et 10,000 votes, respectivement.

Elle quittait la fauteuil de la mairie en 1956, mais pour revenir à la politique en 1960, obtenant cette année-là le premier de deux autres mandats au poste de maire.

Défaite

Entre 1956 et 1958, elle était demeurée active dans la vie publique, cherchant à obtenir un siège aux Communes.

Elle réussit à gagner la candidature progressiste-conservatrice dans le comté d'Ottawa-Ouest, mais il s'agissait d'une forteresse libérale, et il lui manquait 1,426 votes le soir du scrutin pour remporter la victoire.

Par la suite, Mlle Whitton rédigea une chronique régulière dans le journal Ottawa Citizen, avant de redevenir maire en 1960.

Ses deux années d'absence firent peu, paraît-il, pour adoucir son caractère. Les réunions du bureau de contrôle, auxquelles elle assitait avec une régularité exemplaire, étaient souvent marquées par ses cris et ses attaques contre certains collègues.

On raconte même qu'un soir, fâchée de certaines oppositions, elle fonça sur un contrôleur pourtant costaud, donnant des coups de pied et de poing... si bien qu'il s'enfuit, épouvanté.

En 1972, Mlle Whitton faisait une chute dans sa résidence et se brisait une hanche, ce qui la força à abandonner la vie publique.

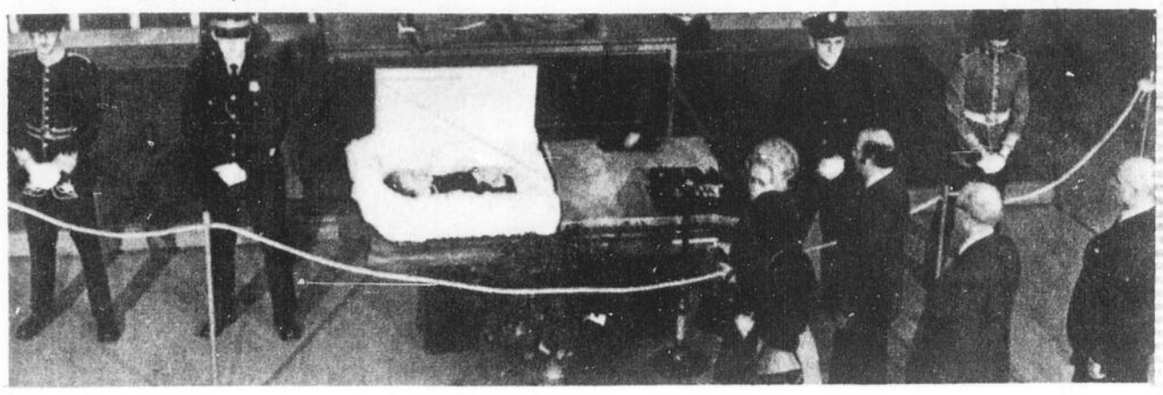

DERNIER REPOS — Les résidents d'Ottawa ont rendu un dernier hommage à leur ancien maire, Mlle Charlotte Whitton, en fin de semaine, en allant se prosterner devant son cerceuil. Sur la vignette, nous apercevons le maire actuel de la Capitale canadienne, M. Lorry Greenburg. Mlle Whitton est décédée samedi, à l'âge de 78 ans.

(Téléphoto-PC)

Par l'OLP

Commando palestinien sévèrement puni pour un détournement d'avion

BEYROUTH (AFP) — Le commando de quatre hommes qui s'était emparé le 21 novembre dernier d'un VC 10 des British Airways sur l'aéroport de Doubai et l'avait détourné sur Tunis a été jugé et "sévèrement châtié", confirme samedi l'agence palestinienne d'information WAFA.

La confirmation est contenue dans un communiqué de l'OLP publié par l'agence officielle de la résistance palestinienne. "Nous infligerons également de sévères châtiments à l'avenir à tout Palestinien qui se livrera à des actes portant atteinte à la lutte de notre peuple et à celle de la nation arabe", ajoute le communiqué qui constitue une sorte de réplique à ce que l'organisation palestinienne qualifie de "campagne de dénigrement orchestrée par les Sionistes à la suite de l'attentat d'Orly."

Le communiqué indique en outre que, si le commando a pu être jugé, c'est parce que "c'est la seule fois où l'OLP a pu prendre possession des auteurs de l'opération.

Les journaux libanais reproduisent samedi en gros caractères les déclarations faites sur cette affaire par le président Sadate et l'OLP.

An Nahar, le plus fort tirage de la presse libanaise, titre en première page: "Sadate: les auteurs du détournement de Tunis sont aux mains des Libyens et Kadhafi a empêché leur jugement", puis, en sous-titre, "L'OLP déclare: Nous avons pris possession de ceux qui ont commis le détournement et les avons châtiés".

As Safir (reflétant généralement les vues du gouvernement libyen) publie également dans des colonnes voisines les déclarations du chef de l'Etat égyptien et de l'organiation palestinenne. Tirant argument de leur caractère contradictoire, le journal considère que "le communiqué de l'OLP constitue un démenti aux propos tenus par le président Sadate au quotidien français Le Figaro".

Le procès-verbal du procès sera publié prochainement. "Peut-être aujourd'hui, en tout cas dès l'instant où le document sera en possession des services d'information de la résistance", a déclaré samedi un responsable de l'agence WAFA.

MOTS CROISES

problème: no–380–

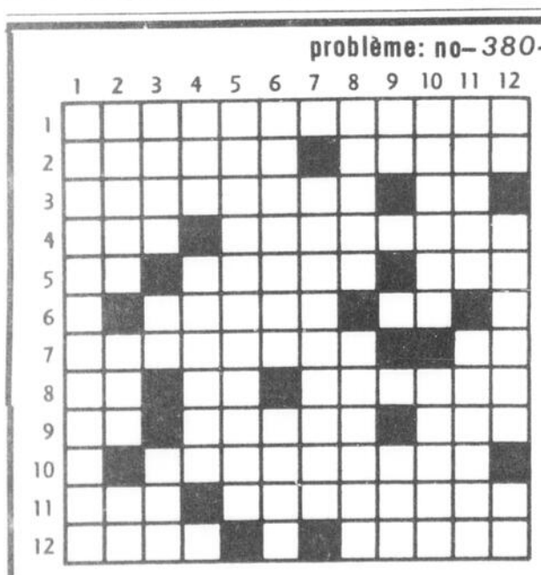

HORIZONTALEMENT

1- Insolente.
2- S'éteindre .-- Possédais.
3- Se dit d'une sauce d'oignons.-- Ferrure.
4- Enlève.--Sorte de canapé.
5- Béryllium.-- Estoniens. -- Puissant hallucinogène.
6- Greffer.-- Négation.
7- Feras un lattis.-- Pronom personnel.
8- Infinitif.-- Erbium. --Travail.
9- Stère.-- Brûler .-- Années.
10- Mancheron de charrue.
11- Contesta. -- Pièces de bois servant à soutenir une table.
12- Réunion de trois personnes.--Etend.

VERTICALEMENT

1- Rivent.
2- Légèrement humide. --Adresse.-- Infinitif.
3- Sans tache. -- Conjonction.-- Mois.
4- Epoque. -- Assemblera par entaille deux pièces de bois mises bout à bout.
5- Répondront vivement à une raillerie.
6- Marcher vite et beaucoup . -- Automobile.
7- Répétée plusieurs fois.
8- La plus grande des îles Cyclades.-- Sécurité.
9- En ville.-- Terme de tennis.
10- Relative au pays où l'on est né.-- Queue des oiseaux de proie.
11- Possessif.-- Moindre, plus petit.
12- En les.-- Peuple de la Gaule.-- Xénon.

MOT MYSTERE

Problème **360** — 7 **lettres cachées** — THÈME UN LEGUME

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	céleri	F	légumier	O	pois	S
ail	cèpe	fève	M	oignon	potager	salade
asperge	chou	fèverole		oronge	potiron	sariette
aulx	ciboulí	G	macis	oseille	pourpier	T
B	curry	genêt	méat	olive	R	tomate
basil	E	H	melon	P	radis	turnep
C	endive	haricot	mûr	panais	rave	thym
café	épinard	L	N	paprika	riz	V
carde	escarole	laitue		patate	romarin	vert
cardon	estragon	légume	navet	persil		

La réponse du problème précédent: compte

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	P	O	U	R	P	I	E	R	O	M	A	R	I	N
2	A	C	A	F	E	C	L	E	S	T	R	A	G	O	N
3	R	H	A	N	M	I	P	O	T	I	R	O	N	T	R
4	I	O	R	Y	A	L	L	R	T	O	C	I	R	A	H
5	E	U	H	E	I	I	E	O	P	A	T	A	T	E	C
6	T	T	T	S	V	V	S	A	L	A	D	E	M	M	U
7	T	I	A	E	L	I	E	V	E	F	P	C	U	E	R
8	E	B	L	M	S	E	D	A	S	P	E	R	G	E	R
9	L	L	T	U	O	C	G	N	E	L	I	N	I	A	Y
10	A	I	L	N	O	T	A	U	E	O	O	N	D	K	C
11	I	U	S	I	A	B	E	R	M	R	I	I	A	A	A
12	T	C	L	R	E	V	I	N	O	I	S	G	R	R	R
13	U	E	Z	X	E	S	E	C	E	L	E	D	N	A	D
14	E	P	O	I	S	P	O	T	A	G	E	R	V	O	O
15	F	E	V	E	R	O	L	E	G	U	M	E	L	O	N

HOROSCOPE

Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

Lundi le 27 janvier 1975

BELIER

Affaires
Vous verrez vos efforts mis en valeur, vous pourrez agir d'une manière plus aisée que par le passé. On peut dire que certains Béliers verront en ce jour, le début d'une période de progrès.
Amour
Une contrariété côté affectif vous fera un peu réfléchir. Les adolescentes devront se surveiller pour ne pas avoir à faire avec un homme parfois brutal envers elles; fuyez ces personnes!

TAUREAU

Affaires
Une promotion est fort possible pour vous ou un bonus quelconque. Sachez toutefois ne pas commencer une nouvelle activité à votre travail sans avoir au préalable, analysé les deux côtés de la médaille.
Amour
Votre conjoint ou partenaire, vous causera un vif désappointement. Peu de Taureaux passeront cette journée sans nuages en amour. Tout de même, ne prenez pas panique, le temps fini toujours par arranger les choses.

GEMEAUX

Affaires
Vous recevrez des gains à votre travail et ces gains seront dus à vos activités. Vos supérieurs vous donneront plus d'initiative. Cependant, vous devrez vous méfier d'une personne envieuse qui cherchera à vous mettre les bâtons dans les roues!
Amour
Une maladie soudaine changera les projets de votre soirée; ce malaise peut vous arriver à la suite d'un accident avec votre véhicule. Ayez le pied moins pesant, vous vous éviterez peut-être le pire...

CANCER

Affaires
La journée débute bien pour la majorité des Cancers. Votre énergie au travail vous accordera des compliments et des honneurs de la part de vos supérieurs. Ceux qui sont patrons seront satisfaits de leurs employés.
Amour
Pourquoi ne pas vous contenter de votre situation actuelle? Voyez donc votre conjoint avec ses qualités etc... de cette façon vous ne serez pas tenté de commettre l'adultère. De plus, n'oubliez pas que vous serez pris en flagrant délit et qu'un enfant peut naître de cette aventure, vu les mauvais aspects de votre thème.

LION

Affaires
Des contrats se signeront et vos voyages d'affaires ainsi que vos déplacements à cet effet seront favorisés. Cependant, vous aurez à vous plaindre de certains subalternes qui voudront débuter un genre d'arrêt de travail.

Amour
Votre foyer sera un peu pertubé. Faites un effort pour sauvegarder l'harmonie de votre milieu familial. La progéniture demandera un peu de mise au point, mais faites-la d'une manière plus douce et moins radicale.

VIERGE

Affaires
Ceux qui seront dans les troubles de procès, auront l'aide de parents et l'énergie voulue pour bien se défendre et faire prévaloir leurs droits. Cependant, exigez toute conclusion par écrit, ne vous fiez pas aux simples paroles que l'on prononcera devant vous!
Amour
Si vous avez des déplacements en auto à effectuer pour vous rendre au foyer ce soir, nous vous conseillons d'être extrêmement prudents, car une simple petite erreur de jugement peut vous occasionner un accrochage et gâcher ainsi votre soirée.

BALANCE

Affaires
Votre conjoint ou associé devra être discret au sujet des signatures à effectuer et des démarches à faire concernant un projet, car une autre personne pourrait bien le devancer et ce, à cause d'une parole de trop!
Amour
N'allez pas vous laisser leurer par les belles paroles d'une personne. Soyez sur vos gardes, cette dernière essaiera de vous conter fleurette en échange de votre amour ou en voulant vous soutirer de l'argent.

SCORPION

Affaires
La matinée démarre assez bien, l'énergie ne vous manque pas malheureusement, votre patron ou associé vous mettra les bâtons dans les roues au sujet d'un début d'entreprise...
Amour
Votre sensualité vous rend un peu trop entreprenant envers votre conjoint. Soyez un peu moins égoïste et sachez refreiner vos ambitions amoureuses et vous montrer plus compréhensif avec celui ou celle qui vous aime!

SAGITAIRE

Affaires
Vous débutez la journée par de bons aspects en ce qui concerne la spéculation ou l'investissement. Par contre, si vous êtes un employeur, un de vos subalternes vous occasionnera des troubles. Voyez-y sans tarder!
Amour
Méfiez-vous des liaisons amoureuses avec le sexe opposé. On cherche plutôt à profiter de vous, alors sachez reconnaître la brebis galeuse qui cherche à s'infiltrer dans le troupeau!

CAPRICORNE

Affaires
Les marchands de meubles n'auront pas à se plaindre en ce début de semaine. Des ventes s'effectueront avec une rapidité surprenante. Certains capricornes auront cependant des contrariétés en ce qui concerne un investissement en regard avec un enfant.
Amour
Vous manquez un peu de sociabilité, et de sourire. Sachez communiquer davantage avec ceux qui vous entourent et cessez de vous poser la question à savoir si l'on vous aime autant que les autres.

VERSEAU

Affaires
Votre journée démarrera d'une manière assez énergétique. En effet, votre énergie se concentrera à effectuer votre travail d'une façon méthodique. Au début de l'après-midi, vous aurez cependant les bâtons dans les roues pour débuter une activité. Alors méfiez-vous, on vous écoute et l'on rapporte vos paroles à vos supérieurs!!!
Amour
Ne prenez donc pas le risque d'amorcer une liaison extra-conjugale, vous le regretterez de toute façon. Vous cherchez à révolutionner le monde même en amour. Soyez réaliste et ne brusquez pas les choses.

POISSONS

Affaires
Votre assiduité vous apporte une satisfaction en améliorant votre secteur économique. Une rentrée d'argent vous sera allouée. Un de vos supérieurs changera d'idée et vous serez donc dans l'obligation de modifier votre programme de la journée.
Amour
Une personne de votre milieu vous annoncera une nouvelle assez bouleversante au sujet d'un voyage et devra par le fait même, renoncer à ce projet. De plus la santé, aura une importance capitale durant la journée, et surtout en soirée.

MLLE JUNIOR. — Diane Eddins, de Mobile, Alabama, a gagné, en fin de semaine, le titre convoité de Mlle Junior, à Montgomery.

Un député canadien

"Invraisemblable que les EU appuient le président Thieu"

WASHINGTON (PC) — Le député canadien Andrew Brewin a déclaré dimanche à Washington qu'il est "invraisemblable" que les Etats-Unis appuient le président du Sud-Vietnam, M. Thieu, dont, dit-il, le régime est manifestement corrompu et brutal.

M. Brewin, qui est social-démocrate et représente aux Communes canadiennes la circonscription de Toronto-Greenwood, a ajouté que des représentants de 27 législateurs canadiens —députés et sénateurs— opposés à la guerre doivent conférer vendredi avec le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Allan MacEachen, a Ottawa, sur la position que le Canada doit adopter dans l'affaire du Vietnam.

M. Brewin est venu assister à Washington à une réunion internationale dont l'objet est de "sauver les accords de paix" qui furent conclus à Paris il y a deux ans relativement au conflit vietnamien.

Il a dit qu'il voulait que le Canada fasse comprendre aux Etats-Unis qu'ils se discréditeront auprès de l'opinion mondiale s'ils aident militairement au régime Thieu.

Il doit conférer lundi avec des membres du Congrès.

25ème anniversaire de la république de l'Inde

NEW DELHI (Reuter) — L'Inde a célébré dimanche vingt-cinq ans de république par un défilé militaire et un appel du président Fakruddin Ali Ahmed demandant "aux dirigeants de tous les partis politiques de réaliser la gravité de la situation et de prendre des mesures concrètes pour empêcher cette détoriation vers l'éclatement et le chaos."

En prononçant son discours radiodiffusé, le président avait en tête le meurtre de M. Lalit Nahrain, ministre des Transports, assassiné au début du mois dans le Bihar.

Les cérémonies, de proportion modeste en raison des difficultés économiques affectant le pays, ont été suivies par les dirigeants nationaux et des dignitaires étrangers, dont le président zambien, M. Kenneth Kaunda.

Les prix alimentaires sont toujours élevés, malgré la perspective de bonnes récoltes en Inde dans quelques mois. Les quatorze millions d'âmes supplémentaires qu'enregistre le pays chaque année annulent tout bénéfice d'un accroissement de la production.

Toutefois, M. K.D. Malaviya, ministre du pétrole, a déclaré que le pays se suffira à lui-même en hydrocarbures d'ici la fin de la décennie avec une production annuelle de 30 millions de tonnes, si la consommation est maintenue à son niveau actuel. Des gisements de pétrole ont été découverts au large de Bombay.

Sondage sur le PO

WASHINGTON (AFP) — Selon un sondage Gallup, 61 pour cent des Américains pensent qu'un nouveau conflit entre Israël et ses voisins arabes aura lieu cette année. 5 pour cent seulement sont en faveur d'une intervention militaire américaine directe et 2 pour cent en faveur de l'envoi de troupes américaines en Israël.

55 pour cent estiment que les Etats-Unis devraient se tenir entièrement à l'écart du problème du Moyen-Orient. 7 pour cent sont favorables à une contribution américaine à une solution négociée. 9 pour cent à l'octroi de crédits militaires à Israël et 7 pour cent à l'octroi de crédits à Israël sous d'autres formes.

ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 361** — **LES FILMS**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
art
4
aire
arme
cité
cure
état
leur
mise
nier
rire

sons
5
abois
accès
acter
amour
assis
canal
crime
échos
éclat
essai

glace
pause
pente
scène
tiers
trêve
6
accent
acteur
amitié
basset
caméra

décors
rejets
retour
rocher
sirène
sortie
sureté
7
actions
attrait
convive
couvert
entière

horreur
metteur
naturel
service
voleurs
8
couleurs
escalope
précieux
scénario
10
production

La réponse du problème précédent: genre

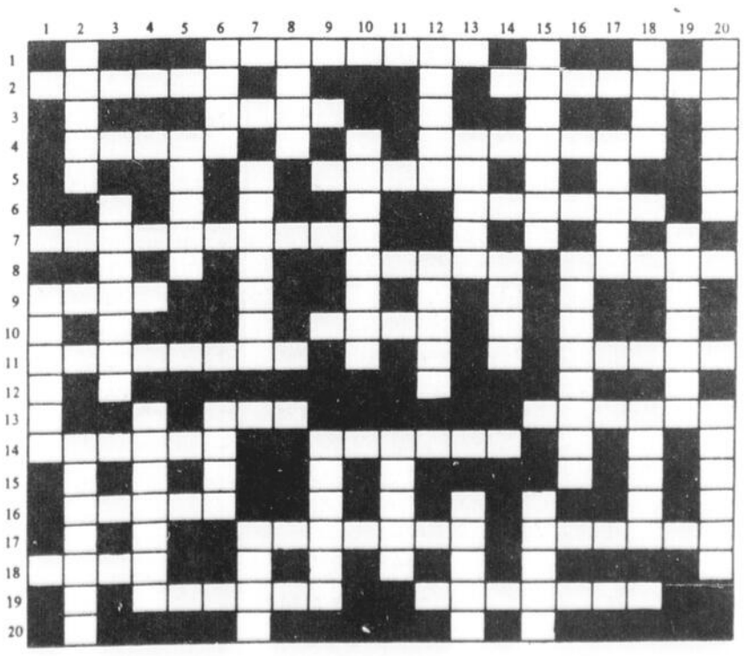

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

PEKINOIS, femelle, de 3 ans, brun roux, pure race, très bonne santé, propre. Tél.: 543-1493.
F-2956

AUTOS A VENDRE

DUSTER 1970, 8 cylindres, transmission manuelle, prix: $1,295.00. AUSSI PLYMOUTH 1971, Satellite Seebring, 8 cylindres, automatique, très propre, excellente condition, prix: $1,795.00. Tél.: 549-3912.
F-3027

TOYOTA CORONA, 1972, 4 portes, en très bonne condition, 32,000 milles, 4 pneus radiaux, prix à discuter. Tels: 547-3342 ou 549-9266.
F-3026

FORD Galaxie 500, 1971, 4 portes, 4 pneus d'hiver, radio, très bon état, un seul propriétaire: $1,800.00. Tél.: 548-7788.
F-2959

CAMIONS A VENDRE

JEEP MILITAIRE, ¾ tonne, avec gratte, de marque DODGE. Parfaite condition. Amphibie, prix: $2,495.00. Tél.: 549-3912.
F-3028

DIVERS A VENDRE

VOUS TROUVEREZ tous les tissus pour confectionner vos robes de Carnaval à partir de $0.50 la verge, dentelle, $0.10 la verge. N'oubliez pas de visiter notre sous-sol, gilets assortis, cadeaux de toutes sortes, habits d'autoneige, adulte: $18.95, enfants: 7 et 8 ans: $12.95. Centre de la Couturière, coin Ste-Anne et Price, Chicoutimi. Tel.: 543-8863.
F-3030

AVIS

Prenez avis que Messagerie Villeneuve Inc., ayant une place d'affaires au 180 A, rue St-Dominique, Jonquière, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: de Chicoutimi à tous points situés dans un rayon de 15 milles de ladite ville pour le transport de journaux fabriqués et/ou distribués par et pour le compte de Le Progrès du Saguenay Ltée.

De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première parution de la présente publication.

Vézina Sheehan & Associés
Procureurs de la requérante.

MENAGE COMPLET, très propre, prix à discuter. Tel.: 677-5214.
F-3040

MACHINERIES: unités usagées de réfrigération, et autres pièces de machinerie, tels que: moteurs électriques, 220 et 550 volts. Tél.: 543-1728.
F-2965

TELEVISEUR noir et blanc, 23", avec meuble, bas prix. Tél.: 542-3256.
F-2955

$100,000.00 de pièces, de motoneige, de tous genres et de toutes marques. Jacques Bouchard, 552, Auger Est, Alma. Tel.: 668-8116.
F-2944

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations. Tel.: 549-3984.
F-2869

NOUS ACHETONS, VENDONS ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6940.
F-2860

MAISONS A VENDRE

(CHICOUTIMI)

MAISON A VENDRE, semi-meublée, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause transfert, Trepin Inc., Realtor, Aimé Pépin... Tél.: 549-4322.
F-2862

MAISON en briques, abri d'auto, 5 pièces cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de reception, plus 1 logement, 65 de Paris, Rivière-du-Moulin. Conditions avantageuses. Courtier Trepin Inc., Realtor... Tel.: 549-4322.
F-2966

COMMERCE: epicerie, boucherie licencie, situé Chicoutimi quartier Ouest, Henri Bouliane: 549-3238. FIDUCIE DU QUEBEC Courtier. Tel.: 549-5746.
F-3054

2 MAISONS: 1 restaurant, 3 logements situées sur rue Bégin, Charles Jalbert: 549-5290 FIDUCIE DU QUEBEC courtier. Tél.: 549-5746.
F-3055

MAGASIN GENERAL: epicier licencié, boucherie, Quincaillerie, lingerie, Pompe à essence, incluant 7 logements, 15 milles de Chicoutimi, IMMEUBLES DESBIENS courtier: 549-8223, soir 549-5488.
F-3049

STYLE RANCH, construction en poutre de cèdre de Colombie, 1780 pi. ca. située 5 milles Chicoutimi, IMMEUBLES DESBIENS courtier: 549-8223, soir 549-9255.
F-3050

174 PRICE est, Chicoutimi, MAISON 2 etages, 3 logements, 2 garçonnières, TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Gaetan Laflamme: 543-8936.
F-3047

138, St-Charles Chicoutimi, MAISON 3 logements, très bonne condition d'achat, TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Hidola Rochefort: 549-8659.
F-3048

(CHICOUTIMI-NORD)

RUE ST-EPHREM: BUNGALO garage double, plus propriété commerciale, Christianne Roy: 545-4029. FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3057

BUNGALOW 6½ pièces, sous-sol divisé, situé rue David, Aime Dionne: 549-3193. FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3056

JONQUIERE

ARVIDA, maison seule, 6 appartements, directement du propriétaire, grand terrain, quartier St-Jacques. Tel.: 548-4483.
F-2964

PROPRIETE: 3 logements de 5½ pièces chaque, située rue St-Michel, Joseph Laliberté: 549-2299. FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3058

MAISON: près du lac Kénogami, 6 chambres à coucher, service d'autobus scolaire. TRUST GENERAL courtier: 549-6490. Léo Gagnon: 542-5906.
F-3045

413, Ridelle ARVIDA BUNGALOW: 26 X 30, terrain 60 X 100. TRUST GENERAL courtier: 549-6490. André Montmigny: 545-0923.
F-3046

MAISON unifamiliale, briques, 187, Regina, Arvida, 4 chambres à coucher, 2 étages avec sous-sol, un terrain et demi, avec aucun voisin en arrière; coin tranquille, proche des écoles, de l'église, des magasins, du quartier et du transport en commun, directement du propriétaire. Tél.: 548-7280.
F-3039

(ALMA)

PROPRIETE 2 étages, 3 logements, située boul. Dequen, Alma. T. Eugène Tremblay: 668-2411. FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3052

(LAC ST-JEAN)

PROPRIETE: 2 etages, rue St-Christophe, St-Felicien, Augustin Perron: 275-2637. FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3053

(LA BAIE)

Située 109, rue Larouche Bagotville, propriété 1½ étage, terrain 50 X 100. TRUST GENERAL courtier: 549-6490. Gilles Doré: 549-6072.
F-3044

BATISSE: commerciale avec terrain, 100 X 100, 885, rang St-Louis, Bagotville. TRUST GENERAL courtier: 549-6490. J.M. Cormier: 677-5265.
F-3042

BUNGALOW: en pierre, très chic, belle vue sur la baie, carpot, foyer électrique. IMMEUBLES DESBIENS courtier: 549-8223, soir 549-2700.
F-3051

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNOW PRINCE, 1972, 28 forces, très bonne condition. Tels: 542-6160 ou 547-4607.
F-3029

LOCAUX A LOUER

LOCAL commercial, à louer, au centre-ville, à Alma, 1,800 pieds carrés. Pour informations: 662-7337.
F-2962

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4½ pièces, moderne, situé à Rivière-du-Moulin, libre 1er mars. Tel.: 549-4704.
F-3033

LOGEMENT: 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, installation laveuse, sécheuse, meublé ou non. Tél.: 677-5214.
F-3041

LOGEMENT: de 2½ pièces, situé à St-Philippe, Arvida, libre immédiatement. Tel.: 548-4425.
F-2969

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, près Place Saguenay, Chicoutimi, aussi 3½ 4½ non meublé, à Chicoutimi, aussi 5½ pièces, meublé ou non à Chicoutimi-Nord, logement 5½ pièces, situé à Kénogami, très moderne, tels: 543-4021, 543-3113.
F-2866

LOGEMENT 2½ pièces, meublé, chauffé, à Chicoutimi-Nord, tel.: 543-6893.
F-2896

LOGEMENTS: de 4 pièces et 5 pièces, libres, pas meublés, stationnement, 174, de la Gravière, Rivière-du-Moulin. Tel.: 543-3035.
F-2958

LOGIS: 6 pièces, 3 chambres, salon, cuisine, salle à diner, à sous-louer, $130.00 par mois. Libre 1er mars 1975, situé au 830, Wake, Arvida. Tél.: 548-7263.
F-2941

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé près de Place du Royaume. Pour informations: 549-9201.
F-3043

LOGEMENT: 3 pièces, libre immédiatement. Tel.: 543-3118.
F-3059

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

RADIO AMATEUR, nouvelle méthode simplifiée, cours correspondance... Services V.E. inc. C.P. 9573, Ste-Foy Québec, G1V-4C2. Tél.: (418) 658-7388.
F-2910

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

En 1973

136 pays ont dépensé plus de $2,500 milliards pour la sécurité militaire

WASHINGTON (AFP) — En 1973, 136 pays ont dépensé plus de 2,500 milliards de dollars au titre de la sécurité militaire, révèle dimanche l'Agence fédérale du contrôle des armements et du désarmement (ACDA).

Ces chiffres, écrit Fred Ikle, directeur de cette organisation, ne sont pas seulement le reflet de "dépenses militaires anormales causées par les conflits du sud-est asiatique et du Moyen-Orient", mais l'étude de l'ACDA montre aussi que "les pays en cours de développement consacrent à leurs dépenses militaires une fraction du produit national brut qui commence d'approcher celle des pays développés". De plus, souligne le même document, "le taux de croissance des dépenses militaires des nations en voie de développement dépasse celui des nations développées."

Ces dernières ont exporté, en 1973, 8 milliards 700 millions de dollars d'équipement militaire, près du double de 1963.

La publication de l'ACDA sur les dépenses militaires mondiales et le commerce des armes de 1963 à 1973, fait aussi ressortir qu'en 1973 les pays de l'OTAN ont dépensé 110 milliards de dollars pour la défense. La même année, ceux du Pacte de Varsovie ont consacré 94 milliards de dollars à celle-ci. Sur ces chiffres, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont faite cette année-là des dépenses militaires respectives de 74 et 81 milliards de dollars.

Voici, selon la même source, le montant du commerce des armes pour les cinq grands en 1973:
Etats-Unis: 5 milliards 18 millions de dollars;
Union soviétique: 2 milliards 537 millions.
France: 571 millions de dollars;
Royaume-Uni: 333 millions de dollars;
Chine: 193 millions de dollars.

Les pays suivants consacrent plus du dixième de leur produit national brut aux dépenses militaires: Cambodge, Laos, Vietnam-Nord et Sud, Yémen, Egypte, Jordanie, Iran, Irak, Syrie, Arabie Saoudite, Israël, Emirats arabes unis.

La Chine, le Royaume-Uni et les Etats-Unis consacrent de 5 à 10 pour cent de leur P.N.B., la France et la République fédérale allemande de 2 à 5 pour cent, le Japon enfin moins d'un pour cent du produit national brut aux dépenses militaires.

HOMMES DEMANDES

PINKERTON DU CANADA recherche, agents de sécurité, pour la Baie-Comeau, salaire de: $10,000.00 par année, exigences: posséder permis de sécurité, être âgés de 20 ans et plus, et mesurés 5'7" et plus, pour entrevue se présenter: 580, Grande-Allée est, suite 170, Quebec, ou téléphoner à: 522-1516.
F-2968

DEMANDE

ON DEMANDE tous ceux qui désirent vendre leurs costumes, habits ou robes de Carnaval, de s'adresser au Centre de la Couturière, coin Ste-Anne et Price, Chicoutimi. Tel.: 543-8863.
F-3031

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Felicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

AVONS BESOIN
PERSONNES PROPRES, INTELLIGENTES.
TRAVAIL FACILE
PAR TELEPHONE
TEMPS PLEIN OU PARTIEL
Téléphonez à: 545-9114
de 9 hres a.m. à 1 hre p.m.
5 hres p.m. à 9 hres p.m.

DIRECTEUR GENERAL
Centre d'achats régional

Pour prendre la direction d'un centre d'achats régional, 4 responsabilités (administration, location, promotion et entretien). Une personne ayant de l'expérience dans l'immeuble ou dans la vente sera considérée.
Lieu du centre d'achats: Alma, P.Q.

Faire parvenir curriculum vitae à:
4141, Sherbrooke ouest, suite 250,
Montréal, Qué.
Att.: Guy Drainville ou Paul Campbell.

COMPAGNIE TRUST ROYAL

OFFRE D'EMPLOI

Le Trust Royal ouvrira bientôt une succursale au centre d'achats Arvida.

Toute personne intéressée à faire carrière dans la vente d'immeubles, avec ou sans expérience, est priée de communiquer au numéro de téléphone suivant pour une entrevue soit le 3 ou 4 février prochain.

Tél.: 548-4432

CENTRE HOSPITALIER LA GRANDE RIVIERE
PROJET LG-2
BAIE JAMES

Le Centre Hospitalier — 20 lits pour soins de courte durée recherche les serives d'un:

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

RESPONSABILITE:
— Coordonner et surveiller les activités professionnelles qui s'exercent dans l'établissement ainsi que dans les différentes cliniques et postes de premiers soins du Complexes La Grande.
EXIGENCES:
— Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
TRAITEMENT:
— Prime de responsabilité et primes nordiques selon les normes du ministère des Affaires sociales.
— Privilège de pratique privée rémunérée par la R.A.M.Q.
LOCATION:
— Projet LG-2 — Baie James.
INSCRIPTION:
— Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard vendredi le 7 février 1975 à:

Directeur général
Centre Hospitalier La Grande Rivière
20e étage
800 est, boul. De Maisonneuve
Montréal, P. Québec

CENTRE HOSPITALIER LA GRANDE RIVIERE
PROJET LG-2
BAIE JAMES

Le Centre Hospitalier — 20 lits pour soins de courte durée recherche les services d'un:

MEDECIN

FONCTION:
— Pratique de médecine générale au centre hospitalier La Grande Rivière.
EXIGENCE:
— Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
TRAITEMENT:
— Selon les normes de l'assurance-maladie du Québec.
— Primes nordiques telles que prévues par le ministère des Affaires sociales.
INSCRIPTION:
— Les candidats devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard vendredi le 7 février 1975 a:

Directeur général
Centre Hospitalier La Grande Rivière
20e étage
800 est, boul. De Maisonneuve
Montréal, P. Québec

CENTRE HOSPITALIER LA GRANDE RIVIERE
PROJET LG-2
BAIE JAMES

Le Centre Hospitalier — 20 lits pour soins de courte durée requiert les services d'un:

PHARMACIEN

FONCTIONS:
— Supervise l'achat et la distribution des médicaments et narcotiques au Centre Hospitalier La Grande Rivière ainsi que dans les Cliniques et postes de premiers soins du Complexe La Grande.
QUALIFICATIONS:
— Pharmacien licencié, membre en règle de l'Ordre des Pharmaciens du Québec.
— Expérience en milieu hospitalier de préférence.
CONDITIONS:
— Salaire et conditions d'emploi selon l'expérience du candidat.
LOCATION:
— Centre Hospitalier La Grande Rivière — LG-2.
INSCRIPTION:
— Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 7 février 1975 à:

Directeur général
Centre Hospitalier La Grande Rivière
20e étage
800 est, boul. De Maisonneuve
Montréal, P. Québec

CENTRE HOSPITALIER LA GRANDE RIVIERE
PROJET LG-2
BAIE JAMES

Le Centre Hospitalier requiert les service d'un:

COMPTABLE

FONCTIONS:
— Collabore à la préparation des budgets
— Produit les rapports nécessaires au contrôle des opérations financières
— Prépare les différents rapports financiers exigés par le Ministère des Affaires Sociales
— Assume toute autre tâche connexe à sa fonction.
QUALIFICATIONS:
— Posséder un diplôme en comptabilité.
— Posséder quelques années d'expérience comptable dans un milieu hospitalier.
SALAIRE:
— Selon l'expérience et la competence du candidat.
LOCATION:
— Centre hospitalier La Grande Rivière — LG-2.
INSCRIPTION:
— Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard vendredi le 7 février 1975 à:

Directeur général
Centre Hospitalier La Grande Rivière
20e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, P. Québec

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
Le Quotidien,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO.
DE CHICOUTIMI.

PREMIER INDICE

1- Je suis aux hommes, et ils m'utilisent surtout le matin!

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ___
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
oui c'est _____

CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

DECES

Décès

MME HEDWIDGE FINLAY

A l'hôpital de Jonquière, le 26 janvier 1975, à l'âge de 76 ans, est décédée **dame Hedwidge Gardner,** épouse de M. Thomas Finlay. Elle demeurait au 35, rue Price, à Kénogami. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 105, rue Sainte-Famille, à Kénogami, à 9 heures 30 pour l'église Sainte-Famille et de là au cimetière de Kénogami.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Kénogami.

M. EDMOND GIRARD

A Jonquière, le 25 janvier 1975, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédé **M. Edmond Girard (Maurice),** époux de dame Hélène Bouchard. Il demeurait au 645, rue Bagot, à Bagotville. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 320, rue Albert, Bagotville, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: MM. Roch, Roland, Paul-Emile, Maurice, Mme Joseph-Eugène Gagnon (Marie-Berthe), Mme Alain Tremblay (Marie), Claire, Mme Luc Boulianne (Carmelle), Mme Laurier Saint-Gelais (Rachel).

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Bagotville.

MME ILDA PELLETIER

A Chicoutimi, le 26 janvier 1975, à l'âge de 60 ans, est décédée **dame Ilda Bouchard,** épouse de feu Charles-Eugène Pelletier. Elle demeurait au 69, rue Hippolyte, Rivière-du-Moulin. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils, rue Arthur-Hamel, Rivière-du-Moulin, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Isidore et de là au cimetière de Chicoutimi.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Chicoutimi.

M. CHARLES-EUGENE PELLETIER

A l'hôpital de Chicoutimi, le 25 janvier 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé **M. Charles-Eugène Pelletier,** époux de feue dame Ilda Bouchard. Il demeurait au 69, rue Hippolyte, Rivière-du-Moulin. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils, rue Arthur-Hamel, Rivière-du-Moulin, à 2 heures 30 pour l'église Saint-Isidore et de là au cimetière de Chicoutimi.

Il était autrefois chef de police de Rivière-du-Moulin.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Chicoutimi.

M. ADJUTOR SIMARD

A Chicoutimi, le 25 janvier 1975, à l'âge de 65 ans et 3 mois, est décédé **M. Adjutor Simard,** époux de dame Héléna Côté. Il demeurait au 90, rue des Glaïeuls, Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Emery Gravel Enr., 2410, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, à 2 heures 30 pour l'église Sainte-Anne et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

MME EMELIE TREMBLAY

A Saint-Fulgence, le 26 janvier 1975, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée **dame Emélie Turcotte,** épouse de feu Egide Tremblay. Elle demeurait au 421, boulevard Tadoussac, Saint-Fulgence. Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures. Départ du salon funéraire Emery Gravel Enr., 2075, boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord, à 10 heures 30 pour l'église Saint-Fulgence et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

M. CHARLES-HENRI TREMBLAY

A Chicoutimi, le 24 janvier 1975, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé **M. Charles-Henri Tremblay,** époux de dame Bernadette Bouchard. Il demeurait au 11, rue Dubuc, à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Gravel & Fils, 304, rue Racine, Chicoutimi, à 1 heure 45 pour l'église Saint-Joachim et de là au cimetière de Chicoutimi.

Il était Chevalier de Colomb, faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Garde du Saint-Sacrement.

Il fut à l'emploi de la maison Côté Boivin Autos pendant 20 ans.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, une fille: Mme Arthur Tremblay, née Jeannine, 3 petits-fils: Rock, Yves, Danis.

Direction des funérailles: Gravel & Fils.

MME LILIANE LEVESQUE

A Chicoutimi, le 24 janvier 1975, à l'âge de 49 ans et 10 mois, est décédée **Mme Liliane Lévesque,** épouse de M. Philippe Ruest. Elle demeurait au 544, rue Simpson, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi, à 10 hres. Départ du salon funéraire Aubin, avenue Montcalm, à 9 h. 30, pour l'église Saint-Antoine, et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Pierre, Jean, Alain, Marie et Lyne Ruest.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

MME EMILE TREMBLAY

A Bagotville, le 23 janvier 1975, à l'âge de 82 ans est décédée **Mme Leatitia Leclerc,** épouse de M. Emile Tremblay. Elle demeurait au 635, avenue Ste-Anne, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi le 27 janvier à 10 hres. Départ Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, Chicoutimi à 9.30 hres pour l'église St-Joachim et de là au cimetière Chicoutimi.

Elle était la mère de: Mme René Blackburn (Juliette), M. Jean-Joseph (Brigitte Tremblay), M. Adélard (Jeanette Dubois), M. René (Yvonne Sergerie), Mme Rosario Dufour (Thérèse), M. Gaston, Mme Rosaire Imbeault (Marguerite), et Mme Marcel Fillion (Antoinette).

Direction Aubin & Fils Enr.

MME VEUVE JACQUES DURAND

Le 24 janvier 1975, à l'âge de 65 ans et 7 mois, est décédée **Mme veuve Jacques Durand,** née Aline Ouellet. Elle demeurait autrefois à Saint-Gabriel de Ferland. Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, à 10 heures 15 pour l'église Saint-Gabriel de Ferland et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

MLLE THERESE GAGNON

Subitement à Bagotville, le 21 janvier 1975, à l'âge de 48 ans, est décédée **Mlle Thérèse Gagnon,** fille de M. Edmond Gagnon et de feue dame Emma Tremblay. Elle demeurait au 110, rue Bagot, à Bagotville. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gravel & Fils, rue de la Fabrique, Bagotville, à 2 heures 45 pour l'église Saint-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, son père et sa belle-mère, dame Annabelle Marier; ses soeurs: Mme Paul Côté, née Marguerite, Mme Lucius Gravel, née Mariette, Mme Marcel Gauthier, née Marie-Blanche, Mme J.-A. Mayer, née Hermance, Mme Roch Lemieux, née Pierrette; ses frères: Antonio (Denise Blache), Jean-Paul (Amabilis Boivin), Romuald (Pierrette McLean), Fernand (Jeannine Fortin), Ghislain (Huguette Gagnon).

Direction des funérailles: Gravel & Fils.

Remerciements

M. THOMAS COTE

Mme Thomas Côté, née Athalie Tremblay, ainsi que les membres de sa famille; ses filles: Mme Albert Morissette, née Antoinette; Mme Raymond Larouche, née Alida; Mme Jean Thériault, née Hortense; Mme Roméo Jean, née Thérèse; Mlle Pauline; ses fils: Rosaire (Rita Dumais), Lucien (Denise Côté), Paul (Nicole Tremblay); ses frères: M. Adélard Côté (Annette Larouche), M. Jos Côté; ses soeurs: Mme Jean-David Blackburn, née Eugénie, Mme Roland Desbiens, née Rose, Mme Maurice Langlois, née Yvette Côté, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Thomas Côté,** du 990, rue Sacré-Coeur, à Rivière-du-Moulin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

MME PAUL-EMILE TREMBLAY

Le service anniversaire de **Mme Paul-Emile Tremblay,** (née Colette Tremblay), sera chanté samedi, le 1 février 1975 à 15.30 heures, en l'église de St-Fulgence, à St-Fulgence.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. FRANCIS COUDE

Le service anniversaire de **M. Francis Coudé,** décédé le 31 janvier 1974, sera chanté samedi, le 1er février 1975, à 4 h. p.m., en l'église de la "Cathédrale", de Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

M. BENOIT DESBIENS

Le service anniversaire de **M. Benoit Desbiens,** sera chanté mercredi, le 29 janvier 1975 à 7 h. p.m., en l'église St-Luc de Chicoutimi-Nord.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. REAL MILIARD

Le service anniversaire de **M. Réal Miliard,** époux de dame Madeleine Claveau, de Port-Alfred, sera chanté le 31 janvier, vendredi, à 7 h. p.m., en l'église St-Alexis.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. JOSEPH BLANCHETTE

Le service anniversaire de **M. Joseph Blanchette,** époux de Denaige Lavoie, sera chanté jeudi, le 30 janvier 1975, à 7 heures p.m., en l'église Ste-Anne, Chicoutimi-Nord.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. CHARLES-HENRI TREMBLAY

MME ERNEST BELLEY

Les membres des familles de Albert, Louis, Edouard, Roger, Mme Ernest Belley, Antoinette, Mlle Rita Hébert, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mme Ludger Hébert,** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire, ou autrement...

M. GERARD BRISSON

Mme Gérard Brisson, née Claircy Gauthier, ainsi que son fils Daniel remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Gérard Brisson,** du 818, rue Montgomery, à Arvida, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. JOSEPH GIROUX

Mme Joseph Giroux et les membres de sa famille: M. et Mme Robert Giroux, M. et Mme Bertrand Giroux, M. et Mme Roland Lajoie, "Jeanne d'Arc", M. et Mme Marie Gagnon, "Gilberte", M. et Mme Gérard Giroux, M. et Mme Gilbert Giroux, remercient très sincèrement les parents, les amis et toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de **M. Joseph Giroux.**

M. ALBERT TREMBLAY

Mme Albert Tremblay, née Yvette Simard, ainsi que les membres de sa famille; ses fils: Marcel (Hélène Simard), Jean-Pierre; ses frères: Jules-Arthur Tremblay et Eugène Tremblay; ses demi-soeurs: Mme Edmond-Louis Dallaire, née Yvette, Mme Edouard Gauthier, née Jeanne, Mlle Fernande, Mme Jean-Marie Sirois, née Aline, Mme Camil Tremblay, née Gisèle; ses demi-frères: MM. Cyprien Tremblay, Georges-Aimé, Raymond, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Albert Tremblay,** époux en premières noces de feue dame Simone Gagnon et en secondes noces de dame Yvette Simard, demeurant au 489, rue Mars, à Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. ARTHUR DESBIENS

Ses enfants: Gérard (Thérèse Tremblay), Jean-Marie, Mme Maurice Dulude (Thérèse), Mme Elzéar Fillion (Clémence), remercient sincèrement parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de leur père **M. Arthur Desbiens,** décédé à l'hôpital de Chicoutimi, le 18 janvier à l'âge de 86 ans et 2 mois, et inhumé le 20, à St-Siméon.

M. LEOPOLD BOUCHARD

Mme Léopold Bouchard, née Yvonne Tremblay, ainsi que les membres de sa famille; ses filles: Mme Jacques Tremblay, née Armandine, Mme Jean-Eudes Lavoie, née Lise; ses fils: Joseph-Eugène (Monique Gagné), Normand (Lucienne Côté), Léonard (Céline Grenon), Jacques (Yvonne Bélanger), et Léopold Junior (Edith Grenon), remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Léopold Bouchard,** du 105, rue de la Fabrique, à Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

MONSIEUR FERNAND DESGAGNE

Mme Fernand Desgagné et sa famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Monsieur Fernand Desgagné,** décédé le 6 décembre 1974, soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, ou autrement.

M. JEAN-ARTHUR BOULE

M. Alfred Boulé et sa famille: Lucien Boulé, M. Mme Tancrède Doré (Denise), M. Mme Paul-Henri Pelletier (Jeanne-Emma), M. Mme Jean-Charles Plourde (Thérèse), Mlle Jeanne Boulé, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de **Monsieur Jean-Arthur Boulé,** 337, LeDoré, Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles, visites au salon funéraire ou autrement.

M. JEAN-BAPTISTE LAROUCHE

La famille de M. Jean-Baptiste Larouche, ses filles: Mme Gustave Girard, née Thérèse, Mme Félix Sergerie, née Gisèle, Mme Jacques Dufour, née Gita, Mme Guy Blackburn, née Monique, son fils Emile (Lili Topin); son gendre, M. Albert Denis, ainsi que sa belle-fille, Mme Claude Larouche, née Suzanne Perron, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Jean-Baptiste Larouche,** époux de feue dame Anna Savoie, demeurant au 476, rue Saint-Philippe, à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

Service Anniversaire

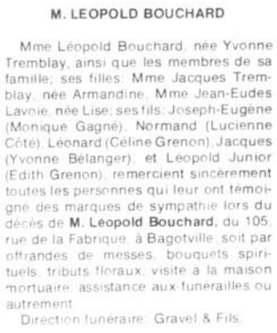

MME DENISE GODIN

La messe anniversaire de **Madame Denise Godin Richards,** aura lieu le 27 janvier 1975, à 7.15 heures p.m., en l'église St-Isidore, de Rivière-du-Moulin.

Prière d'assister, sans autre invitation.

M. EDGAR BOIVIN

Le service anniversaire de **Monsieur Edgar Boivin,** sera chanté lundi, le 27 janvier 1975 à 7 heures p.m., en l'église St-Alphonse, de Bagotville.

Parents et amis sont invités à y assiter.

Accords de Paris, après deux ans

Des promesses qui n'ont pas encore été honorées

SAIGON (AP) — Voici maintenant deux ans que le gouvernement sud-vietnamien et le GRP signaient à Paris un accord de cessez-le-feu. Mais leurs promesses de résoudre tous les points de discorde par des négociations et d'éviter tout conflit armé" n'ont pas été honorées.

La lueur d'espoir qui avait brillé ce jour-là à céder la place aujourd'hui aux dures réalités résultant d'un document imprécis qui proposait des solutions vagues et ne fournissait aucun cadre pour leur application.

Quelques-unes des clauses de cet accord, en particulier celles ayant trait à une solution politique, peuvent être interprétées favorablement par l'un ou l'autre côté, créant ainsi ce qu'un diplomate occidental qualifie "de différends irréconciliables".

La guerre du Vietnam est finie pour les soldats américains, mais les Vietnamiens tombent toujours au combat.

Plus de 28,000 soldats sont morts du côté sud vietnamien et, selon Saïgon, plus de 110,000 Vietcongs et Nord-Vietnamiens ont également péri depuis la signature des accords de Paris.

Aussi pour certains observateurs, les accords de Paris ont constitué tout juste un moyen pratique de désengager les forces américaines de la guerre du Vietnam et de faire libérer les prisonniers.

Le gouvernement de Saïgon a acculé le partie communiste d'avoir négocié les accords de Paris en refusant de traiter avec le président N'Guyen Van Thieu.

Aucune des grandes clauses militaires et politiques stimulées dans ces accords n'a été appliquée, et, au cours des derniers mois, les combats se sont intensifiés.

Les pourparlers politiques entre les deux parties ont été suspendus depuis avril, et les contacts au niveau militaire depuis juin.

Guérie du cancer par des "gourous" philippins

LONDRES (AP) — Une Anglaise de 41 ans, Mme Bobbie Dobson, affirme qu'elle a été guérie du cancer par des "gourous" philippins de Manille, qui utilisent la prière en tant qu'instrument de guérison.

"Ce fut absolument fantastique, a-t-elle déclaré. Mon corps était envahi par le cancer et j'avais à peine quelques mois à vivre. Aujourd'hui, je suis guérie complètement."

Mme Dobson, originaire de Ormskrik, dans le Lancashire, faisait partie d'un groupe de 30 "Pèlerins" britanniques rentrés dimanche en Angleterre après un voyage aux Philippines organisé par un adepte de l'ésotérisme, M. Tom Williams.

Le collège royal de médecine avait déclaré que cette expédition était vouée à l'échec.

La plupart des participants à ce voyage qui coûte 500 livres par personne, se sont précipités directement chez leur médecin pour savoir si le "traitement par la prière" les avait aidés ou non.

Outre Mme Dobson, d'autres malades affirment avoir été soulagés grâce aux "guérisseurs par la foi".

Outre Doreen Butterfield, 60 ans, affirme que son oeil gauche a été guéri. "Ma vue était très obscurcie, les guérisseurs par la foi l'ont traité et ça va bien maintenant", a-t-elle déclaré.

Mme June Lawrence, 57 ans, déclare pour sa part, qu'elle a été guérie de difficultés au niveau des vertèbres: La douleur m'a conduite aux Philippines, et aujourd'hui, je suis très contente d'y être allée", a-t-elle dit.

Certains participants à ce "pèlerinage" ont déclaré avant d'aller consulter leurs médecins traitants qu'ils doutaient que leurs histoires soient crues.

L'Association médicale philippine a évalué à 50,000 personnes le nombre des personnes qui ont cherché à être soignées par ce traitement par la prière l'année dernière.

BRIDGE

B-4679

LA REALITE

Pour prévenir les déceptions, il faut savoir affronter la réalité. Alors qu'une main s'annonce comme étant d'une distribution excentrique, il faut non pas s'en remettre aux probabilités, mais il convient plutôt de rechercher la réalité. En de telles circonstances les informations fournies par les enchères deviennent certainement le meilleur guide.

Donneur: Sud
Est-Ouest vulnérables

Pi- A-R-10
Co- A-R-D-4
Ca- V-10-8-2
Tr- 10-4

Pi- 2 Co- 10-7-3 Ca- A-6-5-4-3 Tr- D-8-5-3	N O E S	Pi- D-9-8-7-6-5-4-3 Co- V-6-2 Ca- néant Tr- V-6

Pi- V
Co- 9-8-4
Ca- R-D-9-7
Tr- A-R-9-7-2

Sud	Ouest	Nord	Est
1-carreau (1)	passe	1-coeur	2-piques (2)
3-trèfles	passe	4-S-A	passe
5-carreaux	passe	6-carreaux	passe
passe	passe (3)		

(1) Si Sud ouvre par 1-trèfle, en ce cas il doit renoncer à l'annonce de ses carreaux alors que la force de sa main est très insuffisante pour justifier une annonce inversée des suites.

(2) Les conditions de la vulnérabilité lui étant défavorables, il serait imprudent de tenter un barrage à un niveau plus élevé.

(3) Ouest serait peu sage de contrer alors qu'il ignore si les adversaires ne seraient pas en état de convertir à 6-coeurs ou 6-S-A?

Entame: - deux de pique.

C'est cette attaque du deux de pique qui doit inspirer l'action du déclarant. Après la tentative de barrage de la part d'Est, le deux de pique apparaît comme étant un singleton et il y a lieu d'envisager une distribution excentrique, douze des cartes d'Ouest au moins quatre demandes seraient exigées, en ce cas tout au plus le déclarant pourrait élever à onze son nombre de gagnantes. Ainsi le meilleur espoir du déclarant apparaît nettement comme étant le recours aux coupes alternées, le succès pouvant exiger simplement un partage favorable des coeurs. Aussi, après l'as de pique le Mort fait suivre ses trois honneurs de coeur et alors que les deux adversaires doivent fournir, le plus grand danger est passé. Le déclarant fait suivre ses deux honneurs de trèfle puis comme il en fait couper le deux par le huit de carreau la distribution se précise alors qu'Est abandonne un pique. Ainsi, il est révélé qu'Ouest se trouvait en possession de trois coeurs et quatre trèfles et si réellement le deux de pique était un singleton cet adversaire est donc en possession des cinq atouts manquants et il ne faut pas lui donner l'occasion de coupe de l'un de ses faibles atouts. Nous avons donc le tableau suivant:

Pi- R-10
Co- 4
Ca- V-10-2
Tr- -----

Pi- ----- Co- ----- Ca- A-6-5-4-3 Tr- D	N O E S	Pi- D-9-8-7-6-5 Co- ----- Ca- ----- Tr- -----

Pi- -----
Co- -----
Ca- R-D-9-7
Tr- 9-7

Le déclarant coupe le quatre de coeur de son sept de carreau et que peut le joueur en Ouest?

Si Ouest surcoupe de l'as et revient à l'atout, le déclarant gagne de sa propre main et par des coupes alternées, il obtient les quatre dernières levées.

Si de préférence à la surcoupe de l'as Ouest abandonne plutôt sa dame de trèfle, encore ici Ouest n'obtient qu'une seule levée de son as d'atout.

C'est donc en envisageant la réalité, le deux de pique singleton, que le déclarant a pu connaître le succès.

Ce n'est que par l'entame de l'as d'atout, suivi d'un autre, qu'Ouest aurait réellement pu réduire le déclarant à l'impuissance en limitant la possibilité de coupes des mains N-S.

Noël Duchesne

PATRONS

Garde-robe 5 étoiles!

Patron imprimé 9067, grandeurs 10½-20½, par Marian Martin.

Les femmes actives comme vous aiment à voyager partout avec cette garde-robe 5 pièces! Cousez la robe aux lignes amincissantes, avec fermeture éclair en avant, le veston, la blouse, le pantalon, la jupe dans des tissus de tricot lavables à la machine.

Patron imprimé 9067; demi-grandeurs: 10½-12½-14½-16½-18½-20½.

Envoyez $1.00 pour chaque patron (argent, chèque, ou mandat). Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! Cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

9067
10½-20½

Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Numéro.....

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Nom .....

Adresse .....

Onassis a perdu le dernier vestige de son empire, en Grèce

par Paul Anastassiades

ATHENES (AP) — Tout le monde, de nos jours, doit se serrer la ceinture, et Aristote Onassis ne fait pas exception.

Lui aussi est victime de la crise pétrolière. Elle a fini par le priver de son dernier bastion dans son propre pays, la compagnie d'aviation Olympic Airways.

Le différend entre Onassis et les dirigeants grecs au sujet de cette compagnie a commencé l'an dernier lorsque l'armateur, faisant état de pertes financières dues au quadruplement du prix du pétrole, a réclamé à la junte un prêt de plus de $15 millions, un prix de faveur pour le carburant utilisé par les avions de la compagnie et une augmentation des tarifs intérieurs.

La junte avait réservé sa réponse, mais le gouvernement démocratique qui lui a succédé a rendu les choses plus difficiles encore pour Onassis. Le mois dernier, il avait dû renoncer à être l'unique propriétaire d'Olympic Airways et, la semaine dernière, il a été annoncé que le gouvernement natinalisait la compagnie.

Mais Onassis refuse de signer l'accord de nationalisation. En plus d'une indemnité de quelque $60 millions, il exige deux hélicoptères et un avion à réaction pour son usage personnel ainsi que diverses autres concessions.

On a appris de bonne source qu'après la conclusion de l'accord de nationalisation, Onassis, faisant état d'une grande fatigue, annonça qu'il signerait le document le lendemain. Au lieu de cela, il adressa au gouvernement un aide-mémoire contenant ses exigences.

Onassis, selon une personnalité informée, "dispose encore d'atouts dans son jeu qui pourraient mettre le gouvernement en difficulté. "Il s'agit, a-t-elle dit, de questions financières, mais elle n'a pas voulu en dire davantage.

L'Olympic Airways n'est propriétaire que d'une petite partie de ses avions, pour la plupart de petits appareils à réaction pour les liaisons intérieures. La plupart des grosses unités de sa flotte sont louées à une société panaméenne. . . que contrôle Onassis.

Equilibre

Selon l'un de ses proches, l'armateur s'est rendu compte de la faute qu'il a commise en acceptant de renoncer à ses droits exclusifs sur la compagnie et il s'efforce maintenant de sauver tout ce qui peut encore l'être. L'Olympic Airways avait pour lui une grande importance parce que, dit-on dans son entourage, "elle était un facteur d'équilibre dans ses transactions internationales."

En dehors d'Olympic Airways, Onassis n'a plus aucune affaire en grèce, qui est pourtant son propre pays. Son empire économique comprend des mines en Indonésie, des propriétés à New York, et une flotte de 57 pétroliers, dont une unité de 216,000 tonnes, l'Olympic Armor, qui sont tous sous pavillon étranger.

Il ne possède plus en Grèce que des terres et son île de Scorpios où son fils, Alexandre, a été enterré.

L'armateur, selon l'une de ses secrétaires, passe de moins en moins de temps en Grèce.

Il fut un temps où on le considérait comme le véritable pouvoir derrière les gouvernements dans un pays qui avait besoin de ses capitaux. "Il avait l'habitude de dire au gouvernement qu'il devait accepter ses conditions ou périr, et le gouvernement en place n'avait pas d'autre choix, en général, que de passer par ses volontés" déclare quelqu'un qui l'a bien connu.

Emprunts

Jusqu'ici il était parvenu à régner grâce à sa puissance économique, quelle que soit la coloration du gouvernement en place. Il avait ainsi obtenu un prêt de $86 millions du gouvernement Caramanlis en 1960, un autre du même montant du gouvernement libéral de Georges Papandreou en 1964 et un troisième, de $140 millions, de la junte portait sur un contrat de $500 millions pour l'établissement d'un complexe industriel comprenant une raffinerie, une fonderie d'aluminium, une centrale électrique thermale et diverses usines, mais ce rêve ne s'est jamais réalisé.

Le nouveau gouvernement s'efforce de limiter les privilèges du monde des affaires en général, et les affaires d'Onassis en Grèce s'en sont aussitôt ressenties.

"Caramanlis évite de devenir le pion de ceux qui ont de l'argent", a déclaré une personnalité.

Le déclin d'Onassis en grèce, toutefois, serait moins lié à des questions d'argent qu'à mort de son fils.

Alexandre Onassis, 24 ans, est mort dans un accident d'avion en janvier 1973. L'armateur l'avait formé pour lui succéder à la tête de ses affaires et il ne s'est jamais remis de son décès.

"Onassis est l'homme le plus pauvre du monde depuis qu'il a perdu son fils", a déclaré l'un de ses collaborateurs. "Faire des affaires en Grèce lui rappelle trop cruellement sa disparition."

L'armateur pense que l'accident d'avion dans lequel Alexandre est mort a été provoqué par un sabotage et il a offert plus de $500,000 de récompense à quiconque pourra lui prouver qu'il y a bien eu sabotage. Le procès des techniciens chargés de l'entretien de l'avion s'ouvrira le 24 février.

"Ce procès sera sans doute sa dernière occasion d'avoir la vedette en Grèce", déclare-t-on dans son entourage.

La demande d'extradition de deux "Panthères noires" à l'étude, à Paris

PARIS (AFP) — La chambre d'accusation de la Cour de Paris doit se réunir lundi pour examiner la demande d'extradition dont le gouvernement français est saisi par les autorités judiciaires américaines concernant le Noir américain Willie Roger Holder, né le 14 juin 1948 à Oakland (Californie), et sa compagne Catherine Kerkow, née le 6 octobre 1951 à Oregon (Etat d'Oregon).

Les autorités américaines reprochent aux deux accusés qui seraient membres des "Black Panthers" d'avoir détourné le 6 juin 1972 un avion des Compagnies aériennes de l'ouest des Etats-Unis d'Amérique en provenance de San Francisco sur Alger, et soutiré aux 97 passagers et membres de l'équipage une rançon.

Interpellés vendredi à Paris, Holder et sa compagne sont provisoirement incarcérés à la prison de Fleury Merogis, en exécution de deux mandats d'arrêt décernés contre eux les 6 et 7 juin 1972 pour piraterie aérienne, enlèvement et extorsion de fonds, mandats décernés respectivement par le tribunal fédéral pour le district est de l'Etat de Californie.

Ayant obtenu en 1972 à Alger l'asile politique, Holder et sa compagne auraient épisodiquement vécu en France depuis février 1974 en utilisant de faux passeports. Holder avait la fausse identité de Leavy Forte et Catherine Kerkow celle de Janice-Ann Forte.

Holder — qui a choisi pour défenseur Me De Felice — et Catherine Kerkow soutiendront certainement qu'ils ont agi dans un but politique.

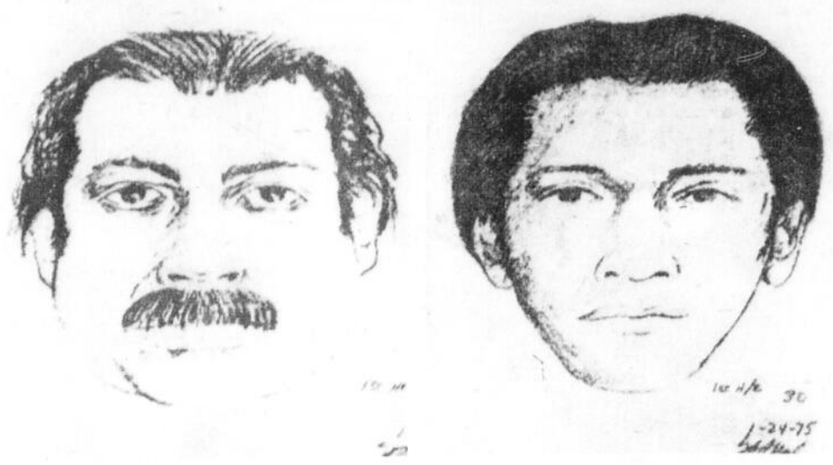

RECHERCHES — Deux individus appartenant à un groupe de terroristes sont recherchés en vertu de l'attentat à la bombe qui s'est produit vendredi, à New York, au Club Anglers. Leur idéal était: arracher Puerto Rico, leur pays natal de la botte américaine.

(Téléphoto - AP)

Si vous aviez un programme d'épargne qui vous rapportait de bons intérêts et vous permettait de réduire vos impôts, vous diriez que vous êtes bien servi. C'est également notre avis.

Voici le programme SERVI

Alors que les impôts et l'inflation absorbent une part de plus en plus importante de vos revenus, il vous devient difficile de joindre les deux bouts et encore plus de mettre de l'argent de côté.

C'est là où le programme d'épargne enregistré SERVI de la Banque de Commerce peut vous être utile. Et ce, de deux façons. Car le programme SERVI Commerce vous permet non seulement de bénéficier d'un bon taux d'intérêt composé sur vos épargnes, mais aussi de réduire en partie le montant de vos impôts sur le revenu.

Par exemple, si votre revenu imposable s'élève à $10,000 et que vous placez $1,000 dans le programme SERVI Commerce, vous ne payez d'impôt que sur $9,000.

L'explication? Comme le programme SERVI Commerce est enregistré auprès du Gouvernement, vous pouvez déduire de votre revenu imposable vos contributions à ce programme et faire fructifier—à l'abri de tous impôts—ces sommes jusqu'au moment où vous en aurez le plus besoin. Ainsi, vos épargnes ne deviendront imposables que l'année où vous les retirerez.

A la Banque de Commerce, nous disons que si vous SAVEZ ÉPARGNER et RÉDUIRE VOS IMPÔTS vous serez bien servi. C'est pourquoi nous avons appelé notre programme:

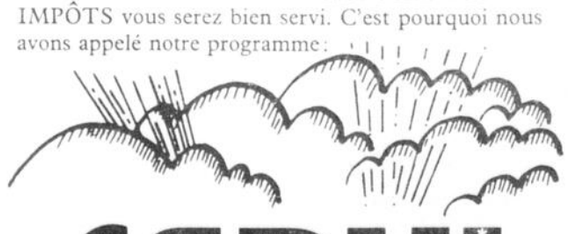

SERVI*

*Sachez Épargner et Réduire Vos Impôts

Y a-t-il un dépôt minimum requis?

La contribution minimum a été fixée à $50. De plus, vous pouvez contribuer aussi souvent que bon vous semblera. Le montant que vous désirez économiser (dans les limites permises par la loi) est entièrement laissé à votre discrétion.

Vous pouvez, si vous le désirez, payer en une somme globale. D'autre part, la Banque de Commerce peut vous aider à épargner systématiquement au moyen de virements effectués régulièrement de votre compte de chèques ou d'épargne.

A quel âge devriez-vous commencer à contribuer?

Vous pouvez commencer à n'importe quel âge, pourvu que ce soit avant votre 71e anniversaire de naissance. Au fait, plus vous commencerez jeune, plus ce sera avantageux pour vous.

En effet, le montant que vous réussirez à accumuler en vertu du programme SERVI dépendra de la durée de votre placement aussi bien que de la somme contribuée et du taux d'intérêt reçu.

Par exemple, si vous commencez à épargner $1,000 par année dès l'âge de 25 ans et que votre placement rapporte des intérêts à un taux d'intérêt composé de 7%, vos économies s'élèveront, à l'âge de 65 ans, à $220,723. Mais si vous attendez jusqu'à l'âge de 45 ans pour commencer à contribuer à raison de $2,000 par année à un taux d'intérêt composé de 7%, vos économies ne s'élèveront qu'à $89,014 après 20 ans, lors même que vous aurez investi exactement le même montant de $40,000.

Comme vous le voyez, l'important est de laisser votre argent rapporter le plus longtemps possible.

Pouvez-vous faire des retraits dans le cadre du programme SERVI?

Bien que les retraits ne soient pas permis, vous pouvez désenregistrer votre plan. Vos économies accumulées seront alors imposables dans l'année où elles seront devenues disponibles. Cependant, vous pourrez utiliser ces épargnes pour acheter une rente viagère et ainsi répartir les impôts à payer sur une période de plusieurs années.

Le programme SERVI est-il fait pour vous?

Le programme d'épargne enregistré SERVI de la Banque est en fait profitable à presque tout le monde. Peu importe que vous soyez homme d'affaires prospère, épouse travaillant hors du foyer, jeune père de famille, femme de carrière, employé envisageant une retraite prochaine ou, tout simplement, une personne à la recherche d'un bon mode d'épargne.

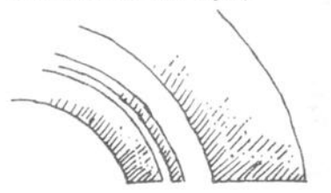

Comment pouvez-vous vous inscrire au programme SERVI?

Venez au centre de renseignements SERVI de la succursale de la Banque de Commerce la plus près de chez vous.

Nous serons heureux de vous aider à établir votre programme SERVI ou de vous fournir toute information dont vous pourrez avoir besoin.

AVEC NOTRE PROGRAMME D'ÉPARGNE ENREGISTRÉ VOUS ÊTES BIEN SERVI

Congressistes libérés par une colonne de blindés, à Lisbonne

LISBONNE (AP) — Une colonne de blindés légers a dispersé dimanche matin les manifestants trotskystes, anarchistes et gauchistes qui encerclaient depuis la veille au soir le Crystal Palace de Porto, retenant prisonniers des délégués et des observateurs étrangers au congrès du Parti démocratique du Centre (CDS).

Au milieu des manifestants qui scandaient Mort aux Fascistes, les troupes parachutistes, montées sur les véhicules légers blindés ont convoyé délégués et invités vers la liberté, après que les organisateurs du congrès eurent annulé le congrès, qui devait prendre fin dimanche.

D'après les autorités, 17 personnes ont été blessées lors des accrochages devant le Crystal Palace, mais aucun délégué ou observateur étranger ne figure sur la liste des victimes. Elles affirment en outre que trois policiers ont essuyé des coups de feu, après avoir été désarmés par les manifestants.

Au paroxysme des heurts, des grenades lacrymogènes ont été utilisées, outre les jets de pierres. Il y aurait eu également des coups de feu. Plusieurs voitures ont brûlé.

Selon certaines sources, M. Kai Von Hassel, la haute personnalité du Parti Chrétien-Démocrate ouest-allemand, a été quelque peu malmené, au milieu du tumulte.

Il se trouvait au dehors, lorsque les manifestations ont commencé, et il a essayé de pénétrer dans la salle du congrès, afin de marquer sa solidarité avec les participants.

Toute la nuit, les manifestants ont refusé de se disperser, malgré les appels répétés de l'armée.